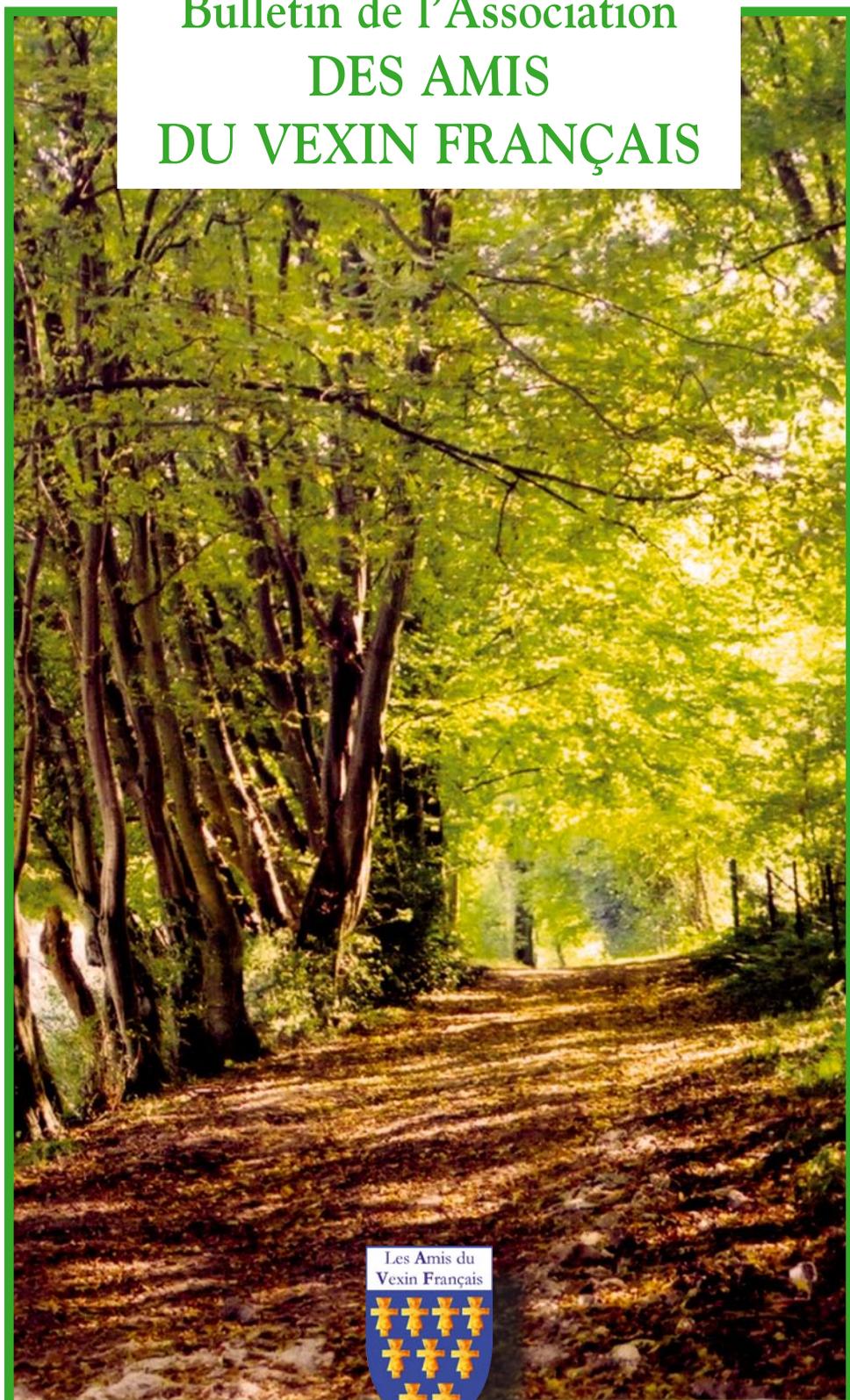


# Bulletin de l'Association DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS



# ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

## Présidents d'honneur

Le Sénateur Adolphe Chauvin † - Jean-Philippe Lachenaud, Sénateur du Val-d'Oise

## Président

Jacques Dupâquier, membre de l'Institut

## Premiers Vice-présidents

Jacques Sirat † - Roland Vasseur †

Y. de Kerveguen, maire de Vigny

## Vice-présidents

Daniel Amiot - Philippe Muffang - Philippe Oyer - Chantal Vanthuyne

## Secrétaire général

François Marchon

## Secrétaire général adjoint - Chargé de la communication

Bernard Oberlin

## Trésorier

Marie Misak

## Trésorier adjoint

Pierre Street

## Membres du Comité directeur :

Jean-Marie Alverny - Daniel Amiot - Jean Bédarida - Jean-Pierre Béquet - Jacques Boursier - Mathieu Calame - Philippe Capron - Roland Cardot - Jean-Claude Cavard - Robert Chapuis - Jean-Claude Chatelain - Noëlle Choublier - Gérard Claudel - Thierry Cot - François Coupin - Charles de Dianous - Françoise Donck - Myriam de Drée - Jacques Dupâquier - André Gicquel - Huguette Girardin - Jacques Grimbert - Alain Hénin - Philippe Houillon - Robert Jablon - Patrick Joy - Yves de Kerveguen - Thierry Labussière - Jacqueline Lebailly - Jacques Leraile - Stéphane Lucet - François Marchon - Christine de Meaux - Pierre Merlin - Marie Misak - Philippe Muffang - Bernard Oberlin - Philippe Oyer - Guy Paris - Yves Périllon - Jacques Poirot - Louis de Reboul - Yorghos Remvikos - Alain Richard - Bertrand Rossi - Romy Silbermann - Pierre Street - Chantal Vanthuyne - Georges Waro - Philippe Zentz d'Alnois

## Communes adhérentes :

Aincourt - Arronville - Auvers-sur-Oise - Aavernes - Chaussy - Berville - Boissy-l'Aillierie - Bréançon - Butry-sur-Oise - Chambors - Champagne-sur-Oise - Chars - Chaumont-en-Vexin - Cergy-Pontoise - Corneilles-en-Vexin - Courcelles-sur-Viosne - Ennery - Épiais-Rhus - Gaillon-sur-Montcient - Gargenville - Genainville - Gécicourt - Gommecourt - Grisy-les-Plâtres - Haravilliers - Hénonville - Hérouville - Jouy-le-Moutier - La Roche-Guyon - Lavilletterre - Le Bellay-en-Vexin - Le Heaulme - Le Perchay - Lierville - Livilliers - Magny-en-Vexin - Marines - Maudétour-en-Vexin - Menouville - Mézy-sur-Seine - Montgeroult - Moussy - Neuilly-en-Vexin - Nuocurt - Oinville-sur-Montcient - Parmain - Pontoise - Reilly - Sagy - Saint-Clair-sur-Epte - Saint-Cyr-en-Arthies - Saint-Gervais - Saint-Martin-la-Garenne - Saint-Ouen-l'Aumône - Valmondois - Vauréal - Vienne-en-Arthies - Vigny.

## Associations adhérentes :

La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses Abords - Les Amis d'Hérouville - Les Amis de Marquemont - Les Amis de la Vallée de l'Epte - Fédération Départementale des Foyers ruraux du Val-d'Oise - Les Amis de Vétheuil et de la boucle de la Seine - Les Amis du Château d'Hénonville - Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO) - Les Amis d'Haravilliers - Sauvegarde de Jouy-le-Comte - Château et Jardins d'Ambleville - La ferme du Val-d'Oise Paysans-Bâtisseurs - Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies - Protection du site de Grisy-les-Plâtres - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) - Chaponval Valhermeil - La Ferme de Vaulezard (APPAF-SEVE) - Les Amis de la Terre Val-d'Oise - La Vandoise de Butry, Méry, Mériel, Auvers - Les Habitants de la Vallée Juine - Sauvegarde de Stors - Les Amis de l'église Saint-Josse de Parnes - Aavernes Environnement Val-d'Oise Environnement - Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise-Corneilles (DIRAP) - Poésie en Vexin - Défense de l'Environnement de Mézy-sur-Seine - Coderendo 95 (CDLPA) - Les Amis de Chérence - Comité d'Expansion Economique du Val-d'Oise - Les Amis de Champagne-sur-Oise - Vivre dans la Vallée de l'Oise (VVO) - Sauvegarde de Serans - Sauvegarde environnement Fosseuse - Les Amis de la Molière - Notre-Dame de Vétheuil - Les Amis de l'Isle-Adam - Guernes Environnement - Les Amis de Bruel-en-Vexin - Protection Site Epiais-Rhus (APSER) - Les Amis de Monts - Société Nouvelle de Protection de la Nature - Vieilles Maisons Françaises - Association de défense de l'environnement - ADEM - Les Amis de Marines - Défense et Avenir d'Auvers - Le Festival du Vexin - Défense et Sauvegarde de la Vallée de l'Epte

## SOMMAIRE

|  |         |
|--|---------|
| ■ Le mot du président  | Page 3  |
| ■ Le festival du Vexin ( <i>D. Saroglou, B. Oberlin</i> )                                    | Page 5  |
| ■ 5 <sup>e</sup> édition du Festival du Vexin ( <i>D. Saroglou</i> )                         | Page 15 |
| ■ Serans, un village de la Molière ( <i>C. de la Rosière</i> )                               | Page 14 |
| ■ Assemblée Générale du 14 mai 2006  | Page 16 |
| ■ Grandeur et misère des églises du Vexin français ( <i>L. Héron</i> )                       | Page 29 |
| ■ Emplois et activités dans le Vexin français( 2 <sup>e</sup> partie)( <i>J.-C. Cavard</i> ) | Page 34 |
| ■ Photo Assemblée Générale   | Page 45 |
| ■ Comment massacrer efficacement une maison de campagne en 18 leçons ( <i>J. Dupâquier</i> ) | Page 49 |
| ■ Dernières nouvelles de l'église et du site de Monts ( <i>B. Rossi</i> )                    | Page 51 |
| ■ Information aux habitants d'Amblainville ( <i>M. Dussaux</i> )                             | Page 54 |
| ■ Droit de réponse ( <i>A. Letellier</i> )   | Page 56 |
| ■ Compte rendu de la XXIV <sup>e</sup> Rencontre du Sausseron ( <i>D. Amiot</i> )            | Page 58 |
| ■ Revue de presse nationale ( <i>Ph. Muffang</i> )   | Page 63 |
| ■ Revue de presse régionale ( <i>H. Girardin</i> )   | Page 73 |
| ■ <i>In memoriam</i> : Serge Antoine ( <i>Ph. Muffang</i> )                                  | Page 79 |
| ■ <i>In memoriam</i> : Philippe Bonnet-Laborderie ( <i>Ph. Muffang</i> )                     | Page 79 |
| ■ <i>In memoriam</i> : abbé Joseph Decaux ( <i>L. Héron</i> )                                | Page 81 |
| ■ <i>In memoriam</i> : Jacques Picard ( <i>J. Dupâquier</i> )                                | Page 82 |
| ■ Un prix salué par tous ( <i>B. Oberlin</i> )   | Page 83 |
| ■ Le Vexin français et les automobiles anciennes ( <i>Ph. Muffang</i> )                      | Page 88 |
| ■ Notre association a désormais un hymne ( <i>B. Rossi</i> )                                 | Page 90 |
| ■ A paraître dans les prochaines semaines ( <i>B. Oberlin</i> )                              | Page 92 |

*1<sup>re</sup> de couverture* : photo Romy Silbermann  
*4<sup>e</sup> de couverture* : Visuel officiel du Festival du Vexin

Publication de l'Association des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS  
 Château de Théméricourt (Val-d'Oise)  
 Directeur de la publication : Bernard Oberlin  
 Composition – photogravure : SCW Laser à Conches-en-Ouche  
 Impression : Imprim'Eure à Conches-en-Ouche – N° imprimeur 114  
 N° ISSN: 0335-4272  
 Dépôt légal: 1<sup>er</sup> trimestre 2007



Cliché J. Grimbert

Cliché J. Grimbert

## Le château de Théméricourt

*A la fois maison forte et demeure résidentielle, le château de Théméricourt dans le Val-d'Oise, est installé au cœur du village et répond au modèle de manoir rural rencontré dans le Vexin français. Sa construction remonte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle comme en témoignent les deux corps de logis disposés en équerre, et les tourelles coiffées de toits en poivrière. La façade sur rue comporte de petites fenêtres et de légers contreforts qui lui conservent un aspect médiéval alors que la façade intérieure, plus classique, s'ouvre largement sur le parc.*

*Depuis 1995, la Maison du Parc est installée au château de Théméricourt.*

*(Photos : Jacques Grimbert - Texte : Site Internet du P.N.R)*

***La prochaine assemblée générale  
de l'association des Amis du Vexin Français  
se tiendra dans ce château de Théméricourt  
le samedi 21 avril 2007 à 10 heures, suivie d'un  
déjeuner autour d'un buffet  
au château de Jambville***

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Jacques Dupâquier  
Président des Amis du Vexin français

*Cette année, nous fêtons au château de Théméricourt le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association.*

*Depuis 1967, que de pacifiques batailles ! Que de réunions animées ! Que de publications ! Que d'énergie dépensée pour la défense de nos paysages et de nos maisons ! Me retournant sur le long chemin parcouru - chemin bordé d'épines plus souvent que de roses -, et tentant de dresser le bilan de ce que nous avons fait, mais aussi de ce que nous aurions pu faire et que nous n'avons pas fait, j'éprouve finalement plus de satisfactions que de regrets.*

*J'ai sous les yeux le Bulletin qui porte le numéro 1, mais qui, en fait, n'a été publié qu'en 1972. Sur la couverture, le beau colombier de Grisy-les-Plâtres, toujours intact. Au sommaire, le compte-rendu de l'Assemblée Générale tenue à Pontoise le 2 novembre 1971 sous la présidence d'Adolphe Chauvin.*

*Après avoir donné à notre jeune association une impulsion décisive, Adolphe Chauvin nous a quittés, ainsi que deux de nos premiers vice-présidents, Roland Vasseur et Jacques Sirat, notre trésorier Yves Borges et la plupart des membres du Comité de 1972. De celui-ci il ne subsiste qu'une poignée de fidèles: Madame de Drée, Messieurs de Kerveguen, Huppe, Jablon, etc.*

*Heureusement, la relève est assurée. Le succès de l'Assemblée Générale que nous avons tenue en mai dernier au château de Serans témoigne de la vitalité de notre association et de sa fidélité à la ligne de conduite qu'elle s'était donnée en 1971 :*

- 1-. « Eduquer, c'est-à-dire faire prendre conscience au public et aux Vexinois eux-mêmes de la beauté de nos paysages, de nos villages et de nos maisons ...*
- 2-. Protéger, c'est-à-dire d'abord faire respecter la loi, les périmètres d'urbanisation et les règles de construction*
- 3-. Animer enfin, pour permettre au Vexin et aux Vexinois de participer au grand courant de modernisation qui entraîne l'Europe, la France et la région parisienne ; et pour aider les élus locaux à trouver le moyen de développer leur commune sans l'urbaniser, sans lui faire perdre son caractère rural et sans détruire le milieu naturel. »*

NDLR : Ce bulletin pour la première fois est particulièrement volumineux. Nous sommes donc navrés de ne pas avoir pu publier tous les articles qui nous étaient proposés, nous nous engageons à les faire paraître dans notre prochain numéro.



*Bassin sur le Sausseron, face au moulin de Ménouville (abreuvoir lavoir)*

## LE FESTIVAL DU VEXIN

*Dimitris Saroglou, fondateur et directeur artistique du Festival du Vexin est interrogé par Bernard Oberlin, secrétaire général adjoint de l'Association Les Amis du Vexin Français.*



© Clotilde Jean de la Tour

*Augustin Dumay et Dimitris Saroglou*

**Bernard Oberlin :** *Le festival a déjà organisé quatre saisons musicales dans le Vexin. Votre quatrième saison a emporté un beau succès. De grands artistes y ont participé, mais tout d'abord, dites-nous comment crée-t-on un festival ?*

**Dimitris Saroglou :** Je me suis installé dans le Vexin, à Parnes, il y a six ans. J'adore cette région. Une belle vue de ma fenêtre vers la campagne vexinoise, quelques balades à pied, la visite de quelques beaux villages et châteaux m'y ont attaché.

Comme pour chaque musicien, ma vie est accompagnée et remplie durablement par la musique.

L'envie de faire de la musique dans la région m'est donc venue tout naturellement.

Très rapidement, je me suis rendu compte que les moyens dont disposent les petites villes sont extrêmement restreints.

Je crois qu'il y a une injustice au niveau de la culture, car il semble qu'elle soit réservée surtout aux grandes villes.

Après réflexion, j'ai pensé à une solution pour ce problème : un grand projet unissant plusieurs petites communes. Un festival...

Ensemble, les habitants des 21 communes qui ont participé à l'édition 2006 représentent

le nombre d'habitants d'une ville comme celle de Pontoise où celle de Mantes.

Les habitants du Vexin ont maintenant un festival de qualité, et ceux des grandes communes voisines peuvent, à l'occasion des concerts, découvrir cette campagne avec ses magnifiques villages.

**B.O. :** *Vous menez aussi une action pour la sauvegarde du patrimoine, d'où le rapprochement de votre association avec « Les Amis du Vexin Français ».*

**D.S. :** S'il n'y a pas assez d'argent pour la musique dans les petites communes, il n'y en a pas non plus pour la sauvegarde du patrimoine.

Ainsi, une superbe église du XII<sup>e</sup> siècle peut-être abandonnée à son sort, et j'avais l'an dernier évoqué la situation en la qualifiant de « église en perdition ».

Pour éviter que le plafond de son église ne s'écroule, une commune de trois cents habitants doit trouver des sommes absolument disproportionnées à ses moyens.

C'est le cas actuellement de l'église de Parnes, qui est le village où est né le festival.

Les artistes, acceptant ma proposition, ont été nombreux à venir jouer gracieusement pour soutenir les travaux de réouverture de cette église.



Clique B. Oberlin

*El Bacha*

Bien sûr, les recettes qui ont été versées à l'Association des « Amis de l'église Saint-Josse de Parnes » sont totalement insuffisantes pour réaliser les travaux, mais je suis sûr que les partenaires de la commune, le Conseil

Général et les Monuments Historiques, seront sensibles au fait qu'il y a des actions comme celle-ci.

J'aimerais que le Festival du Vexin soit un défenseur du patrimoine culturel et architectural.

On pourrait imaginer à l'avenir, que tous les concerts d'une saison aient lieu dans une église en perdition. Imaginez 15 000 personnes défiler pendant deux mois dans cette église qu'il faut sauver. . .

De façon évidente, notre combat est proche de celui de l'Association « Les Amis du Vexin Français ».



Clique Jean-É. La Tour

*Eglise de Chaumont-en-Vexin*

**B.O. :** *Les deux premières années ont-elles été difficiles?*

**D.S. :** Bien évidemment. Parce qu'avant d'être vraiment pris au sérieux, il faut faire ses preuves. Il fallait faire le festival avant de pouvoir être aidé financièrement.

Alors ma femme, Dominique Parain, et moi avons financé la deuxième année et pris tous les risques.

A ce moment-là, la question de « continuer ou laisser tomber » était sur les lèvres de chacun quotidiennement.

Avec un peu d'entêtement et beaucoup de courage nous avons pris la décision de continuer.

Heureusement, car, beaucoup de belles choses se cachaient derrière ces montagnes de doute.

**B.O. :** *La programmation a été prestigieuse, je crois, quel est le bilan du festival cette année?*

**D.S. :** Je crois que nous avons une programmation du niveau des grands festivals inter-

nationaux. Cela est confirmé par la présence d'Augustin Dumay, d'Alexandre Tharaud, d'El Bacha, du Trio Wanderer, mais aussi de plusieurs artistes qui font une belle carrière dans d'autres pays, sans être encore connus en France.

Cliché Jean de la Tour



*L'abbaye de Reilly*

Cliché Jean de la Tour



*Les chœurs du Vexin Normand*

Le bilan est vraiment positif. Plus de deux mille personnes ont assisté aux concerts.

Les visites organisées avant les concerts ont eu elles aussi beaucoup de succès.

FR 3 s'est déplacée deux fois, les radios nationales et régionales ont très souvent

annoncé le festival, et en ce qui concerne internet nous sommes très présents.

Je crois que tout le monde a constaté que nous sommes passés à une autre vitesse.

La différence par rapport aux années précédentes était visible déjà dans la conception de notre brochure et dans la manière de concevoir la communication.

Le public nous a souvent dit que chaque concert était meilleur que le précédent.

Les gens viennent nous demander, presque à chaque concert, d'organiser des concerts dans leur commune.



Cliché Jean de la Tour

*Alexandre Tharaud*

**B.O. :** *Quels projets et quelle vision avez-vous pour l'avenir du festival?*

**D.S. :** Il y a un projet principal : réserver pour nos concerts le meilleur de la production musicale d'aujourd'hui. Les mélomanes, en venant au Festival du Vexin, sauront qu'ils seront éblouis par la virtuosité et comblés par la générosité et l'émotion que leur transmettront les artistes.

On entend dire souvent ces derniers temps qu'il y a « trop de festivals » en France.

Je trouve qu'il est triste de savoir que, pendant la période du mondial, trois matchs de football par jour à la télé, c'est normal (voire pas assez!), mais deux concerts avec du Bach, du Mozart et du Beethoven, c'est trop.

Je suis prêt à me battre pour que cela change et que la musique trouve sa place dans la région.



*Sylvia Vadimova*

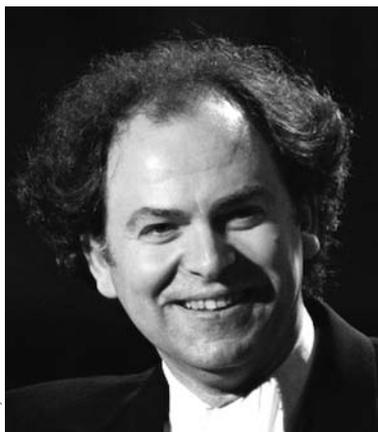
Clické, samedi 10/04



*Eve-Marie Caravassilis*

Clické, samedi 10/04

# LA CINQUIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU VEXIN (FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE CLASSIQUE - SAISON 2007)



Claude Jean de la Tour

*Dimitris Saroglou directeur artistique du Festival du Vexin*

**L**e Festival du Vexin invite pour sa cinquième année les plus grands artistes dans les villages et les églises du Vexin. Dans ce cadre intime, la musique classique trouve alors sa plus belle expression.

Plus que des concerts, le Festival propose un moment agréable et convivial, et une rencontre privilégiée avec des musiciens dont la plupart sont à l'apogée de leur art et de leur carrière.

Exceptionnel par la qualité des interprètes et par la beauté du cadre, le Festival du Vexin vous entraîne dans un voyage onirique à travers les sons, les champs et les vieilles pierres.

Cinq ans, cela peut paraître jeune, mais le Festival est maintenant bien implanté dans la région et dans le cœur des mélomanes pour lesquels il est devenu le rendez-vous musical du printemps.

Amis fidèles du Festival, Augustin Dumay, Abdel Rahman El Bacha et Alexandre Tharaud reviennent encore cette année, avec leur enthousiasme et leur passion pour la musique et pour notre plus grand plaisir.



Claude Jean de la Tour

*Augustin Dumay*

Ils ont marqué un siècle: « Hommage à Sviatoslav Richter ». À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Sviatoslav Richter, l'altiste Yuri Bashmet proposera un programme qu'il a plusieurs fois joué avec cet immense pianiste.

Lors d'un « Hommage à Maria Callas », nous pourrons entendre les plus beaux airs d'opéra chantés et enregistrés par la diva.



*Abdel Rahman El Bacha*

Et si Mozart ou Beethoven étaient là? Un cycle sera consacré à la création musicale avec un compositeur français en résidence, Suzanne Giraud, dont quatre concerts permettront de découvrir l'univers sonore et créatif. L'un des moments forts sera sans aucun doute la création mondiale de « Stereo Space », concerto pour piano et orchestre.

Un festival dans le Festival. Un mini-festival de piano sera proposé au cœur même du Festival. Cinq virtuoses du piano à la personnalité et au tempérament bien différents, parfois même opposés, donneront



*Alexandre Tharaud*



chacun un récital avec le même objectif: nous apporter de grandes émotions durant ces précieux instants.

Du récital de piano à la formation symphonique, en passant par des ensembles comme « TM + » avec ses 22 musiciens, ou bien encore un chœur de 100 choristes pour rendre hommage à Maria Callas, les concerts se dérouleront avec la simplicité et la convivialité que les spectateurs du Festival connaissent bien.



*Virtuosité*

# Programme Festival du Vexin 2007

## Du 12 mai au 8 juillet 2007

### **Samedi 12 mai - 20h 30**

Collégiale des Andelys (Eure)  
Anne Gastinel (*violoncelle*)  
Claire Desert (*piano*)



Anne Gastinel

### **Dimanche 13 mai - 16h 00**

Salle des Loisirs de Genainville (Val-d'Oise)  
« *Hommage à Maria Callas* »

Tomoko Taguchi (*soprano*)  
Philippe Riga (*piano*)  
Chœurs de la ville « *La clef des chants* »,  
direction : Philippe Barbey-Lallia  
*Verdi, Puccini, Donizetti, Bellini*

### **Samedi 19 mai - 20h 30**

Eglise de Saint-Denis-le-Ferment (Eure)  
TM + ensemble orchestral de musique  
d'aujourd'hui, direction Laurent Cuniot  
Dimitris Saroglou (*piano*)  
Jean-Pierre Arnaud (*hautbois*)  
*Debussy, Rameau, Liszt, Dalbavie,*  
*S. Giraud*  
Création mondiale de Suzanne Giraud :  
Concerto pour piano  
« *Stereo Space Concerto* »

### **Dimanche 20 mai - 16h 00**

Eglise de Gamaches (Eure)  
Marie-Paule Milone (*violoncelle*)

Denis Pascal (*piano*)

*Beethoven, Rachmaninov, Bernstein,*  
*Arvo Part*

Création mondiale de Jean-Philippe Bec :  
pièce pour piano

### **Samedi 26 mai - 18h 00**

Domaine de Villarceaux (Val-d'Oise)  
Yossif Ivanov (*violon*)  
Dimitris Saroglou (*piano*)  
*Mozart, Beethoven, Grieg, Waxmann*

### **Dimanche 27 mai - 16h 00**

Eglise de Vaudancourt (Oise)  
Hélène Dessaint (*alto*)  
Sylvain Combaluzier (*piano*)  
*Bach, Schumann, Giraud, Schubert*  
Répétition commentée de S. Giraud

### **Samedi 2 juin - 20h 30**

Château de la Roche-Guyon (Val-d'Oise)  
Dominique Parain (*piano*)  
Philippe Murgier (*comédien*)  
*Kreisleriana et les contes d'Hofmann*

### **Dimanche 3 juin - 16h 00**

Château de Serans (Oise)  
Robert Expert (*contre-ténor*)  
Antonio Soria (*piano*)  
*Debussy, Poulenc, Haendel, Rachmaninoff,*  
*Turina*

### **Samedi 9 juin - 20h 30**

Eglise de Chaumont-en-Vexin (Oise)  
Orchestre de Picardie, direction : Jacques  
Lacombe  
soliste: Abdel Rahman El Bacha (*piano*)  
*Hétu, Saint-Saëns, Dvorak, Brahms*

### **Dimanche 10 juin - 16h 00**

Eglise de Saint-Clair-Epte (Val-d'Oise)  
Augustin Dumay (*violon*)  
Dimitris Saroglou (*piano*)  
*Mozart, Beethoven, Debussy*



*Dominique Parain*

**Samedi 16 juin - 20 h 30**

Eglise d'Oinville-sur-Montcient (Yvelines)  
**Josette Morata** (*piano*)  
*Liszt, Giraud, Chopin*

Conférence animée  
 par Suzanne Giraud (15h00)

**Dimanche 17 juin - 16 h 00**

Eglise de Tourny (Eure)  
**Yuri Bashmet** (*alto*)  
**Dimitris Saroglou** (*piano*)  
*« Hommage à Sviatoslav Richter »*  
*Brahms, Britten, Chostakovitch*

**Samedi 30 juin - 20 h 30**  
 Eglise de Trie-Château (Oise)  
**Jean-Claude Pennetier** (*piano*)

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet - 16 h 00**

Abbaye de Reilly (Oise)  
**Dimitris Saroglou** (*piano*)  
 Au profit de l'église Saint-Josse de Parnes  
*Mozart, Chopin, Mantovani*  
*(jazz connotation)*

**Samedi 23 juin - 20 h 30**

Eglise d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise)  
**Sylvia Vadimova** (*mezzo-soprano*)  
**Dominique Parain** (*piano*)  
*Méodies et airs d'opéra*

**Samedi 7 juillet - 20 h 30**  
 Eglise de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise)  
**Akiko Ebi** (*piano*)

**Dimanche 24 juin - 16 h 00**

Château de Boury-en-Vexin (Oise)  
**Quatuor Sine Nomine**  
**Christian Rivet** (Guitare)  
*Schubert, Giraud, Guerau, Boccherini*

**Dimanche 8 juillet - 18 h 00**  
 Cour d'honneur  
 du Château de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise)  
**Alexandre Tharaud** (*piano*)

*NOTA: Pour des raisons qui seraient indépendantes de la volonté des organisateurs, des modifications pourraient être apportées à ce programme. Il s'agit là d'une éventualité, qui, si elle se produisait, nous conduirait à vous en informer aussitôt que possible.*

## **Informations et réservations**

### **Informations**

Téléphone: 08 70 75 89 49 (prix d'un appel local)  
www.festivalduvexin.com

### **Réservations**

– par courrier:

Préciser les dates du concert choisi et le nombre de places à réserver  
(sur papier libre ou sur le formulaire de réservation en ligne à partir du 1<sup>er</sup> février sur le site [www.festivalduvexin.com](http://www.festivalduvexin.com))

Joindre un chèque à l'ordre de « Festival du Vexin »

– par téléphone (Fnac): 08 92 68 36 22 (0, 34 €/min)

– par internet: [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

– dans les points de vente habituels (Magasins FNAC, Carrefour, Géant)

Vente sur place le jour du concert (*à partir de deux heures avant la représentation*)

### **Tarifs**

– Abonnements: 180 €

Donne accès à tous les concerts du Festival du Vexin 2007

Place réservée

– Carte Liberté: 20 €

Donne accès à tous les concerts au tarif réduit

– Concerts à la carte:

Entre 25 et 20 € (plein tarif)

Entre 20 et 6 € (tarif réduit)



# SERANS, UN VILLAGE DE LA MOLIERE

Claude Delarosière

Serans se situe à mi-pente de la colline de la Molière. Cette butte témoin de l'ère tertiaire est caractérisée par une remarquable séquence géologique avec de haut en bas : les meulières, les sables de Fontainebleau, les marnes et argiles (stampien, sannoisien et bartonien), les sables, argiles et grès marinésiens.

On trouve trace de l'occupation humaine, dès l'époque néolithique, notamment aux environs de la ferme de Figcourt.

Des prospections archéologiques aériennes ont révélé la présence d'un cercle tumulaire de l'âge du bronze au sud du village.

En ce qui concerne l'époque gallo-romaine, une prospection archéologique pédestre du GERA (*Groupe d'Étude et de Recherche Archéologique*) a permis d'identifier un site gallo-romain. La tempête de 1999 ayant déraciné de nombreux arbres, des débris de tuiles *tegullae* et imbrices, ainsi que des tessons de céramique commune ont été mis à jour. Une deuxième prospection au nord de l'église s'est révélée fructueuse puisqu'on y a trouvé non seulement des tessons de poterie commune mais aussi des morceaux de sigillée, céramique de luxe gallo-romaine. Un troisième site se situe à l'entrée du village à l'est de l'église.

Au Moyen Âge, Serans s'appelait Serans-Le-Bouteiller à cause de la fonction honorifique du seigneur du XI<sup>e</sup> siècle (officier chargé de l'intendance du vin à la table du roi). On trouve mention de Serans (*Serranum*) en 1140 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly dont le prieuré est une succursale. L'église est placée au flanc de la colline à proximité d'une source. Rodin a déclaré « qu'elle a l'air

d'une poule énorme qui couve ses poussins ». À l'origine, le vocable de l'édifice était Saint-Martin (Philippe Bonnet-Laborderie dans l'ouvrage *Aimer l'Oise*). De l'époque Romane, il ne subsiste que le clocher carré coiffé d'un toit à bâtière érigé entre 1090 et 1110. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à la transformation du transept en chapelle, à l'édification d'un chœur. Au XVI<sup>e</sup> siècle une nef gothique est élevée avec une façade en gothique flamboyant. Vers 1650, l'abbaye de Saint-Germer-de-Fly fit construire le prieuré qui s'encastre dans le transept sud de l'église. Vu les dimensions impressionnantes de la nef qui semble dévorer le clocher de l'église romane, nous sommes amenés à nous demander pourquoi cette église de village a-t-elle des proportions aussi imposantes ?

La présence à Serans d'une seigneurie aussi puissante que les Cléry et l'implantation d'un prieuré dépendant de la riche abbaye de Saint-Germer-de-Fly n'est sûrement pas étrangère à cette évolution. A une époque où la foi se voulait riche dans tous les sens du terme, une puissante famille se devait d'avoir une église en accord avec son image.

A proximité de l'église se trouvent le château et sa ferme seigneuriale. La terre de Serans entra dans la famille Cléry au XVI<sup>e</sup> siècle. Un portail classique surmonté d'un fronton triangulaire donne accès à la cour de la ferme. Les bâtiments forment une cour rectangulaire. Ils sont construits en moellons avec des chaînages en pierre, couverts de tuiles. Privilège seigneurial, un colombier s'élève dans la partie inférieure de la cour. Dans les cahiers de doléance du tiers état, on trouve en première place l'abolition de ce privilège car les pigeons faisaient d'importants dégâts dans les récoltes. Au nord-est de la cour se

trouve le logis du fermier constitué d'un grand bâtiment construit sur une cave caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle, tout près duquel a été implanté le pressoir. Les autres bâtiments sont des granges à blé et à avoine; les récoltes proviennent des plaines céréalières qui entourent le village des étables à vaches, les herbages sont nombreux sur les flancs de la Molière ainsi que des bergeries. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la végétation du plateau de la Molière était constituée de landes à bruyères où venaient paître les moutons.

Un escalier en fer à cheval abritant une fontaine ornée du masque de Neptune relie la cour de la ferme au parc.

Plusieurs châteaux durent se succéder sur la terre de Serans. Sur le cadastre Napoléon de 1811, deux châteaux apparaissent; l'ancien

au-dessus de la cour de la ferme, parallèle au portail; le moderne en retrait, orienté nord-sud. L'ancien château est déclaré détruit sur le précis statistique du canton de Chaumont-en-Vexin de 1859.

Le château moderne appartient stylistiquement au XVIII<sup>e</sup> siècle, le motif du fronton central représente Pomone déesse des jardins et des vignes.

Serans, petit village du Vexin Français se caractérise par la richesse de son patrimoine aussi bien archéologique, architectural qu'écologique. En effet, la butte de la Molière est une zone d'intérêt faunistique et floristique la plus connue du sud de la Picardie.

## BIBLIOGRAPHIE

- FRION. *Précis statistique sur le canton de Chaumont-en-Vexin*, 1859.
- Bernard DUHAMEL, *Guide des églises du Vexin*, éditions Valhermeil.
- « Guide du Vexin Français » *les amis du Vexin Français* éditions Valhermeil.
- Roger Poux, instituteur, *Un siècle à Serans*.
- Archives du GERA (groupe d'étude et de recherche archéologique du canton de Chaumont-en-Vexin)



Gérard Lagniaux,  
maire de Serans

*NB: L'association Les Amis du Vexin Français remercie vivement M. Gérard Lagniaux, maire de Serans, de les avoir accueillis et guidés lors de son Assemblée Générale annuelle du 14 mai 2006.*

# L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 14 MAI 2006

## Allocution de François Marchon secrétaire général

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 14 mai 2006.

Elle ne fut pas traditionnelle puisqu'elle s'est tenue un dimanche matin au lieu d'un samedi après-midi. Par ailleurs elle avait pris place dans un cadre prestigieux rénové depuis peu, le château de Serans (Vexin Oise). M. et M<sup>me</sup> Vandeputte qui se sont attelés à la restauration des bâtiments abandonnés depuis trop longtemps par leurs précédents propriétaires nous accueillèrent et nous restauraient. L'ensemble des participants a eu à cœur de les remercier pour le cadre agréable qui leur était offert et pour la qualité du déjeuner; il est réconfortant pour une association comme la nôtre de voir ressusciter des bâtiments d'une telle qualité par des « entrepreneurs » qui veulent y assurer une rentabilité permettant de les entretenir.

L'Assemblée Générale s'est donc ouverte le matin en présence de M. Philippe Grégoire, préfet de l'Oise; le président de notre association, Jacques Dupâquier, le secrétaire général François Marchon, le trésorier, se succèdent à la « tribune » pour faire leurs rapports et répondre aux questions; ces rapports sont adoptés puis ce sont les élections au comité directeur: 17 membres sont sortants ou démissionnaires. 101 membres de l'association ont donné leurs pouvoirs, 157 sont présents. À l'unanimité sont réélus M<sup>mes</sup> Silbermann et Vanthuyne, et MM. Muffang, Oberlin, Oyer, Paris, Poirot, Remvikos, Richard, Rossi, Street, Waro, Zentz d'Alnois; sont élus pour la première fois MM Bédarida, Labussière, Lucet, Périllon.

Puis le Monsieur le préfet conclut la réunion avant qu'on ne fasse une photo-souvenir de tous les participants sur les marches de l'escalier menant au château.

C'est le déjeuner, puis les visites par groupes emmenés en particulier par Claude Delarosière, instituteur de Lavilletterte (nous sommes près de 160) des bâtiments en voie de restauration, des jardins en voie de reconstitution, et de la magnifique église de Serans, cette dernière commentée avec talent par monsieur le maire de Serans, Gérard Lagniaux.

On se sépare assez tard...

De nombreuses personnalités furent présentes, la plupart membres de l'association, notamment:

- Gérard Claudel, président du PNR
- Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers-sur-Oise
- Yves Périllon, Inspecteur général des sites
- Stéphane Lucet, Inspecteur général des sites
- Dimitris Saroglou, fondateur et directeur artistique du *Festival musical du Vexin*
- Guy Paris, Conseiller général du canton de Vigny
- Claude Delarosière, instituteur de Lavilletterte
- Thierry Cot, directeur du PNR.
- Gérard Lagniaux, maire de Serans (et Madame)
- Daniel Amiot, président de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses Abords, et vice-président de notre association.

À la suite de l'Assemblée Générale le Comité Directeur du 10 juin 2006 renouvelait le bureau ainsi composé:

- **Président:** Jacques Dupâquier
- **Vice-présidents:** Yves de Kerveguen, Daniel Amiot, Philippe Muffang, Philippe Oyer, Chantal Vanthuyne
- **Secrétaire Général:** François Marchon
- **Secrétaire Général adjoint, chargé de la communication:** Bernard Oberlin
- **Trésorier:** Marie Misak

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 MAI 2006 (SUITE )

## Allocution de Jacques Dupaquier Président des Amis du Vexin français

**N**ous voici réunis au château de Serans pour la 40<sup>e</sup> Assemblée Générale de notre association, honorée cette année de la présence de Monsieur le Préfet de l'Oise, Philippe Grégoire, que nous remercions très chaleureusement.



*Monsieur le Préfet de l'Oise Philippe Grégoire et sur sa droite Jacques Dupaquier.*

Notre association est en effet la plus ancienne institution de ce genre dans la région, s'étant constituée en 1967, avant que le mot « écologie » ne soit entré dans l'usage courant.

Le trait fondamental de l'Association des Amis du Vexin Français est son caractère strictement apolitique: nous défendons l'environnement et le patrimoine du Vexin sans aucun a priori idéologique: nous respec-

tons les convictions de chacun, mais nous veillons à ce que l'association reste neutre politiquement.

Le second principe, celui que nous a enseigné notre premier Président, Adolphe Chauvin, est la non-violence, même verbale: bien entendu, nous ne brûlons pas de voitures, nous ne brandissons pas de pancartes, nous ne manifestons pas publiquement; mais en outre nous ne crions pas, nous n'insultons pas nos adversaires, même les plus mal embouchés.

Autrement dit, nous nous efforçons de respecter tout le monde, en particulier les élus, quelle que soit leur couleur.

Expliquer et convaincre, tels sont nos seuls moyens d'action.

Nos bons rapports avec les élus et les autorités ont porté leurs fruits depuis longtemps:

- Dès 1972, les territoires vexinois du Val-d'Oise et des Yvelines ont été inscrits à l'inventaire des sites, ce qui a contribué de manière déterminante à contenir la poussée de l'urbanisation, car la commission des sites du Val-d'Oise a désormais été saisie de tous les projets d'équipement et même des lotissements au-delà de quatre parcelles.
- En 1974, l'inscription a été étendue aux 30 communes vexinoises du département de l'Oise, puis, beaucoup plus tard, à la vallée du Sausseron.
- Par ailleurs, les sites les plus remarquables (en particulier la région des buttes, la basse vallée de l'Epte et les coteaux de la Seine) ont fait l'objet d'un classement ce qui en principe aurait dû y interdire toute construction en dehors des villages (malheureusement une maison en planches particulièrement laide a pu s'implanter récemment sur la « Montagne »



Cliché : J. Grimbert

*Jacques Dupâquier, Président des Amis du Vexin Français,  
Monsieur le Préfet de l'Oise, Philippe Grégoire  
Guy Paris, Conseiller général du Val-d'Oise.*

d'Haravilliers, dans des conditions très discutables).

- En 1995 a été créé le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR), qui a regroupé toutes les communes vexinoises du Val-d'Oise et des Yvelines, sauf deux. À notre grande déception, les 30 communes vexinoises du département de l'Oise ont été empêchées d'y adhérer, en dépit des avantages matériels et moraux qu'elles y auraient trouvés; et il n'a pas été possible de trouver un accord général à l'occasion du renouvellement de la charte du Parc. Il apparaît clairement que, dans la Communauté de Communes du canton de Chaumont (la Communauté de Communes du Vexin-Thelle), les 13 communes du Thelle pèsent d'un poids politique excessif, négligeant les intérêts des 25 communes vexinoises, menacées aujourd'hui par l'urbanisation. On peut se demander s'il ne faudrait pas envisager de couper ce canton en deux pour permettre à sa partie vexinoise d'assurer son avenir et sa spécificité.

- Nous avons bien conscience que ceci ne pourra se faire qu'à long terme. Dans l'immédiat, il importe surtout d'obtenir le renouvellement de la charte du PNR. Le processus est engagé, mais le calendrier est serré. Pour ne pas le retarder, notre association a renoncé à défendre jusqu'au bout certains amendements.
- Par ailleurs, nous avons beaucoup publié : chaque année deux numéros du *Bulletin*, de plus en plus complets et de mieux en mieux présentés grâce aux talents, à la compétence et au dévouement de Jacques Grimbert et de Bernard Oberlin. Et, en huit ans cinq ouvrages, tirés chacun à 2000 exemplaires au moins, qui ont connu un grand succès : *La maison paysanne du Vexin français*, d'après les textes laissés par Roland Vasseur. *Beautés vexinoises*, avec les photos de Jacques Grimbert. *Vagabondages poétiques en Vexin français*, avec les photos de Romy Silbermann. *Églises et vitraux en Vexin français*, avec les photos de Jacques Grimbert. Enfin, le *Nouveau Guide du*

*Vexin français*, publié par les Éditions du Valhermeil et aujourd'hui presque épuisé

Pourquoi cet acharnement à publier ? C'est que nous pensons qu'il ne faut pas défendre le Vexin comme s'il s'agissait d'une forteresse ou d'une nouvelle ligne Maginot, mais en adoptant une attitude positive : aider le public à prendre conscience de l'identité vexinoise, montrer la beauté de notre petit coin de terre, le faire comprendre et aimer par tous ceux qui portent une responsabilité dans son aménagement

### ***Pourquoi nous combattons ?***

Notre rayon d'action est limité, nos moyens aussi. Et pourtant nous consacrons à la défense du Vexin beaucoup de temps, et toute l'énergie qui nous reste après 39 ans d'action militante totalement désintéressée.

Pourquoi ?

- Parce que nous aimons ces paysages comme les ont aimés jadis Daubigny, Pissarro, Cézanne, Van Gogh et Monet
- Parce que nous considérons le Vexin français comme un véritable «monument historique», comme un élément important du patrimoine national, qui mérite d'être respecté au même titre que les châteaux de la Loire ou les tours de Notre-Dame
- Parce que nous préférons une belle campagne à une triste banlieue
- Parce que nous avons reçu ce patrimoine en héritage de nos ancêtres, et qu'il est de notre devoir de le transmettre, pas trop endommagé, aux générations futures
- Parce qu'un beau cadre naturel est un élément constituant de la qualité de la vie

Si vous avez un beau jardin, vous le soignez, vous le fleurissez, vous n'y jetez pas vos ordures, vous n'écorchez pas les arbres, vous n'y remplacez pas les pelouses par du béton. Or le Vexin est notre jardin, il appartient à tous ceux qui le regardent, à plus forte raison à tous ceux qui l'habitent. Ne le salissons pas,

ne supportons pas qu'on y fasse n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment.

Ce respect, ce souci de qualité n'impliquent nullement un rejet de la modernité : nous ne sommes pas des antiquaires, ni des passésistes ; nous ne demandons pas qu'on mette le Vexin sous cloche, mais nous tenons à ce que sa croissance soit harmonieuse et ne dénature pas nos paysages.

Nous savons bien que la vie économique du Vexin Français a été radicalement transformée au cours du xx<sup>e</sup> siècle ; nous savons bien que l'agriculture ne reviendra jamais au temps des chevaux et des charrettes ; qu'elle ne crée plus guère d'emplois ; mais nous pensons que la solution est à rechercher plutôt du côté du développement du tourisme et des services que dans l'implantation d'activités polluantes.

Sur tous les problèmes d'environnement, nous avons un point de vue pragmatique et non dogmatique. Nous sommes pour la protection de la flore et de la faune, mais nous n'aurions pas l'idée de proposer d'introduire des ours slovènes dans les bois du Vexin !

Nous sommes préoccupés par le réchauffement climatique, mais nous n'acceptons pas l'idée qu'on puisse défigurer les paysages du Vexin français par des éoliennes de 115 mètres de haut, qui ne fourniraient d'ailleurs qu'un appoint énergétique dérisoire ; 10 fois inférieur à ce que procurerait l'isolation des maisons

Nous sommes sensibles aux difficultés de logement des jeunes générations, mais ce n'est pas une raison pour urbaniser nos villages. L'essentiel, à notre avis, est de limiter la croissance démographique de l'Île-de-France, qui crée des situations intolérables.

S'il faut vraiment philosopher, laissez-moi vous rappeler ce qu'écrivait en 1854 le chef indien Sealth à Franklin Pierce, président des États-Unis :

*Comment peut-on vendre ou acheter le ciel, la chaleur de la terre? Cela nous semble étrange. Si la terre et le murmure de l'eau ne nous appartiennent pas, comment peut-on les vendre?*

*Nous faisons partie de la terre et elle fait partie de nous. Ceci, nous le savons: la terre n'appartient pas à l'homme, c'est l'homme qui appartient à la terre et toutes les choses se tiennent entre elles comme le sang qui unit une même famille.*

Je vous remercie

*J. Dupâquier*



Clicité: J. Grimbert

*(De gauche à droite)*

*François Marchon, Secrétaire général des Amis du Vexin Français,*

*Jacques Dupâquier, Président des Amis du Vexin Français*

*Philippe Grégoire, Préfet de l'Oise*

*Guy Paris, Conseiller général,*

*Alain Richard, Maire de Saint-Ouen l'Aumône, ancien Sénateur, ancien Ministre*

*Gérard Claudel, Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français*

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2006 (SUITE)

## Rapport moral

*François Marchon  
Secrétaire général*



Clicé J. Grimbert

Nous avons choisi cette année la difficulté : faire une assemblée générale en matinée... et le dimanche... Mais cela valait le coup, comme vous le voyez, puisque cela nous permet de nous trouver dans ce magnifique cadre de Serans.

Merci à Madame et Monsieur Vandeputte de nous y accueillir.



Clément Laurent - Bealère

*Château de Serans*

**J**e n'ai pas l'impression d'avoir vieilli depuis l'an dernier : en effet pour préparer ce rapport j'ai relu celui de 2005 (comme vous certainement avant de venir) ; je pourrais pratiquement redire les mêmes choses, mes étonnements, mes interrogations. Mais heureusement j'ai vu

quelques évolutions ; c'est donc comme cela que je vais commencer ; je vais d'abord vous parler du fonctionnement interne de l'association, des améliorations visibles et à y apporter, puis des projets ; on continuera sur les actions de défense mais plutôt sous la forme de questions et de réponses, et enfin



Clément Laurent - Bealère

*Château de Serans – Les salles de réunion et de réception*

je laisserai au Président le soin de définir ou de rappeler les formes de notre action et les objectifs pour les années à venir.

Je vous disais l'an dernier combien était délicat le fonctionnement de l'association avec des courriers reçus en de multiples endroits, des coups de téléphone des personnes désireuses d'avoir des renseignements, renvoyés par ci par là, moi-même ne sachant pas toujours vers qui orienter etc.

Ça va mieux ; d'abord parce que de plus en plus de personnes connaissent mon numéro de téléphone – au grand dam de ma femme qui quand elle est là – heureusement pour elle, elle travaille – fait office de répondeur téléphonique souvent et de secrétaire parfois ; parce que mon adresse est de plus en plus connue – au grand dam de la factrice...

Et puis j'espère que nous allons franchir une nouvelle étape avec une adresse e-mail mise en place par Bernard Oberlin.

Qui est Bernard Oberlin ? C'est le nouveau Secrétaire Général adjoint qui au plan bureautique, organisation et créativité a beaucoup de compétences – que je n'ai pas – et avec lequel j'ai beaucoup de plaisir à travailler. Il assume une charge de travail très importante, mais j'en reparlerai tout à l'heure.

Je vous parlais aussi l'an dernier des réunions, classiquement placées le deuxième dimanche du mois au château de Théméricourt ; je m'étonnais que l'effectif présent en réunion du Comité Directeur soit loin de l'effectif théorique et qu'à *contrario* en réunion du Bureau, on soit souvent très nombreux. D'où une certaine confusion dans les sujets abordés : des questions quelquefois « triviales » étaient lors des Comités Directeur et inversement des questions de fond qui devraient être abordées en réunion de Bureau, l'étaient à l'occasion des réunions des Comités Directeur.

On a fait quelques progrès mais il faut continuer. Je remarque que depuis que

nous avons avancé l'heure des réunions à 9 h 30 et que nous arrêtons quoiqu'il arrive à 12 heures l'effectif est plus stable : moins d'arrivées en retard et peu de départs avant la fin.

Et puis nous allons procéder à un grand bouleversement ; le président m'a dit quand je lui ai proposé ce changement que je m'attaquais aux lois organiques de l'Association : nos réunions, à partir de juin prochain n'auront plus lieu le dimanche mais le samedi ; on le fait à titre expérimental mais il a semblé au Comité Directeur (*décision votée à l'unanimité moins une voix*) que, compte tenu de l'évolution depuis trente ans des pratiques de week-end, cela pouvait faciliter la présence d'un certain nombre de membres ; vous allez me dire qu'aujourd'hui justement sous sommes dimanche, alors que d'habitude on faisait l'Assemblée Générale le samedi ; mais nous voulions venir à Serans et M. et M<sup>me</sup> Vandeputte ont accepté de nous recevoir à cette condition. Et il faut les en remercier...



Château de Serans – Les fermes

Je vous avais aussi parlé des consultations nombreuses lors de nos réunions. Il y en a eu moins cette année ; est-ce le fait qu'il y a moins de litiges cette année en Vexin Français ? Peut-être, mais c'est aussi que, connaissant mieux les aptitudes de certains membres, il m'arrive souvent d'orienter les demandeurs (pour des problèmes qui ne me semblent pas trop graves) directement vers les spécialistes.

Les commissions auxquelles participent nos représentants : nous avons là encore un gros effort à faire ; nous avons réactualisé dernièrement la liste de ces représentants et avons demandé à chacun d'eux d'informer le Secrétariat Général des réunions, et d'en faire un bref résumé afin d'assurer la cohérence de la politique de l'association et éventuellement d'en faire une communication dans le *Bulletin*.

Voilà pour le fonctionnement courant.  
Passons maintenant à nos deux chantiers :



Jean-Pierre Béquet – Maire d'Avvers-sur-Oise

### ***Le premier: le changement de nos statuts.***

Il nous a semblé qu'après plus de trente années d'existence et d'activités porteuses d'avenir, le moment était venu de demander à l'État la reconnaissance d'utilité publique ; cela achèverait de nous poser dans l'esprit de certains, mais aussi nous permettrait au cas où quelqu'un voudrait nous léguer sa fortune ou une partie de sa fortune – on peut rêver – d'être exonéré de droits.

Une commission, animée par Jacques Grimbert étudie la question, mais nous savons déjà que nos statuts devront être profondément modifiés.

Peut être serez vous convoqués au cours de l'hiver, ou un peu après, à une première Assemblée Générale puis à une deuxième dans les 15 jours suivants (car vraisemblablement le *quorum* des deux tiers ne sera pas atteint) afin de voter de nouveaux statuts conformes à la réglementation des associations reconnues d'utilité publique.

### ***Le deuxième: celui de la communication.***

C'est bien sûr un mot à la mode mais qui recouvre une réalité de plus en plus prégnante dans notre société actuelle. Et si l'association a toujours fait de la communication : *Bulletins*, Assemblées Générales, présences à des manifestations,...

- Je pense en particulier à la Fête du Parc (et cette année, comme l'an dernier avec l'association de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, c'est Daniel Amiot qui en a pris la responsabilité)
- Aux colloques (je vous rappelle qu'avec là aussi Daniel Amiot et l'association la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, le colloque avec pour thème *N'abîmons plus le Vexin*, dans le cadre des Rencontres du Sausseron, en novembre, a accueilli Nelly Olin, Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable),



Daniel Amiot  
Président de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron  
et vice-président des Amis du Vexin Français

– Aux fabuleux concerts organisés chaque année par le *Festival du Vexin*, dans les villes et villages du Vexin, ce Festival qui fête sa 4<sup>e</sup> saison de succès sous la conduite de Dimitris Saroglou, son fondateur et Directeur artistique,



*Dimitris Saroglou – Fondateur et Directeur artistique du Festival du Vexin*

Donc, si nous avons toujours fait de la communication, nous devons maintenant en établir une politique et utiliser les moyens modernes.

Il y a en effet la communication écrite, qui certes perdurera au travers de nos ouvrages et autres *Bulletins*, mais il y a aussi les autres formes de supports, numériques notamment.

Ainsi, pour vous faire admirer la beauté du Vexin, nous avons imaginé, avec l'immense concours de Patrick F. Joy, archéologue et pilote, de vous montrer le Vexin comme vous ne l'avez probablement jamais vu. Il vous sera présenté depuis les airs, et sa réalisation aura nécessité un très important travail, puisque plus de sept heures de tournage donneront au final environ quarante minutes de « film ». C'est vous dire le temps qu'il faut consacrer au montage, qui d'ailleurs n'est pas encore tout à fait terminé. Mais, vous aurez dans les mois qui viennent, l'opportunité de vous procurer ce DVD que nous avons appelé tout simplement « Le Vexin vu du ciel ».



*Patrick F. Joy – Archéologue et pilote*

Et puis, il y a également l'intensification de notre communication via Internet sur laquelle nous travaillons en ce moment, car nous avons l'ambition de nous rapprocher de vous, et de tous les habitants du Vexin d'ailleurs. Par ce biais, vous aurez la parole, vous pourrez intervenir et vous aurez même la possibilité de devenir les auteurs d'articles, de reportages ou de photographies.

C'est dans cette optique que notre Président a demandé à Bernard Oberlin d'assumer au sein du secrétariat général cette charge, cette lourde tâche, celle d'organiser notre communication, au sens large du terme.

En conséquence, après avoir fait ses preuves pour la brochure *N'abîmons plus le Vexin*, il a hérité du *Bulletin* (le témoin lui ayant été passé dans d'excellentes conditions par Jacques Grimbert qui avait cette charge depuis plus de dix ans) et vous avez pu voir déjà les changements apportés dans la présentation afin d'avoir plus de texte en même temps qu'une plus grande lisibilité.

J'en profite pour vous dire, et ceci touche aussi à la communication, qu'une projection vidéo vous sera proposée cet après-midi, projection qui concernera l'histoire de la restauration du Château de Serans, ce magnifique endroit où nous avons la chance de nous trouver aujourd'hui. Le DVD que

vous verrez a été réalisé par Bernard Oberlin et Philippe Muffang, avec le très aimable concours de M<sup>me</sup> et M. Vandeputte, et de leur architecte, M. Laurent Brélière. Nous les remercions une fois encore.



*Philippe Muffang  
Vice-président des Amis du Vexin Français*

### ***Mais il faut aussi que l'on réfléchisse à l'avenir de l'association.***

Je m'explique : on voit bien – mais c'est actuellement le lot de beaucoup d'associations – que notre association vieillit : le nombre de nos adhérents n'augmente pas, et chacun d'entre nous vieillit.

Il est indispensable que nous pensions à attirer de nouvelles têtes, et il faut donc que nous engagions une politique de recrutement dont la base est une politique dynamique de communication.

Bernard Oberlin fourmille d'idées, il est très compétent en bureautique, (par exemple vous avez pu admirer l'invitation à cette Assemblée Générale), il a du pain sur la planche mais il faut que nous l'entourions, car il ne peut à lui tout seul assumer tout.

S'il y a des bonnes volontés dans la salle qu'elles se dénoncent tout de suite ; en parti-

culier pour le prochain numéro du *Bulletin*, il nous faut des nouveaux auteurs sur des sujets novateurs.

La troisième partie de mon exposé sera très courte ; il s'agit des actions de défense en cours ou les thèmes sur lesquels nous avons pris position.

Je ne ferai que les énumérer ; en effet ce serait plus vivant que les différents protagonistes ou les chefs de file d'une action particulière, qui sont dans la salle aujourd'hui, s'expriment sur ces sujets, nous ne faisons souvent que les accompagner. Je m'essaie à une liste certainement non exhaustive mais qui reprend simplement des questions débattues ou évoquées cette année dans nos réunions. Alors voici cette liste sans aucun ordre :

- Décharge d'Avernes,
- Plan d'exposition aux bruits (PEB) de l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin,
- Plan local d'urbanisme (PLU) de Chaumont-en-Vexin,
- Collège Roland-Vasseur du Bord-d'Haut de Vigny,
- Haras d'Haravilliers,
- La Francilienne,
- Lycée de Magny,
- Parc du château de Vigny,
- Ancienne distillerie de Frémainville,
- Charte du PNR,
- Boues d'Achères,
- Étang d'Amenucourt,
- Mise à 2 x 2 voies de la Nationale 14.

Mais si vous voulez aborder d'autres points vous êtes libres.

Je vais m'arrêter là d'autant plus qu'il faut respecter les horaires.

Je conclus l'an dernier en vous affirmant que, nouveau Secrétaire Général, j'avais découvert combien l'association dont vous faites partie travaille, je continuerai cette année en disant que compte tenu de la charge, vous avez une association qui embauche.

Merci.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2006 (SUITE)

## Rapport financier

Alain Hénin  
Trésorier

### BUDGET 2006

| RECETTES                                | BUDGET           | REEL             | DEPENSES   | BUDGET           | REEL             |
|---|------------------|------------------|--|------------------|------------------|
|   | €                | €                |  | €                | €                |
| <b>SUBVENTIONS</b>                      |                  |                  | ACHATS   | 100,00           |                  |
| DEPARTEMENT DU VAL D'OISE               | 2 300,00         |                  | BUREAUTIQUE MAINTENANCE                          | 230,00           | 217,93           |
| DEPARTEMENT DE L'OISE                   | 1 200,00         |                  | DOCUMENTATION ET ABONNEMENTS                     | 1 256,00         | 123,40           |
| VILLE DE PONTOISE                       | 305,00           |                  | Frais de Personnel / impôts et taxes             |                  |                  |
| <b>SOUS-TOTAL Subventions</b>           | <b>3 805,00</b>  | <b>0,00</b>      | FRAIS DE RECEPTION (sauf A.G.)                   | 600,00           | 0,00             |
| <b>COTISATIONS</b>                      |                  |                  | TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS                       | 200,00           |                  |
| MEMBRES ACTIFS POUR L'EXERCICE          | 10 538,00        | 5 945,00         | COTISATIONS PAYEES A TIERS                       | 800,00           | 229,00           |
| COMMUNES MEMBRES                        | 1 523,00         | 1 085,00         | FRAIS DIVERS DE GESTION                          | 100,00           | 63,20            |
| COTISATIONS ANTERIEURES                 | 1 000,00         | 1 075,00         | Fournitures de BUREAU                            | 450,00           | 623,67           |
| COTISATIONS PERCUES D'AVANCE            | 400,00           | 278,00           | ASSURANCES                                       |                  | 220,27           |
| COTISATIONS JUMEELES SVS                | 1 699,00         | 1 989,00         | Entretien / réparation matériel                  |                  | 134,94           |
| NOUVEAUX COTISANTS AVF                  | 575,00           | 290,00           | <b>SOUS-TOTAL Fonctionnement</b>                 | <b>4 016,00</b>  | <b>1 612,41</b>  |
| NOUVEAUX COTISANTS SVS                  |                  | 82,00            | La POSTE enveloppes T + envois bulletins         | 6 335,00         | 2 118,16         |
| <b>SOUS-TOTAL Cotisations</b>           | <b>15 735,00</b> | <b>10 744,00</b> | IMPRESSION bulletins 57, 58 et 59                | 10 300,00        | 4 517,64         |
| INTERETS sur placements 2005            | 494,00           | 471,89           | <b>SOUS-TOTAL Edition et expédition bulletin</b> | <b>16 635,00</b> | <b>6 812,80</b>  |
| DONS                                    |                  | 278,00           | FRAIS FINANCIERS                                 | 56,00            | 15,92            |
| DRDITS D'AUTEUR guide du Vexin F.       | 50,00            |                  | DROITS D'AUTEUR Eglises et vitraux               | 587,00           | 1173,50          |
| LIVRES Beautés Vexinoises               | 100,00           |                  | Beautés Vexinoises                               | 22,00            | 21,80            |
| Maisons Paysannes                       | 100,00           |                  | <b>DEMARCHES JURIDIQUES</b>                      | 800,00           |                  |
| Cahiers Recommandation SVS              | 30,00            |                  | Vexin Secop - expert comptable                   |                  |                  |
| Autres cessions et recettes             | 750,00           | 879,00           | Le Perchay - contentieux juridique               |                  |                  |
| <b>DVD Le Vexin vu du Ciel</b>          | <b>13 455,00</b> | <b>3 929,00</b>  | <b>DVD Le Vexin vu du Ciel (fabrication)</b>     | <b>17 601,00</b> |                  |
| Assemblée Générale 2006 Serans          | 4 050,00         | 3 929,00         | Assemblée Générale 2006 Serans (frais)           | 3 925,00         | 1 135,00         |
| <b>SOUS-TOTAL Divers</b>                | <b>19 029,00</b> | <b>5 557,89</b>  | <b>SOUS-TOTAL Divers</b>                         | <b>22 991,00</b> | <b>2 346,22</b>  |
| <b>TOTAL recettes</b>                   | <b>38 569,00</b> | <b>16 301,89</b> | <b>TOTAL Dépenses</b>                            | <b>43 642,00</b> | <b>10 771,43</b> |
| <b>Déficit budgétaire exercice 2006</b> | <b>5 073,00</b>  |                  | <b>Excédent réel au 06/06/2006</b>               |                  | <b>5 530,46</b>  |
| <b>TOTAL BUDGET / REEL 2006</b>         | <b>43 642,00</b> | <b>16 301,89</b> |  | <b>43 642,00</b> | <b>16 301,89</b> |

### Résultats exercice 2005

| RECETTES                           | BUDGET           | REEL             | DEPENSES   | BUDGET           | REEL             |
|------------------------------------|------------------|------------------|--|------------------|------------------|
|                                    | €                | €                |  | €                | €                |
| <b>SUBVENTIONS</b>                 |                  |                  | ACHATS   | 100,00           | 17,90            |
| DEPARTEMENT DU VAL D'OISE          | 2 300,00         | 1 800,00         | BUREAUTIQUE MAINTENANCE                          | 630,00           | 218,15           |
| DEPARTEMENT DE L'OISE              | 1 500,00         | 1 200,00         | DOCUMENTATION ET ABONNEMENTS                     | 800,00           | 529,80           |
| VILLE DE PONTOISE                  | 305,00           | 305,00           | Frais de Personnel / impôts et taxes             | 0,00             | 0,00             |
| <b>SOUS-TOTAL Subventions</b>      | <b>4 105,00</b>  | <b>3 305,00</b>  | FRAIS DE RECEPTION (sauf A.G.)                   | 900,00           | 0,00             |
| <b>COTISATIONS</b>                 |                  |                  | TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS                       | 200,00           | 0,00             |
| MEMBRES ACTIFS POUR L'EXERCICE     | 10 519,00        | 10 143,00        | COTISATIONS PAYEES A TIERS                       | 700,00           | 745,00           |
| COMMUNES MEMBRES                   | 1 365,00         | 1 316,00         | FRAIS DIVERS DE GESTION                          | 280,00           | 0,00             |
| COTISATIONS ANTERIEURES            | 2 500,00         | 2 543,00         | Fournitures de BUREAU                            | 900,00           | 388,65           |
| COTISATIONS PERCUES D'AVANCE       | 460,00           | 923,00           | ASSURANCES                                       | 280,00           | 243,90           |
| COTISATIONS JUMEELES SVS           | 1 167,00         | 1 853,50         | Location de matériel & mobilier de stockage      | 150,00           | 0,00             |
| NOUVEAUX COTISANTS AVF             | 420,00           | 919,00           | <b>SOUS-TOTAL Fonctionnement</b>                 | <b>4 940,00</b>  | <b>2 143,40</b>  |
| NOUVEAUX COTISANTS SVS             | 0,00             | 0,00             | La POSTE enveloppes T + envois bulletins         | 5 228,00         | 2 841,10         |
| <b>SOUS-TOTAL Cotisations</b>      | <b>16 431,00</b> | <b>17 697,50</b> | envoi N'abimons plus le vexin                    | 0,00             | 2 333,29         |
| INTERETS sur placements 2004       | 405,00           | 409,01           | IMPRESSION bulletins 56                          | 5 600,00         | 2 744,47         |
| DONS                               | 0,00             | 203,03           | <b>SOUS-TOTAL Edition et expédition bulletin</b> | <b>10 826,00</b> | <b>7 918,86</b>  |
| DRDITS D'AUTEUR guide du Vexin F.  | 605,00           | 605,20           | FRAIS FINANCIERS                                 | 10,00            | 1,00             |
| LIVRES Eglises et Vitraux          | 12 803,00        | 9 745,00         | DROITS D'AUTEUR Eglises et vitraux               | 1 664,00         | 1 005,09         |
| Beautés Vexinoises                 | 400,00           | 218,00           | Beautés Vexinoises                               | 195,00           | 294,60           |
| Maisons Paysannes                  | 540,00           | 234,34           | Impression & frais Eglises et Vitraux            | 4 000,00         | 4 820,70         |
| Vagabondages Poétiques             | 750,00           | 965,65           | Vivre en Vexin Oise                              | 4 500,00         | 0,00             |
| Cahiers Recommandation SVS         | 72,00            | 30,00            | Autres impressions                               | 2 610,00         | 106,96           |
| N'abimons plus le Vexin            | 0,00             | 180,00           | N'abimons plus le Vexin                          | 0,00             | 6 049,37         |
| Autres cessions et recettes        | 0,00             | 1 357,66         | Frais divers N'abimons plus le Vexin             |                  | 1 840,90         |
| <b>DVD Le Vexin vu du Ciel</b>     | <b>14 513,00</b> | <b>3 077,00</b>  | Promotion PNR Oise                               | 2 000,00         | 0,00             |
| Assemblée Générale 2005            | 2 325,00         | 3 077,00         | <b>DEMARCHES JURIDIQUES</b>                      | 2 000,00         | 481,72           |
| <b>SOUS-TOTAL Divers</b>           | <b>32 413,00</b> | <b>17 024,89</b> | <b>DVD Le Vexin vu du Ciel</b>                   | <b>14 514,00</b> | <b>2 175,00</b>  |
|                                    |                  |                  | Assemblée Générale 2005                          | 2 376,00         | 2 990,00         |
|                                    |                  |                  | <b>SOUS-TOTAL Divers</b>                         | <b>33 869,34</b> | <b>19 765,34</b> |
| <b>TOTAL recettes</b>              | <b>52 949,00</b> | <b>38 027,39</b> | <b>TOTAL Dépenses</b>                            | <b>49 635,00</b> | <b>29 827,60</b> |
| <b>Excédent de l'exercice 2005</b> |                  |                  |  | <b>3 314,00</b>  | <b>8 199,79</b>  |

| ACTIF                               | REEL<br>€        | PASSIF                      | REEL<br>€        |
|-------------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| <b>IMMOBILISATION</b>               |                  | <b>FONDS PROPRES</b>        |                  |
| Matériel de sonorisation 1991       | 306,00           |                             |                  |
| Visonneuse 1993                     | 1 067,00         | Fonds associatifs           | 43 778,00        |
| Panneaux d'exposition 1994          | 1 470,00         | Résultats de l'exercice     | 7 277,00         |
| Ordinateur POWERBOOK 2000           | 5 329,00         |                             |                  |
| Imprimante HP 2002                  | 309,00           |                             |                  |
| Photocopieur 2002                   | 638,00           |                             |                  |
| Banderoles                          | 305,00           |                             |                  |
| Téléphone fax AH 2003               | 217,00           |                             |                  |
| <b>Total immobilisation</b>         | <b>9 641,00</b>  | <b>Total fonds propres</b>  | <b>51 055,00</b> |
| <b>STOCK d'OUVRAGES</b>             |                  | <b>DETTES</b>               |                  |
| Beautés Vexinoises                  | 824              | Cotisation perçues d'avance | 923,00           |
| Maisons paysannes du Vexin Français | 421              | La Poste enveloppe T        | 254,00           |
| <b>Total stock</b>                  | <b>1245</b>      |                             |                  |
| <b>CREANCES</b>                     |                  |                             |                  |
| Intérêts à recevoir                 | 494,00           |                             |                  |
| <b>Total créances</b>               | <b>494,00</b>    | <b>Total dettes</b>         | <b>1 177,00</b>  |
| <b>DISPONIBILITES</b>               |                  |                             |                  |
| Compte courant La POSTE             | 2 773,00         |                             |                  |
| Compte courant CCM                  | 2,00             |                             |                  |
| Livret Bleu CCM                     | 16 912,00        |                             |                  |
| <b>Total disponibilités</b>         | <b>19 687,00</b> |                             |                  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                  | <b>52 232,00</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>         | <b>52 232,00</b> |

## Compte d'exploitation 2005 (tableaux ci-dessus)

Il montre un excédent de revenus de 8 200 €, expliqué principalement par l'augmentation unitaire des cotisations, par les dernières ventes d'*Églises et vitraux* à 496 exemplaires, par la publication d'un *bulletin* sur les deux habituels mais aussi par la distribution de 3 000 exemplaires d'un opuscule *N'abîmons plus le Vexin* au coût de 10 200 €. (34% de nos dépenses). Nous avons vendu 69 *Vagabondages poétiques*, 17 *Maisons paysannes* et 18 *Beautés vexinoises*... Un acompte de 2 175 € souligne l'amorce de l'élaboration du DVD qui avait été budgétée *le Vexin vu du ciel*. Cette activité comptable c'est 883 entrées dans 72 postes comptables et 715 enveloppes T...

## Bilan 2005

Au 31 décembre, les stocks de livres disponibles représentent 43% du bilan : ces ouvrages sont à votre disposition pour vos cadeaux au prix réduit à 18 € l'unité. Sans dette significative les fonds associatifs se maintiennent au niveau de l'an dernier : 51 055 €. La situation financière est bonne. J'en souligne les montants.

## Budget 2006

Approuvé par votre Comité Directeur le 12 février il a une tout autre allure que les résultats précédents : il prévoit une perte de 5 100 € pour des recettes de 38 600 €. La raison en est d'abord la remise en vigueur du projet de DVD, déficitaire de 4 000 € dans un budget qui pourrait être majoré de coûts plus précis concernant l'emballage et le livret d'accompagnement, c'est aussi la réduction prudente des cotisations attendues : 15 800 € contre 17 700 €.

Le parrainage que vous nous autorisez à pratiquer les années précédentes au moment du renouvellement des adhésions pourrait reprendre auprès des personnes intéressées par notre combat. Les envois gratuits de bulletins que nous effectuons ne donnent pas 100% d'adhésions nouvelles mais comment aborder, sans votre cooptation, la population jeune dans le Vexin et les nouveaux habitants de nos villages?

La situation financière actuelle de votre association est suffisamment bonne pour absorber la perte prévue au budget 2006. Je vous donne lecture de ce budget en regard duquel figure la situation comptable arrêtée au 13 mai 2006 : l'encaisse disponible est tout à fait significative de la bonne santé financière de votre association : 25 231 euros.

Les cotisations jumelées avec l'association pour la Sauvegarde de la vallée du Sausseron et de ses abords (SVS) en place depuis 1996, ont été augmentées, elles aussi, à 37 €, 43 € et 50 € elles sont partagées à 50 % entre nos deux associations. Ce jumelage que nous considérons positif représente 11% des cotisations encaissées. Nous vous demandons votre accord annuel de renouveler cette offre commune.

Je voudrais aussi souligner que le département du Val-d'Oise comme la ville de Pontoise sont toujours au rendez-vous des subventions (1 800 € et 305 €) et plus particulièrement ici le Conseil Général de l'Oise qui a augmenté sa contribution de 20% à hauteur de 1 200 €. Nous leur renouvelons nos remerciements pour ces aides qui correspondent à 9% de nos recettes de 2005. Ces fonds publics sont un encouragement à notre œuvre collective, bénévole, toujours au service du Parc naturel régional du Vexin français.

# GRANDEUR ET MISÈRE DES ÉGLISES DU VEXIN FRANÇAIS

Lionel Héron

Président de l'association « Les amis de l'église Saint Josse de Parnes »



*l'église de Chars*

Click: J. Gimbert

**L'**ouvrage publié, il y a deux ans, par l'association Les Amis du Vexin Français, mettait bien en relief l'intérêt particulier du patrimoine religieux de notre région<sup>1</sup>.

En effet, si plusieurs provinces de France possèdent, elles aussi, des lieux de culte tout à fait dignes d'admiration, très anciens et d'une grande beauté, les églises du Vexin Français ont gardé, plus que beaucoup d'autres, les

traces de l'histoire mouvementée qui fut la leur : constructions étalées sur de nombreuses années, démolitions totales ou partielles, dues, le plus souvent, à des guerres, (la guerre de Cent Ans y fut terrible), reconstructions, agrandissements, embellissements...

À chaque fois, de nouveaux architectes, de nouveaux artistes intervenaient, porteurs d'une culture différente de celle des premiers bâtisseurs, ou des restaurateurs précédents.



*L'église de Serans*

Cliché : J. Grimbert

D'où ces juxtapositions de styles variés, que l'on remarque dans la majorité de nos églises. Souvent réalisées avec habileté, elles n'ont rien de choquant ; mieux, elles intéressent vivement le visiteur curieux d'histoire. Quant à ceux qui entrent là pour prier, ils peuvent choisir, suivant leurs préférences esthétiques ou leur inclination spirituelle, de contempler, par exemple, plutôt l'abside romane ou plutôt la nef gothique...

Étonnant, c'est l'harmonie qui, sans être toujours parfaite, règne en général à l'intérieur de chacune de ces églises, comme si, après des siècles d'aventures, de drames et de

renaissances, elles avaient atteint à un certain équilibre, une certaine paix, que beaucoup de visiteurs ressentent et apprécient, sans très bien savoir à quoi l'attribuer : les dimensions, (raisonnables, humaines) ? La lumière ? La couleur des pierres ? En tout cas, on s'y sent bien.

Typique, à ce propos, est le récit de Julien Green racontant sa découverte de l'église de Parnes :

« Hier, dans le Vexin, avec Robert et un ami, nous nous sommes arrêtés dans l'église de Parnes. Qui la connaît ? Elle est toute petite, pleine de lumière, couleur d'ivoire,



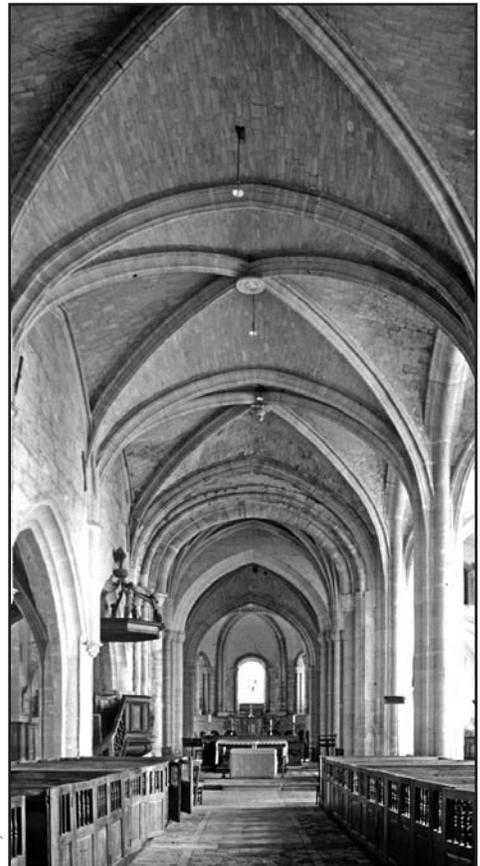
*L'église d'Ennery*

silencieuse, contemplative, seule. Elle rendrait la foi à un incroyant. J'en suis sorti et y suis rentré plusieurs fois pour essayer de retrouver l'impression première, l'émerveillement de la surprise.

Il me semble n'avoir jamais rien vu de plus parfait dans la simplicité. Elle est fort ancienne et jeune à la fois, comme tant d'églises romanes<sup>2</sup>... »

Ne souriez pas d'un tel enthousiasme. Si vous n'êtes jamais entré dans cette belle église de Parnes, je souhaite que vous en ayez un jour la possibilité, mais je crains fort que ce ne soit pas avant longtemps : elle est interdite au public - depuis trois ans déjà, le 7 janvier 2004 pour être précis - et les désordres de l'édifice, analysés par M. Thierry Algrin, Architecte en chef des Monuments Historiques, sont jugés très sérieux. Les travaux seront longs... et coûteux : 3,5 M€ (soit près de 23 MF), dont 1 M€ (soit près de 6,56 MF) seront à la charge de la commune de Parnes.

Or, les caisses de l'État (pour le Patrimoine) sont vides, et celles de la commune ne sont guère plus brillantes<sup>3</sup>!



*L'église de Parnes*

Communiqué du 5 juillet 2006

EXTRAIT DU SITE INTERNET  
BIENVENUE AU SENAT

Paris, le 4 juillet 2006

ENTRETIEN ET SAUVEGARDE DES MONUMENTS HISTORIQUES :  
UNE SÉVÈRE MISE EN GARDE DE LA MISSION D'INFORMATION  
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

*La mission d'information sur l'entretien et la sauvegarde du patrimoine architectural présidée par M. Philippe Richert (UMP Bas-Rhin) et dont le rapporteur est M. Philippe Nachbar (UMP Meurthe-et-Moselle) a présenté son rapport d'étape à la commission des affaires culturelles, qui en a approuvé les orientations et les premières conclusions.*

*Les auditions auxquelles elle a procédé tout au long du premier semestre 2006 l'ont convaincue que la politique en faveur des monuments historiques traversait une crise grave.*

*La mission d'information rappelle que, déjà en 2005, de l'aveu du ministère de la culture, au moins 80 chantiers déjà engagés qui avaient dû être interrompus et 170 opérations importantes avaient dû être différées.*

*La situation s'est encore dégradée en 2006, où ce sont quelque trois cents chantiers qui sont déjà interrompus ou différés, au risque de menacer la stabilité de monuments importants, d'alourdir à terme le montant global de travaux nécessaires, et, enfin, de provoquer des pertes de savoir-faire irréparables en acculant au dépôt de bilan certaines entreprises spécialisées dans la restauration des bâtiments anciens.*

*Les 100 millions d'euros provenant des privatisations ne permettront pas d'éviter cette dégradation : les 40 millions d'euros dévolus aux monuments historiques seront d'ailleurs absorbés pour l'essentiel par les chantiers du Grand Palais et de Versailles.*

*Les crédits attribués aux directions régionales des affaires culturelles, qui ont oscillé entre 240 et 247 millions d'euros sur la période 2000-2005 ne devraient plus s'élever, en 2006, qu'à 195 millions d'euros, ne permettant de satisfaire qu'un peu moins de la moitié des besoins exprimés.*

*Cette situation résulte en grande partie de la résorption des crédits non consommés des exercices précédents, qui ont représenté en 2002 jusqu'à plus de la moitié des ressources financières du ministère. Indispensable dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances, qui limite drastiquement ces possibilités de reports, cet apurement accéléré n'en a pas moins profondément perturbé la conduite d'une politique du patrimoine, qui requiert une permanence et une régularité dans l'effort.*

*La mission préconise, en conséquence, une remise à niveau des crédits consacrés par le ministère de la culture au patrimoine monumental, qui devraient être portés à 350 millions d'euros, ainsi qu'une plus grande régularité dans la dépense, qui permette aux partenaires de l'État - collectivités territoriales qui participent au cofinancement des opérations et entreprises de restauration des monuments historiques - de retrouver la visibilité dont ils ont besoin.*

*Enfin, elle souhaite que l'État se dote des instruments nécessaires à une meilleure gestion prévisionnelle de l'entretien du patrimoine, en procédant à une évaluation des besoins de restauration, assortie de priorités et d'un échéancier. Cette vision globale ne devrait pas se limiter aux travaux financés ou subventionnés par l'État, mais être également assortie d'une évaluation systématique de la dépense fiscale correspondant aux dispositifs intéressant les monuments historiques et les secteurs sauvegardés.*

Contact presse : Astrid Poissonnier 01 42 34 22 90 a.poissonnier@senat.fr

Et Parnes n'est pas le seul village vexinois privé de son église!

L'église de Boubiers, elle aussi, est fermée, depuis quelques mois, le clocher menaçant de s'effondrer.

À Courcelles-lès-Gisors, la « désorganisation de voûtains » a conduit le maire à prendre des mesures d'extrême prudence dans l'utilisation de l'église.

D'autres communes, dans les années récentes, ont dû faire appel aux Bâtiments de France et, le cas échéant, aux Monuments Historiques, pour des interventions nécessaires, parfois devenues urgentes... parce que, là aussi, comme à Parnes, à Boubiers ou à Courcelles, on n'avait pas vu vieillir les pierres, ni les toitures<sup>4</sup>.

Le président de l'association Les Amis du Vexin Français, Jacques Dupâquier a écrit un jour cette phrase vigoureuse, qui peut nous faire réfléchir : « Tout le monde sait que l'homme ne vit pas seulement de mangeaille et de télé (le *Panem et circenses* des Romains) ; qu'il est autre chose qu'une bête à l'engrais, qu'il a besoin de s'élever au-dessus de lui-même, d'aimer, de croire et d'espérer<sup>5</sup> ».

Eh bien, nos églises, lieux de culte pour les chrétiens et de culture pour tous, nous aident, justement, à nous élever au-dessus de nous-mêmes. Elles nous sont, plus que jamais, indispensables ; mais... ouvertes!

*Lionel Héron*<sup>6</sup>

*Président de l'association « Les amis de l'église Saint-Josse de Parnes »*



1.- *Eglises et Vitraux en Vexin Français*, ouvrage édité par l'association Les Amis du Vexin Français elle-même, et réédité en décembre 2006 suite à la récompense (prix *Hercule Catenacci*) attribuée par l'Académie des sciences morales et politiques.

2.- *Journal Vers l'invisible 1958-1967*; éd. Plon 1967, p. 270

3.- Ci-joint, le communiqué de presse du 5 juillet 2006; également sur le site: [www.senat.fr/commission/cult/index.html](http://www.senat.fr/commission/cult/index.html)

4.- Pourtant, la commune de Parnes a fait réaliser des travaux importants dans l'église au cours des vingt dernières années, pour un coût global de 1,4 million d'euros, dont 27,5 % à sa charge, ce qui représente 385 000 euros, soit une moyenne annuelle de... 19 000 euros.

Mais sans doute ces constructions bientôt millénaires ont-elles besoin d'une surveillance plus attentive et très régulière de la part de toutes les parties concernées: Bâtiments de France, Monuments Historiques, Conseil Général, communes elles-mêmes? Cela permettrait certainement des économies importantes et éviterait ces fermetures, parfois extrêmement longues et très frustrantes pour les habitants et les visiteurs de passage.

5.- *Bulletin* de l'association Les Amis du Vexin Français, n° 55, 2004, p. 3

6.- L'Association *Les Amis de l'Église Saint-Josse de Parnes* cherche des fonds pour contribuer au financement des travaux nécessaires évoqués en page 2, § 2. Adhésions et dons ponctuels sont reçus avec reconnaissance. Les chèques sont à établir à l'ordre de « Association Saint-Josse »; adresse: 8, place Saint-Josse, 60240, Parnes. Un reçu fiscal est envoyé sur demande, donnant droit à une déduction fiscale de 66 % du don pour les particuliers, et 60 % pour les entreprises.

# EMPLOIS ET ACTIVITÉS DANS LE VEXIN FRANÇAIS

## Deuxième partie PNR. : Quel type de développement ?

Jean-Claude Cavard  
professeur agrégé de géographie

*On ne le dit pas assez, mais au-delà d'être des territoires au patrimoine et à l'environnement remarquables, les Parcs Naturels Régionaux sont aussi des territoires de vie et d'activités qui accueillent près de 400 000 entreprises (en 2000), relevant des secteurs de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou des services... Les Parcs Naturels Régionaux [sont] des lieux de vie et d'initiatives*

Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, juin 2005

Avec environ 3 660 entreprises dont plus de 1 600 dans l'artisanat, le commerce et l'hôtellerie - restauration, le Vexin n'est pas du tout le « vide économique » que certaines cartes régionales font apparaître du fait de l'échelle employée !<sup>1</sup> Le Vexin est au contraire une frange rurale et périurbaine dotée d'un tissu industriel non négligeable. C'est sans doute une de ses spécificités. Toute une série d'initiatives locales innovantes pour l'époque, dans les années 1960-1970, ont permis l'établissement d'entreprises au gré d'ailleurs des opportunités voire même du hasard. Il est probable que la réalisation de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a totalement bouleversé la donne économique, alors que la DATAR et la mise en place de la redevance « interdisaient » pratiquement l'installation d'entreprises en dehors de Cergy. Très tôt les élus prirent conscience qu'il fallait à la fois protéger le Vexin mais aussi développer l'emploi local. Rappelons l'organisation en 1979

des « États généraux du Vexin » et le texte de synthèse qui y fut élaboré, document de grand intérêt. À partir de 1995, quand fut mis en place le Parc, des outils d'aide ou d'accompagnement aux entreprises prirent le relais, dans un premier temps en faveur du commerce et de l'artisanat (en 1997) et un peu plus tard en appui aux zones d'activités économiques. Après le temps de la protection est venu, en parallèle, celui où le parc est davantage impliqué dans la vie économique locale. En effet, les fragilités économiques du Vexin sont bien connues : faiblesse de l'immobilier d'entreprises, insuffisance des activités de pointe, difficulté de se positionner dans le cadre d'une véritable économie touristique, problèmes du petit commerce rural... *A contrario*, on connaît empiriquement l'existence de petites entreprises, ou de plus grandes, travaillant pour le marché national. Le tissu économique vexinois est donc beaucoup plus complexe qu'une analyse superficielle pourrait le laisser penser.

## ***La croissance de l'emploi vexinois. Dynamiques et problèmes***

En 1999, le Vexin dans le périmètre du PNR offrait un peu plus de 20 000 emplois, dont près de 20 % d'emplois non salariés (commerce, artisanat, petites sociétés ou entreprises). En 2001, selon l'enquête régionale de l'emploi - source beaucoup plus intéressante car portant aussi sur le nombre et le type d'entreprises - le nombre des emplois salariés était estimé à 15 800. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF, bureau d'étude du Conseil régional) observait que 45 % des communes avaient perdu des emplois entre 1998 et 2001.

Une inversion de cette tendance semble pouvoir être décelée depuis la publication en 2003 du travail de l'IAURIF. En effet,

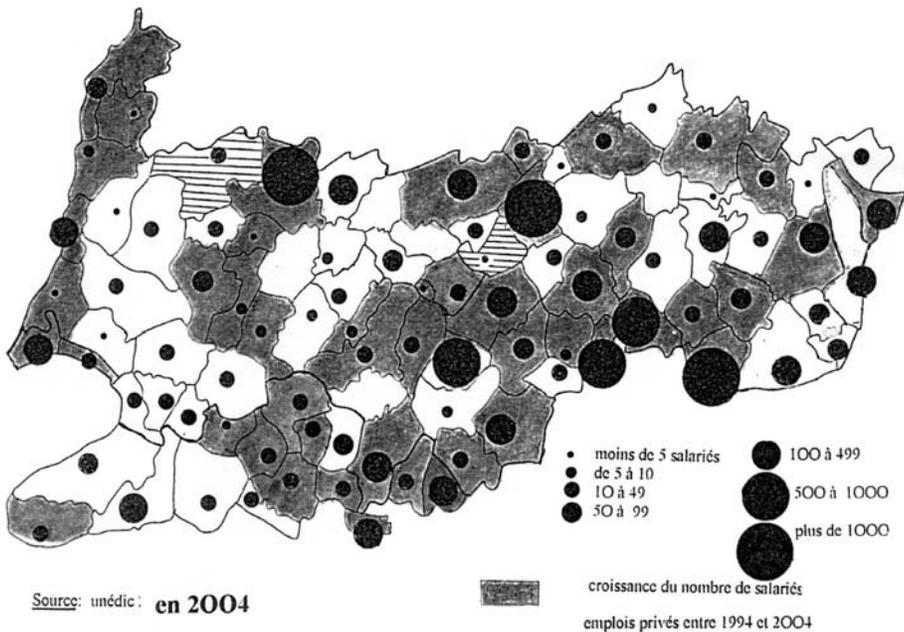
l'emploi privé salarié sur le PNR est passé de 12 598 en 2001 à 13 497 en 2004, soit une augmentation relative de 7 %, ce qui n'est pas négligeable. À cette date, ce sont 4 communes qui ont plus de 1 000 salariés (Ennery, Magny-en-Vexin, Marines, Gargenville). Au total, on reconnaît l'existence de 7 centres qui totalisent en emplois privés plus de 8 000 actifs, soit 60 % du total. Cependant, sur cette même période, 1 187 emplois privés ont été perdus sur 41 communes : pour la plupart des communes quelques unités, mais pour certaines communes, des effectifs beaucoup plus lourds. Dans ce cas, la chute d'effectifs a posé de sérieuses difficultés tant au niveau de l'emploi local que de la taxe professionnelle dégagee : Auvers-sur-Oise (-172), ou Nucourt (-377). La restructuration du bassin d'emploi de la vallée de la Seine entre aussi dans ce cas de figure.



**Maillage communal du Vexin (Val-d'Oise et Yvelines)**

Sur la période 1994-2004, et selon les analyses du Cérus, mais uniquement sur le secteur Val-d'Oise, il a été enregistré une croissance de plus de 47 % de l'emploi privé, soit 4 293 emplois supplémentaires. La carte montre que la croissance des effectifs concerne les

communes ayant réalisé des zones d'activités ; c'est le cas des communes situées le long de la RD 915, mais c'est aussi des villes telles que Magny-en-Vexin, Marines ou Vigny. Dans la périphérie immédiate de Cergy-Pontoise, Boissy-l'Aillier, Génicourt et Ennery parti-



## Nombre de salariés public et privés dans le Vexin Val-d'Oise et Yvelines)

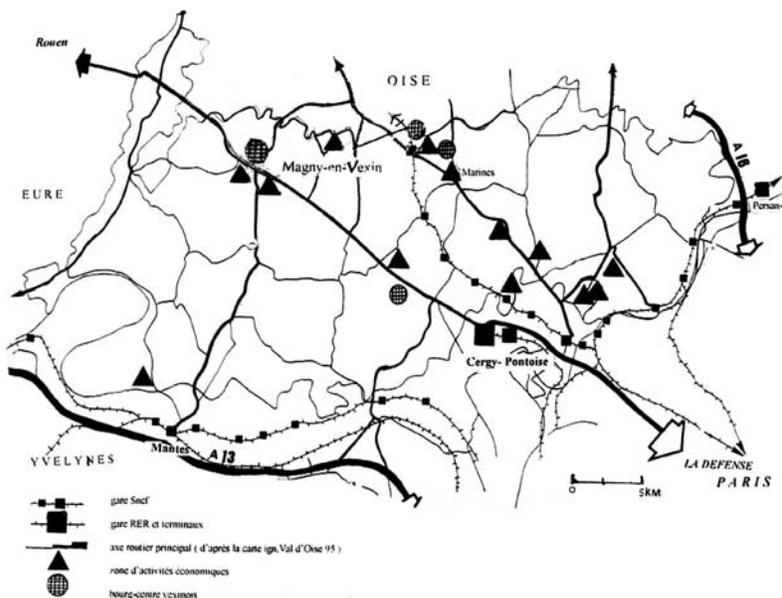
*Nota : Du fait des sources disponibles, le calcul de la croissance a été effectué entre 2001 et 2004 pour les communes yvelinoises*

cipent du même processus de croissance, tout comme les communes de la vallée de l'Epte. À l'inverse, la vallée de l'Oise s'inscrit dans un autre processus: celui de la baisse des effectifs. Ainsi, il est possible de constater une certaine axialisation de la dynamique de croissance et l'émergence récente d'une polarisation autour de quelques centres urbains. C'est sans doute cette tendance qu'il convient de renforcer à l'avenir de manière à éviter un essaimage sans réel effet économique.

Les effectifs de l'emploi public (source: enquête régionale de l'emploi 2001) sont beaucoup moins conséquents et ce du fait des caractères de l'espace géoéconomique: 2829 pour le Vexin Val-d'Oise et 453 pour les communes des Yvelines. Seules les villes dotées de services tertiaires ont des effectifs assez importants: Marines (350), Chars (117) ou Magny-en-Vexin. Enfin, il ne faut pas omettre l'emploi hospitalier, en particulier sur les deux sites d'Aincourt et de Magny-en-Vexin dont l'effectif est d'environ 500 personnes. Une analyse plus fine (qui n'a pu

être faite) devrait analyser l'emploi généré par les maisons de retraite et de santé. Les effectifs y sont importants et le vieillissement de la population nécessitera une augmentation du nombre des établissements. Par ailleurs, comme toutes les zones rurales péri-parisiennes, le Vexin avait jadis des centres de vacances et des « colonies » qui ont marqué la géographie locale de l'emploi. Or, beaucoup ont fermé, entraînant des mutations dans certaines communes.

Globalement, depuis une vingtaine d'années le nombre d'emplois sur le périmètre du Parc a enregistré une croissance non négligeable, et des centres locaux attractifs ont fini par se développer. Le problème n'est plus tellement de vouloir créer de nouveaux emplois dans toutes les communes, mais bien plutôt, nous semble-t-il, de polariser la croissance sur quelques communes de manière à renforcer la concentration des fonctions et à éviter le mitage de la campagne. Ce qui revient à travailler sur de nouvelles polarités dans le Vexin. L'autre problème, classique



## Le Vexin (Val d'Oise et Yvelines) dans le quadrant nord-ouest francilien

*Structuration de l'espace par le maillage des axes de communication*

sur les franges franciliennes, provient de l'inadéquation qualitative entre offre d'emplois locaux et demande d'emplois. D'où les migrations de travail. Mais, comme on l'a vu dans le précédent article, la ville nouvelle a joué son rôle comme créatrice d'emplois pour tout le quart nord-ouest francilien et, de ce fait, limité le volume d'actifs vexinois partant travailler sur Paris. Toute politique de l'emploi dans le Vexin ne peut donc faire fi de la communauté d'agglomération qui, tout au moins économiquement, apparaît comme étant le premier pôle d'emplois vexinois ! En effet en 1994, le nombre de salariés privés sur l'ensemble de la ville nouvelle était de près de 56 000, et en 2004 de plus de 67 000. Toute la difficulté sera sans doute à l'avenir de faire diffuser cet entraînement sur la périphérie, de manière à ce que l'agglomération ne soit plus seulement considérée comme un centre d'attraction et de polarité.

La structure des emplois observable dans le Vexin (qui nécessiterait une bien plus longue analyse) est caractérisée par un certain nombre d'évolutions ou de spécificités. Les

emplois non salariés (artisans, indépendants et commerçants) sont surreprésentés par rapport à la moyenne départementale. On peut observer aussi une forte progression des emplois domestiques (ceux liés aux besoins des ménages). L'IAURIF les estime à plus de 1 500. Le Vexin est toujours caractérisé par un profil orienté vers des emplois locaux dont la qualification est celle d'agents de maîtrise ou d'ouvriers, du fait d'un tissu industriel relativement bien implanté (ex : 485 emplois dans la métallurgie de transformation des métaux en 1999). Selon l'enquête de l'emploi déjà citée, 62 % des effectifs salariés du Vexin travaillent dans le tertiaire – pourcentage un peu inférieur à la moyenne régionale –, et 23 % dans le secteur industriel soit un pourcentage un peu supérieur. D'où la préconisation de l'IAURIF de consolider au maximum les emplois de proximité de manière à éviter que les grands pôles économiques extérieurs n'exercent une trop grande attractivité. On constate néanmoins une augmentation sensible des emplois locaux qualifiés. Sur les 2 000 emplois gagnés entre 1990 et 1999 sur l'ensemble du PNR, 1/3 sont des emplois de

cadres d'entreprises et de la fonction publique. À titre comparatif, en 1975, les ouvriers constituaient encore la catégorie socioprofessionnelle la mieux représentée du Vexin Val-d'Oise avec 41 % du total, différenciant ainsi le Vexin du Val-d'Oise et de l'Île-de-France (cf. thèse citée de Jean-Martin Chaumier en 1982). En l'espace d'une vingtaine d'années, les mutations socio-économiques du Vexin ont donc été fort importantes, ce qui oblige à considérer la géographie de l'emploi du Vexin. Le Vexin s'est résidentialisé et cette évolution n'est sans doute pas achevée. Il en est résulté automatiquement une chute accélérée du taux d'emploi (rapport du nombre d'actifs par rapport au nombre d'emplois offerts sur place ; mais on sait qu'il faut utiliser cet indicateur avec prudence).

Les industries agroalimentaires vexinoises, bien que participant à plus de 8 % du nombre des emplois salariés du Vexin-Val-d'Oise ont connu et connaissent de fortes fluctuations, du fait des mutations au niveau des principales sociétés (exemple de l'entreprise Jacquet transférée de Bezons et reprise par Harris, elle-même ayant été rachetée sur le site de Vigny). De même, la société hollandaise – Trouw nutrition France – à Vigny, 125 salariés s'est spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires pour animaux. Il s'agit d'un secteur d'activités qui mériterait une analyse approfondie. Le Vexin étant sur une très grande partie un espace géographique encore rural, même si l'apport de populations urbaines en a fait de plus en plus un territoire que l'on peut appeler « rurbain », il est évident que l'agriculture ne peut et ne doit pas être escamotée ni oubliée. Son rôle peut s'avérer à l'avenir primordial pour d'autres activités para-agricoles et non plus seulement à orientation agroalimentaire comme c'est le cas aujourd'hui. Certes, et c'est tout à fait classique, la population active agricole ne représente plus que 8 % du total des actifs selon le RGA (*recensement général de l'agriculture*). Le pourcentage est d'ailleurs un peu plus élevé que celui constaté en Plaine de France ou en Brie parisienne, secteurs à très

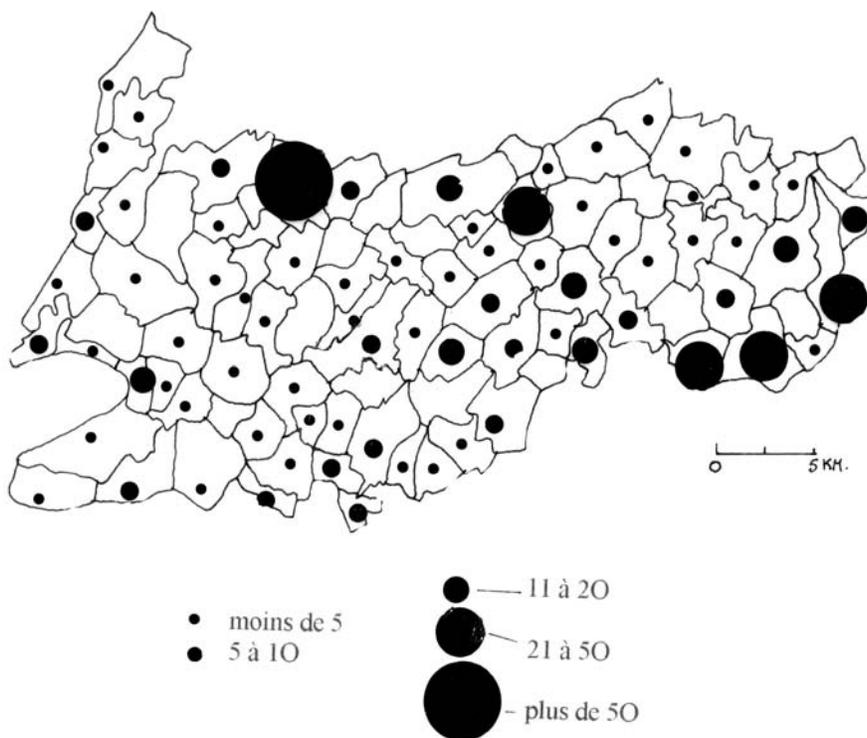
forte concentration des exploitations. Avec une surface agricole utile d'un peu plus de 40 000 hectares (soit 4 fois la surface de Paris!) et avec 402 exploitations agricoles, en terme d'emploi le Vexin-PNR offre l'équivalent de 808 UTA (*unité de travail agricole*). Les multiples colloques consacrés récemment à l'agriculture périurbaine se sont orientés vers des préconisations concernant les nouvelles « niches » en tant que filières différentes et susceptibles de créer de nouveaux types d'emplois (cf. ci-dessous).

Des travaux récents et intéressants effectués par l'IAURIF en collaboration avec le Parc ont mis l'accent sur d'autres formes de création indirecte d'emplois. On renverra à la bibliographie (cf. travaux cités) concernant la notion d'économie résidentielle. En effet, le moteur du développement d'un territoire est constitué non seulement par le productif et les services (il y a dégageant d'emplois et de revenus) mais aussi par les flux de revenus qui viennent l'irriguer de l'extérieur et par la circulation locale de ce revenu d'actifs ou de retraités. En d'autres termes très simplifiés, le revenu d'un cadre supérieur travaillant à La Défense et habitant dans le Vexin peut en partie au moins être dépensé localement, mais à la condition que ce même cadre en voit l'intérêt! (présence de services, de commerces ou d'équipements de bon niveau). L'économie résidentielle dépend donc du niveau des revenus de la population active résidente. Un nombre élevé de communes, surtout dans l'est du Vexin, participe de ce type de catégorie sociale. Dans le Parc, le nombre de titulaires de revenus tend à augmenter et le PNR accueille une population relativement aisée (source IAURIF). Selon la même source, la part de la base résidentielle dans l'ensemble des revenus basiques du Vexin est de 76 %, alors que celle du productif privé n'est que de 10 % (contre 43 % et 24 % en moyenne pour l'ensemble des aires urbaines françaises). Le poids des revenus basiques (43 %) du Vexin français lié à la présence d'actifs extérieurs serait

cinq fois plus élevé que pour la moyenne des territoires français. Le développement local économique d'un territoire comme le Vexin ne passerait pas seulement selon cette thèse, par le seul secteur basique marchand (= le productif), mais par la captation du maximum de revenus. Il semble cependant que l'économie résidentielle doit venir davantage en appui aux sources classiques et réelles de création de richesses (à savoir, le productif, les services, le commerce et l'artisanat). Depuis plusieurs années, la création des emplois vexinois s'est portée en majorité sur les services au sens large (services à la personne, services aux entreprises etc.).

### Quel développement économique pour le Vexin ?

Tenter de répondre serait risqué ! Selon l'un de nos interlocuteurs, spécialiste en immobilier d'entreprises, s'il est bon que le Vexin fortifie son tissu artisanal et que tout soit fait pour réaliser des parcs d'activités bien intégrés à l'environnement, il serait aussi nécessaire que les activités en majorité présentes sur ces mêmes parcs soient moins basiques<sup>2</sup>. Il faudrait rechercher l'« excellence » et faire en sorte que les nouveaux créateurs d'entreprises prennent conscience de l'intérêt de s'installer dans le Vexin. Il serait sans doute illusoire de vouloir copier le « modèle » d'un nouveau Plateau de Saclay. Les conditions économiques du Vexin



Nombre d'établissements de services privés et publics par commune en 2000 (Vexin Val-d'Oise et Yvelines)

(Source : enquête régionale de l'emploi, 2000)

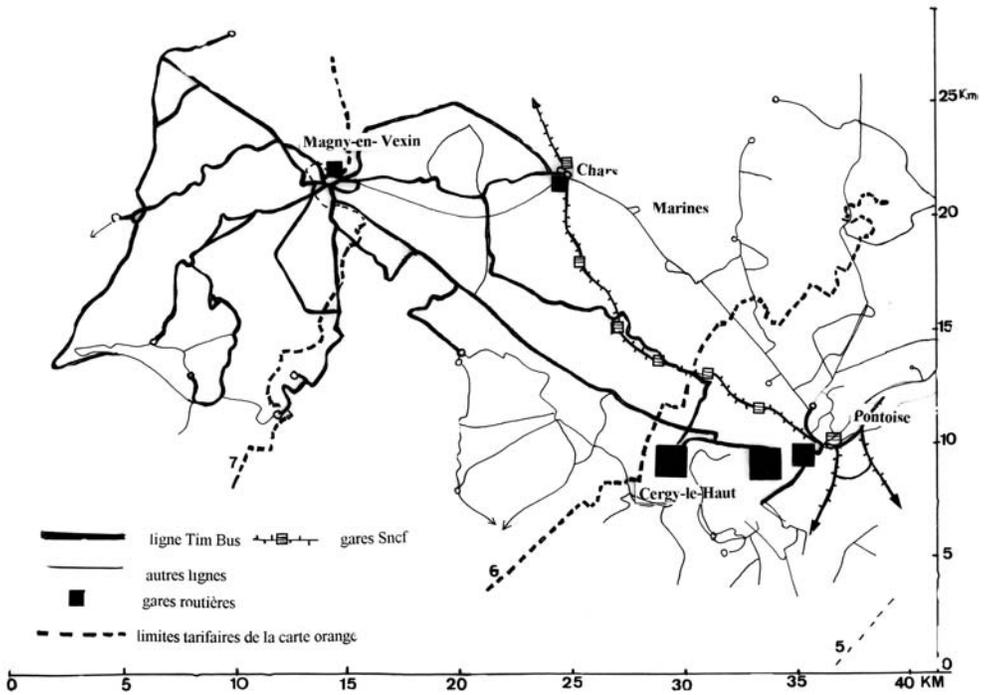
sont bien différentes. Mais, *a contrario*, il est envisageable de tout faire pour attirer des petites entreprises, laboratoires, établissements spécialisés dans les services. Un certain nombre de pistes sont d'ores et déjà en cours de réflexions : développer les métiers d'art, réhabiliter certaines fermes désaffectées ou/et « offrir » des locaux pour artistes ou artisans spécialisés. Les parcs d'activités peuvent participer à ce processus de la recherche orientée vers davantage de sophistication. Peut-être faudrait-il aussi mieux connaître les potentialités complémentaires entre certaines entreprises du Vexin et celles de l'agglomération de Cergy car en un certain sens, Cergy-Pontoise demeure la capitale économique du Vexin tout comme traditionnellement jadis, Pontoise pouvait l'être. Il ne faut plus voir la « ville » comme concurrente de la campagne, car la « bataille » serait perdue d'avance mais bien davantage comme un pôle de développement pouvant diffuser sur ses périphéries. Le Vexin présente également des différences sociospatiales (niveau de richesse) entre l'ouest et l'est. Il faut donc aussi répondre aux problèmes socio-économiques d'une partie de sa population, d'où la nécessité de créer des emplois productifs et des emplois de proximité (commerce, artisanat, services) répondant le plus possible à la demande locale que l'économie résidentielle pourrait générer. Présentement, le Vexin ne bénéficie pas encore de centre de formation professionnelle.

Bien sûr nul territoire ne peut fonctionner en vase clos et tout développement qui ne se voudrait qu'endogène serait voué à l'échec. Les emplois créés ne bénéficieront jamais aux seuls Vexinois. Ainsi, en 1999, chaque jour, ce sont près de 29 000 actifs vexinois qui vont travailler à l'extérieur et 11 000 actifs ne résidant pas dans le Vexin qui viennent y travailler. Toute amélioration des transports collectifs est bien évidemment susceptible de permettre aux salariés des entreprises vexinoises l'accès aux lieux de travail. Mais, par amélioration, il faut entendre non seulement mise en place d'un réseau mais aussi et surtout adaptation au trafic, aux horaires et à la demande, le tout selon les critères de

rentabilité! Or, on sait que la desserte en transport collectif des zones géographiques peu denses – et c'est le cas du Vexin – est difficile à rentabiliser et pose quantité de problèmes. De réels efforts ont été effectués mais des améliorations sont à envisager en fonction du personnel employé dans les parcs d'activités actuels et futurs.

Le concept de développement local né dans les années 1980 et spécifique aux départements provinciaux est peut-être aussi adaptable à ces franges franciliennes dont fait partie le Vexin. En effet, ce concept induit une très forte implication des acteurs locaux dans le développement économique d'un territoire. Or, le Vexin est sans doute l'espace géographique val-d'oisien qui a été en tête du mouvement. Dans les années 1960 et 1970, certains élus ont été dans une certaine mesure des pionniers : création de zones d'activités, mise en place de circuit de ramassage scolaire, attraction d'entreprises de taille importante et animatrices économiques de tout un canton, réalisation enfin de foyers ruraux. On pense à Nucourt avec l'installation de « la Griffine » (397 salariés actuellement) ou à Vigny (la première commune à avoir créé une zone d'activités). Que l'on relise toutes les discussions qui se sont tenues en Conseil général de Seine-et-Oise et du Val-d'Oise et dont le sujet était peu ou prou le Vexin! Elles furent très nombreuses! C'est sans doute tout cet héritage qui a favorisé l'émergence d'une identité vexinoise, unique dans cette partie du département, laquelle a permis ou tout au moins favorisé la réalisation d'un Parc. En terme économique et en terme de développement local, les structures financières et les outils créés par le Parc constituent un très précieux moyen de réflexion et de réalisation. Que se serait-il passé si le Parc n'avait pas existé?

Véritables terreaux d'innovations et d'expérimentations, les Parc naturels régionaux franciliens sont appelés à jouer un rôle capital dans les territoires des franges de l'agglomération. Assez semblables en fait aux espaces de



**Le réseau de cabotage en ligne de bus  
mis en place dans le Vexin par le département du Val-d'Oise**  
*(Source : d'après les données du Conseil général du Val-d'Oise)*

la « ceinture verte » anglaise, les PNR franciliens peuvent devenir à l'avenir de véritables « laboratoires », des centres de vie mais aussi de travail. Fortifier en équipements et en services les petites villes vexinoises (ex : Marines, Magny-en-Vexin, Vigny...) est une nécessité si l'on s'oriente vers une meilleure prise en compte des revenus dégagés par l'économie résidentielle. Une hiérarchie urbaine tend à s'esquisser dans le Vexin et c'est sans doute dans ces espaces d'urbanisé que pourront éclore de réelles potentialités économiques. (en services, en petites entreprises performantes).

Les entreprises de pointe et laboratoires existent certes dans le Vexin, mais en très petit nombre, ainsi que l'attestent les fichiers d'entreprises. Deux entreprises vexinoises seulement sont classées officiellement en RD (Recherche et Développement), l'une à Commeny, l'autre à Nesles-la-Vallée! Cependant, l'agglomération

de Cergy-Pontoise vient d'être reconnue et labellisée pôle de compétitivité. Les structures d'aides à l'innovation en faveur des entreprises présentes sur le département et le potentiel technologique et universitaire existant sur Cergy peuvent laisser augurer à l'avenir de nouvelles formes de relations entre les entreprises vexinoises et le futur pôle technopolitain. C'est en partie fini du rôle classique de la route pour attirer les entreprises, tout au moins pour les activités pointues. Une nouvelle forme de télétravail est à envisager et de nouveaux réseaux locaux de coopération entre le Vexin et Cergy sont aussi à développer (concept des *clusters*). Une analyse très précise des entreprises de sous-traitance par filière industrielle pourrait être utile, à l'exemple du travail effectué par la Chambre de commerce Yvelines-Val-d'Oise sur la filière automobile. Par ailleurs la connexion complète des parcs d'activités du territoire du Vexin par le très

haut débit en fibres optiques pourrait être une nouvelle donne pour le tissu économique vexinois. (16 ZAE du Val-d'Oise éligibles jusqu'à 2 mégasymétrique dont fait partie seulement pour l'instant la ZAE d'Ennery).

Les récents colloques organisés en 2005 et 2006 par la Région Ile-de-France dans le cadre du Schéma régional de développement économique (SRDE) ont abordé tout ce problème complexe des nouvelles filières et « niches » entrepreneuriales. Citons brièvement les conclusions du colloque de juin 2006 concernant les PNR franciliens. Selon les différents intervenants entendus, il ne faut pas oublier le développement classique et basique (à savoir l'artisanat, le commerce local et le productif) mais les réflexions vers des pistes nouvelles liées aux écoactivités et aux écoindustries (matériaux isolants, biomasse etc.) ont été longuement avancées. Il est nécessaire aussi de faire « revivre » les industries agroalimentaires et on a pu parler de la création d'écopôles. Chaque territoire possède donc un potentiel et une spécificité qu'il faut affiner et spécialiser. Le télétravail va bénéficier d'une nouvelle législation de manière à le sortir sorte de sa marginalité, et le SRDE soutiendra le développement de ces nouvelles activités. Quant à Cergy, elle est apparue comme n'ayant pas d'effet d'entraînement suffisant sur son territoire environnant.

En outre, les réunions de concertation des élus du Val-d'Oise dans le cadre de la révision du SDRIF (*Schéma directeur régional d'Ile-de-France*) ont abouti en octobre 2005 à préconiser pour le Vexin un certain nombre de pistes (cf. réunion de Théméricourt, sous la direction de Jean Pichery, conseiller général): création d'emplois mais selon une logique désormais intercommunale, développement des filières rurales, orientation vers un renforcement des emplois de service à la personne et vers une véritable économie touristique. On rappellera aussi que le projet de territoire du Vexin retenu en janvier 2005 par le Conseil général du Val-d'Oise à l'issue de quatre débats (dont l'un consacré aux

problèmes économiques) a ciblé tout un certain nombre d'objectifs correspondant aux grands enjeux vexinois identifiés (mise en place d'une offre de services, soutien aux ZAE intercommunales etc.).

Enfin, le projet de Charte révisé et récemment adopté montre à l'évidence la nouvelle inflexion du PNR vers un développement économique mais dans le respect de l'environnement et du concept de développement durable. Tout l'article 14 serait à citer: soutien à l'artisanat et au commerce local, promotion des activités économiques, création d'ateliers locatifs et de « fermes de métiers » (lieux de formation et vitrines des métiers), processus d'exemplarité pour les parcs d'activités économiques. L'article 15 se donne comme objectif de transformer par l'entremise de *Cap Tourisme* le Vexin, espace culturel, patrimonial (remarquable) et paysager en espace réellement touristique mais sans tomber dans le « piège » des complexes récréatifs (...mais, les seuls, il est vrai, à créer des emplois en nombre important). A Magny-en-Vexin, le parc d'attraction *Aventure Land* a créé 30 emplois! Le Vexin vient de signer la Charte européenne du tourisme durable. Selon une étude intéressante réalisée par le Parc, les activités touristiques n'offriraient aujourd'hui guère plus de 1150 emplois directs. Le Parc ne totalise que 73 chambres! La difficulté extrême pour toutes ces franges franciliennes procède du problème de captage du « gisement » touristique résidant à Paris (plus de 35 millions de nuitées en 2005!). Des hauts lieux du tourisme francilien tels que Versailles n'arrivent d'ailleurs toujours pas à transformer le visiteur d'un jour en touriste! Toujours est-il qu'une politique touristique bien maîtrisée peut à la longue porter ses fruits et être créatrice de richesses et d'emplois (en relation avec les autres territoires voisins: l'Eure, l'Oise ou la Somme). Sur un autre registre, dans son article 13, l'avant-projet de Charte réaffirme sa volonté de soutenir les démarches nouvelles de valorisation de l'agriculture (bioénergie, biocarburant etc.).

## Conclusion

En définitive, on en revient toujours à la même question à laquelle à laquelle il est bien difficile de répondre : *Comment créer de l'emploi rural à l'ombre de l'agglomération parisienne ?* pour reprendre l'expression d'un excellent document<sup>3</sup>. Les outils mis en place par le Parc pour l'accompagnement économique sont le témoignage que la structure

d'un organisme de ce type en Ile-de-France est innovante et capitale pour ces franges plus ou moins éloignées des grands pôles économiques franciliens. Un véritable développement économique passe sans doute par une panoplie très ouverte de stratégies diversifiées. Ce qui est loin d'être simple, certes, mais les évolutions récentes constatées sont encourageantes !

## Bibliographie

Dans l'impossibilité de donner dans le cadre de cet article une véritable bibliographie, on soulignera seulement l'intérêt des travaux suivants :

- *Bilan économique et social du Val d'Oise* (1983, 2006), bilan annuel et tout document économique réalisé par le Comité d'Expansion économique du Val-d'Oise
- *Bulletin* de L'Association des Amis du Vexin Français, direction Jacques Dupâquier, 1972-2006 (très nombreux articles consacrés aux aspects économiques et touristiques du Vexin ; nombreux comptes rendus sur des documents aujourd'hui difficiles à retrouver : travaux du CEDIV de 1972, travaux du SDAU-PAR de 1975 à 1980 etc.) ; cf. en particulier le numéro spécial consacré au Vexin et paru en janvier 1977, numéros 10 et 11. (*Aménagement et problèmes actuels du Vexin*)
- Commission de Développement économique et social du Parc Naturel Régional (*relevés de décisions*), 2001-2006
- Anne BEAUVAIS, *La situation et les perspectives de développement des capacités d'accueil d'activités économiques sur le territoire du parc naturel régional du Vexin français*, CEEVO, 2001, 28 pages
- *Contribution à l'évaluation territoriale du parc naturel régional du Vexin français*, Rapport, IAURIF (pour le compte du Vexin), 253 pages, janvier 2004 (les aspects économiques sont étudiés pages 247 à 252)
- *Quel développement économique pour le Vexin français ?* Conseil général du Val-d'Oise, 2003, 30 pages
- *Accompagner le développement du territoire du Vexin français*, Conseil général du Val-d'Oise, octobre 2004/4 pages (cf. en particulier les pages 23 à 46 présentant les déclinaisons possibles des projets et des enjeux)
- Parc Naturel Régional du Vexin français, *Avant projet* de Charte validé par le comité syndical du 3 avril 2006, objectif 2019, 103 pages
- *Bilan d'actions 1995-2005 du Parc Naturel Régional du Vexin français*, sous la direction de Gérard Claudel, Parc Naturel Régional, 2006, 80 pages
- *Les chiffres clés du tourisme*, sous la direction de Jean-Pierre Becquet, Parc Naturel Régional du Vexin français, 2004, 38 pages.
- Le concept d'économie résidentielle a fait l'objet de plusieurs mises au point sur le Vexin (IAURIF) et *Économie résidentielle : l'exemple du Parc Naturel Régional du Vexin français*, Courrier scientifique du Parc Naturel Régional, sous la direction d'Antoine Da Lage, 2006, pages 6 à 10 (pour plus de précisions pour la méthodologie et le vocabulaire tech-

nique usité qui n'a pu être repris dans cet article, on peut consulter le travail réalisé par cet organisme et consultable au centre de documentation de l'IAURIF)

- *Dossier technique des Ateliers territoriaux du SDRIF*, Mantes-la-Jolie, 9 décembre 2005, 13 pages, I et Région (concerne le Vexin et la vallée de la Seine, section du Mantois)
- L'histoire industrielle du Vexin a été retracée avec talent et minutie dans la thèse de Jean-Martin Chaumier, *Villes et campagnes du Vexin*, Université de Nanterre Paris X, 382 pages, 1982 (l'auteur fut un des rédacteurs du SDAU-PAR) ; cf. aussi l'étude de l'IAURIF de 1991 en vue de la réalisation du Parc Naturel Régional *Présentation générale du Vexin*, 1991
- Le suivi du « monde des entreprises » et du tissu économique départemental peut être effectué à partir de : *La Gazette* (supplément hebdomadaire - Panorama), *l'Echo-Le Régional*, *L'Économie en Val-d'Oise* et *l'Envol 95 CEEVO*, *le Journal* de la CCI Versailles-Pontoise et *Contact Entreprises* (Édition MF Promotion, concerne surtout Cergy-Pontoise mais aussi le Vexin). Par ailleurs, de nombreuses mises au point récentes et utiles sur les aspects économiques dans le *Journal du Parc* sous la direction de Gérard Claudel

### Notes

1- cf. la carte par ailleurs excellente du Conseil régional sur l'Ile-de-France. Le Rapport du conseiller général Berrurier sur la Seine-et-Oise en 1957 et les rapports de la Séméaso (future Sémavo) renseignent très bien sur le tissu économique de l'époque.

2- entretien du 1<sup>er</sup> mai 2006 avec M. Michel Richon, conseiller en entreprise et administrateur

3- *Atlas rural et agricole de l'Ile-de-France*, IAURIF, DRIAF, Préfecture de Région, 2005, 92 pages.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements aux personnes et aux services qui ont fourni statistiques, fichiers d'entreprises, documents ou qui m'ont entretenu des problèmes économiques du Vexin. (Entretiens en DDE, CCI, CEEVO, PNR).

Les idées émises dans ce texte n'engagent bien évidemment que l'auteur.

**Cartographie:** Jean-Claude Cavard

**Note:** La troisième partie de cet article paraîtra dans le prochain *Bulletin* des Amis du Vexin Français et abordera les thèmes suivants : le tissu économique vexinois et ses mutations depuis le début des années 1950, les évolutions récentes de l'immobilier d'entreprise, l'économie domestique et l'évolution du commerce et de l'artisanat, enfin, le Parc Naturel Régional en tant qu'acteur du développement économique. Il ne sera pas fourni de bibliographie complémentaire sauf travail plus récent publié.



Cliffel Laurent - Babilare

*Le Château de Serans*



Cliffel Laurent - Babilare



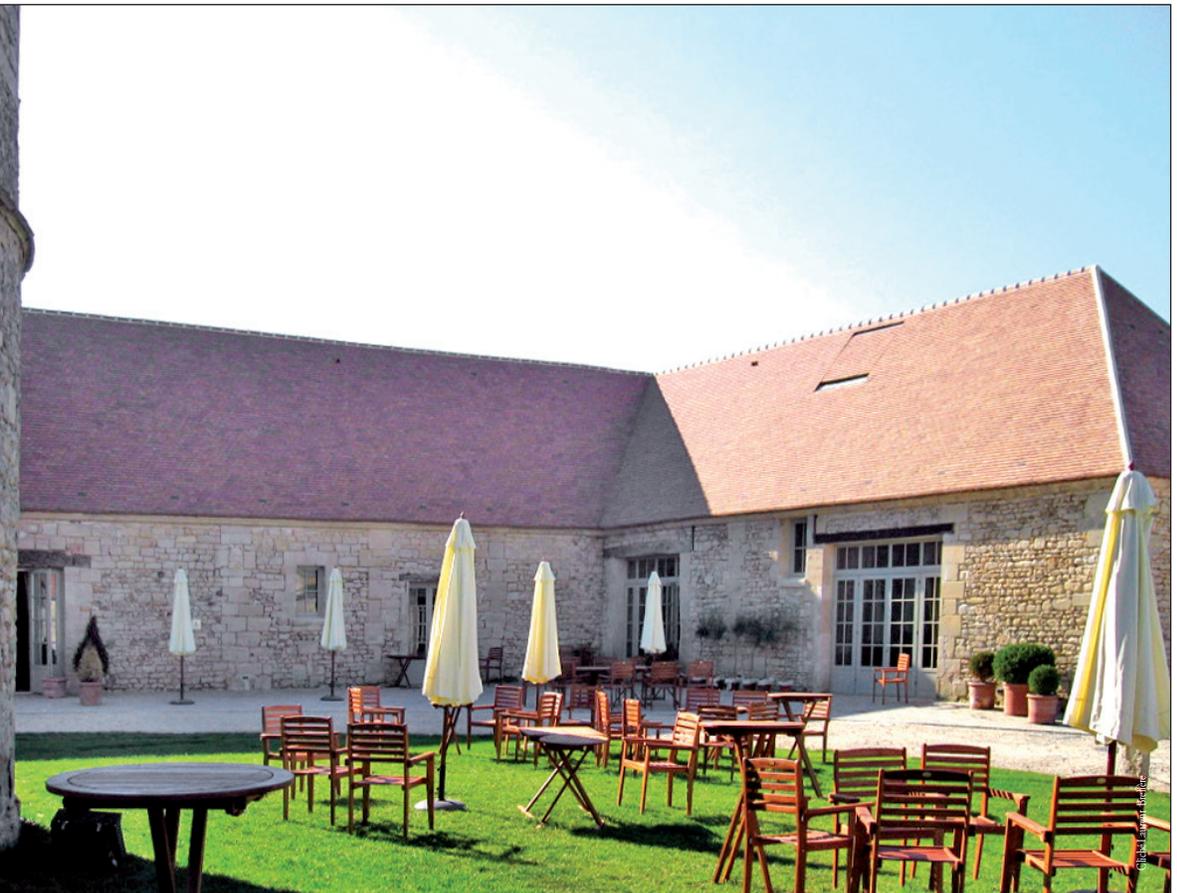
*Association Les Amis du Vexin Fra*



*Français - Serans, 14 mai 2006*



*La cour de la ferme et le colombier*



# RENAUD CAMUS

## Comment massacrer efficacement une maison de campagne, en dix-huit leçons (Éditions Privat, 2006)

Jacques Dupâquier

**R**enaud Camus, auteur à succès d'une soixantaine d'ouvrages dont le point commun est l'humour (voir en particulier son *Éloge de la Honte* et son *Éloge moral du paraître*) se lance cette fois dans l'architecture rurale, avec un charmant petit livre qu'il aurait pu intituler *Éloge de la laideur*.

Dès les premières lignes, le ton est donné : « comment massacrer une maison paysanne »... Efficacement, et, dirais-je, économiquement (de préférence) – car ce serait une erreur de croire qu'il est indispensable de dépenser des fortunes pour obtenir, à partir d'une jolie maison de campagne en plus ou moins bon état, une authentique horreur qui puisse figurer honorablement, sans contestation possible, parmi les monstruosité les plus remarquables du paysage français. »

Tout est de cette verve, mais, comme on ne peut tout citer, nous nous contenterons de donner quelques têtes de chapitre :

- Première leçon : retirez les crépis
- Deuxième leçon : modifiez les ouvertures
- Troisième leçon : élargissez les fenêtres
- Dixième leçon : rusticisez... etc., etc.

Bien entendu, Renaud Camus introduit les indispensables nuances : il concède par exemple qu'il y a de vilains crépis, qu'il existe des piscines discrètes, et que, lorsqu'on a la chance d'avoir une maison moche, on peut y faire n'importe quoi !

Les imprécations jubilatoires de Camus ne sont pas toujours à prendre au pied de la lettre,

mais elles donnent à réfléchir. Un bon conseil : lisez les deux Camus ! (non seulement le grand Albert, mais l'impertinent Renaud).

Les Amis du Vexin Français n'ont pas attendu la parution de cet excellent livre pour dénoncer le massacre des maisons de campagne (voir dans nos bulletins la rubrique : *Les producteurs de laid*), mais ils sont tentés d'ajouter quelques chapitres à ceux de Renaud Camus, quitte à déborder un peu du sujet :

- Dix-neuvième leçon : plantez votre maison dans un paysage magnifique : vous aurez ainsi une vue imprenable sur le site saccagé (voir par exemple le Haras de la Montagne à Haravilliers) ;
- Vingtième leçon : trouez votre toit. Renaud Camus a signalé, dans ses deuxième et troisième leçons, tout le parti qu'on peut tirer du percement des façades pour défigurer efficacement une maison de campagne. Il a oublié un procédé plus facile et plus économique : l'éventrement des toitures



Une vraie maison du Vexin en pierre de pays !

- par des « châssis suédois » ou par des panneaux solaires.
- Vingt-et-unième leçon : tartinez de ciment (jaune si possible, mais on peut aller jusqu'au rouge bouvreuil et, pourquoi pas au violet?) vos murs après les avoir éventuellement décrépés. Peu à peu, le ciment rongera vos vieilles pierres, mais vous pourrez avantageusement les remplacer par des parpaings.
  - Vingt-deuxième leçon : peignez vos menuiseries extérieures (et même éventuellement vos murs) de couleurs agressives par exemple le blanc cru ou, mieux encore, le bleu vif. Si quelque malintentionné vous critique, vous lui répondrez que vous êtes un disciple de Van Gogh ou de Vlaminck, et que vous tenez à exprimer votre forte personnalité.
  - Vingt-troisième leçon : garnissez vos fenêtres de grilles en fer forgé, les plus tarabiscotées qu'un cerveau torturé pourra imaginer. Si vous en avez les moyens, vous pouvez aussi remplacer les haies ou les murs de votre jardin par des ferronneries de même facture. En matière de massacre, vous en aurez pour votre argent!
- Vingt-quatrième leçon : agrémentez votre pelouse et, au besoin, les piliers de votre portail par des nains de jardin, les plus kitsch que vous pourrez trouver. Si vous êtes pieux, vous préférerez certainement des angelots ; si vous êtes de tempérament agressif, des lionceaux.
  - Vingt-cinquième leçon : pour votre jardin, choisissez de préférence des essences exotiques ; pas de marronniers, pas de tilleuls, pas de bouleaux ! De même, pour les haies, pas de fusains, pas de lauriers, pas de noisetiers, pas de charmille, mais de préférence des thuyas qui, soigneusement taillés, vous feront un joli rempart de « béton vert ».
- En conclusion, les trois éléments de base que vous devez vous procurer de toute urgence pour massacrer votre maison sont du béton, du plastique et des pots de peinture de couleurs vives.
- Au travail et du cœur à l'ouvrage!



*Une vraie maison du Vexin en pierre de pays !*

# DERNIÈRES NOUVELLES DE L'ÉGLISE ET DU SITE DE MONTS

Bertrand Rossi



Cliché: B. Rossi

*Démolition du pignon parasite*

## ***Côté est: l'église enfin désenclavée***

Depuis une longue durée l'église de Monts était assombrie par un bâtiment adjacent qui emprisonnait son chevet et dont notre association préconisait la démolition. Dans le précédent *Bulletin* des Amis du Vexin Français, nous indiquions que la Communauté de Communes venait de racheter ce bâtiment et avait déposé un permis de démolir. Aujourd'hui cette démolition est chose faite. Le soleil levant illumine de nouveau le chevet et le chœur à travers les belles couleurs des vitraux. Tandis qu'à l'extérieur l'église désenclavée a retrouvé sa grandeur.

On ne saurait trop louer cette courageuse initiative du Président Letellier et des élus de la Communauté de Communes des Sablons. Il est très rare de voir des élus oser une telle

action. Elle démontre que les atteintes portées au patrimoine ne sont pas inéluctables, mais qu'on peut et qu'on doit revenir sur les erreurs du passé.

Elle restera dans les annales comme un exemple fondateur pour l'avenir.

## ***Côté ouest: mobilisation pour le prochain démantèlement du transformateur tour***

À ce jour cependant la « tour » en briques continue de dépareiller le paysage face au principal portail roman de l'église, face à la mairie et à de nombreuses maisons du village. De même que les monstrueux poteaux en béton. Il faut absolument qu'EDF exécute son engagement écrit du 22 février 1996 de supprimer cette construction obsolète. Étant



Clicke: B. Rossi

*Chevet de l'église désenclavé*

rappelé que le coût des travaux devait être pris en charge à 100 % par EDF dans le cadre de sa mission de service public, qui incluait alors la restauration de l'environnement.

***Volonté de préservation du paysage manifestée par M. Philippe Grégoire, préfet de l'Oise, à la dernière assemblée générale de l'association Les Amis du Vexin Français.***

Dans son allocution devant nos adhérents au château de Serans, Monsieur le préfet Philippe Grégoire a souligné la qualité du paysage vexinois et l'importance du rôle joué par notre association pour sa préservation. Au cours du débat il a été rappelé qu'EDF, bien qu'aujourd'hui privatisée, n'en demeure pas moins la même entreprise qu'il y a dix ans et qu'elle doit tenir la promesse faite à Monts. Informé de ce dossier, Monsieur le Préfet a déclaré aux membres de l'assemblée que le transformateur doit impérativement être effacé et qu'il va réunir les divers intervenants pour parvenir à bonne fin.



Clicke: B. Rossi

*Cabines haute et basse*

***Consensus à la Commission des sites du 12 janvier 2007 pour l'effacement des nuisances électriques à Monts.***

La démolition du transformateur-tour a été approuvée par cette commission, présidée

à Beauvais par la Secrétaire Générale de la Préfecture, M<sup>me</sup> Petonnet. En présence des représentants d'EDF, du syndicat d'électricité de l'Oise, ainsi que du maire de Monts, le président des Amis du Vexin Français, Jacques Dupâquier et le vice président Philippe Muffang ont demandé que cette démolition aille de pair avec la suppression des poteaux en béton.

La Direction régionale de l'environnement s'est d'ailleurs officiellement prononcée au cours de la séance pour l'enfouissement des lignes dans ce site du Vexin.

Tout le monde est tombé d'accord sur ce principe.

### ***Opposition aux poteaux en béton rétrogrades***

Cependant, pour des raisons administratives, cette mesure ne serait pas encore applicable à ce jour à l'intérieur des bourgs. La menace a donc plané, au cours de la réunion, non seulement du maintien mais pire encore du rajout par EDF de poteaux en béton à proximité de l'église... On se trouverait alors devant le paradoxe aberrant de poteaux en béton supprimés dans la campagne et réintroduits au contraire dans les abords du monument qui vient d'être restauré ! Ce serait compromettre la réhabilitation du site entreprise par la Communauté de Communes des Sablons.

Cette compromission ne doit évidemment pas être acceptée, même sous prétexte de mesures provisoires (sur lesquelles il serait ensuite très difficile de revenir).

Nous demandons aux élus de ne pas laisser attenter au beau travail réalisé mais d'adopter au contraire un programme d'enfouissement définitif des lignes aériennes à Monts : ceci dès à présent, même si les travaux doivent avoir lieu ensuite par étapes. La volonté qui aura été ainsi clairement inscrite, sera essentielle pour le renouvellement des mandats lors des prochaines élections.

### ***Le principe de l'enfouissement des lignes électriques dans le bourg doit être adopté sans ambiguïté***

Les habitants ne veulent plus de ces poteaux en béton qui ont insidieusement modifié leur paysage et qui se dressent à côté de leurs maisons, brandissant à grande hauteur des éclairages publics de style « banlieue ». Leur suppression permettra de revenir aux lanternes campagnardes proposées par le président Letellier. Placées plus bas et de lumière mieux adaptée, elles joueront un rôle particulièrement important pour la qualité de vie des habitants et pour l'image de marque de Monts.

Dans l'immédiat il faut absolument procéder à l'effacement du transformateur et à l'enfouissement des lignes à cet emplacement. Les Amis du Vexin Français demandent aux responsables, avec l'assistance et sous l'autorité de monsieur le préfet, d'obtenir de tous les partenaires – y compris EDF – les aides et prises en charge nécessaires à l'opération.

Les efforts de la Communauté de Communes des Sablons ne doivent pas être dévalués par les nuisances d'une époque révolue, mais poursuivis jusqu'à leur aboutissement : la reconquête du paysage caractérisant le Vexin au flanc des Buttes de Rosnes. Cet endroit, le plus haut lieu géographique de toute l'Île-de-France, doit aussi redevenir l'un des plus beaux.

*N.D.L.R. C'est avec grand plaisir que nous tenons à saluer les heureuses réalisations de la Communauté de Communes des Sablons, présidée par le D<sup>r</sup> Alain Letellier, et l'action militante déployée sur place par notre adhérent et ami Bertrand Rossi, afin que ce site important de notre Vexin soit réhabilité et remis en valeur. Cette démarche exemplaire méritait d'être mise à l'honneur dans ce Bulletin des Amis du Vexin Français.*

## INFORMATION AUX HABITANTS D'AMBLAINVILLE

*Maryvonne Dussaux*

*Présidente de l'association  
Protection et Sauvegarde du Patrimoine d'Amblainville*

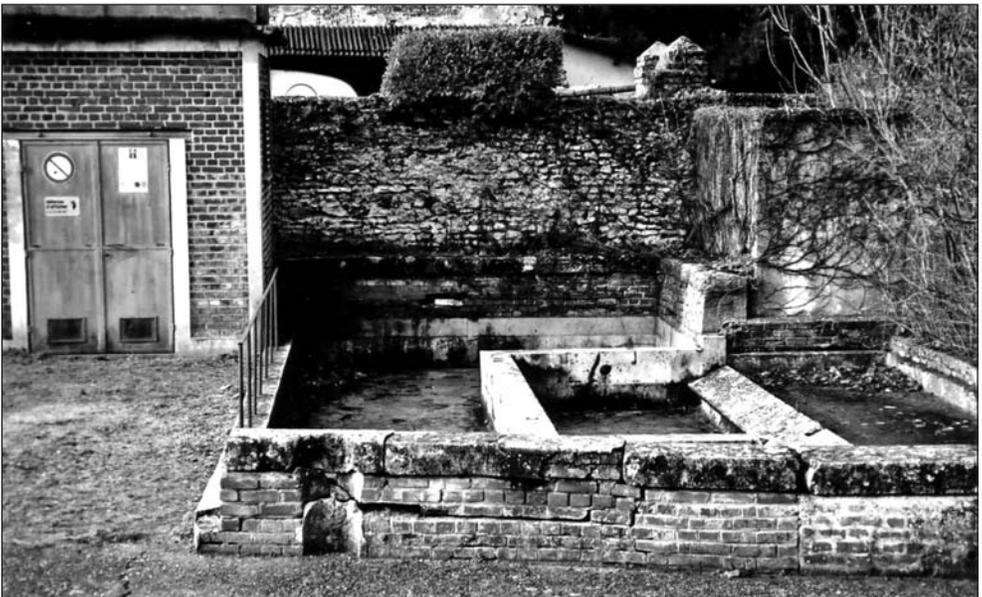
### ***Nos lavoirs seront-ils un jour entretenus ?***

Depuis de nombreuses années, notre association demande à ce que des travaux d'entretien soient faits sur les lavoirs qui sont laissés à l'abandon depuis de nombreuses années. En mai 2005, nous avons remis à la municipalité un document de travail comprenant des éléments historiques, des photos de l'état des lavoirs et des devis. Notre demande était de réfléchir collectivement sur des projets d'aménagement des deux sites afin d'une part de préserver les lavoirs mais également le cadre rural de notre village.

L'objectif pour le lavoir de Sandricourt est d'améliorer les entrées de village dont la

qualité visuelle détermine l'image de notre commune. Quant au lavoir situé chemin de Fontenelle, autrefois appelé lavoir du bois d'en bas, il est depuis toujours un lieu de promenade et sa restauration devrait s'inclure dans une réflexion sur les cheminements piétonniers dans le village qui serait à repenser dans un souci de sécurité et de qualité de vie.

En dépit de nombreuses relances, aucune décision à ce jour n'a été prise. Or, le lavoir du bois d'en bas est dans un état de péril imminent, le mur situé le long du champ étant proche de l'éboulement. Tout le monde s'accorde à dire qu'une fois le mur par terre il sera trop tard. Pourtant aucune décision ne se prend.



Cliclé Maryvonne Dussaux



Cliché Maryvonne Desautels



Cliché Maryvonne Desautels

Depuis juin 2006, en lien avec la mairie, nous travaillons en partenariat avec l'association *Concordia* qui propose d'organiser des chantiers internationaux pour effectuer la réfection des murs. L'idée est d'accueillir deux groupes de jeunes venant de tous les pays du monde avec le projet d'être utile et de rencontrer la population. Dans ces chantiers des places sont également offertes aux jeunes Amblainvillois. Deux animateurs encadrent les groupes dont un animateur technique qui assure la qualité du travail réalisé. Le projet est d'ores et déjà soutenu par le Conseil Régional et le Conseil Général qui accordent des subventions pour les frais de séjour et d'encadrement. Le montage financier laisse à la charge du propriétaire 8 000 € plus les matériaux.

*L'association P.S.P.A. a décidé de verser 4 000 € pour soutenir le projet. Une négociation serait possible sur le coût des matériaux.*

Mais, nous venons d'apprendre que la mairie pour des raisons financières ne soutient pas ce projet. Nous comprenons que des travaux de voirie importants sont à faire mais nous ne pouvons pas croire qu'il est impossible, sur un budget d'environ 2,83 millions d'euros (budget 2006), de dégager 4 000 € pour un projet qui concerne à la fois le patrimoine, la jeunesse, la vie associative et citoyenne et l'animation socioculturelle.

*Nous sommes surpris par la décision de nos élus.* Notre association a toujours fait preuve de civisme notamment en effectuant bénévolement des travaux sur les bâtiments publics (petite porte du cimetière qui est maintenant devenue l'accès principal par exemple). Notre attachement à notre patrimoine est profond et nous sommes prêts à continuer.

Mais, *la dynamique associative a besoin de projets qui se concrétisent.* Elle ne peut se nourrir de faux espoirs et de désillusions. Le « vivre ensemble » se construit dans la prise en compte des différents points de vue.

C'est pourquoi, les membres du conseil d'administration de l'association *Protection et Sauvegarde du Patrimoine d'Amblainville* demandent publiquement et respectueusement à monsieur le maire d'Amblainville ainsi qu'à l'équipe municipale de prendre en compte l'urgence des travaux à réaliser sur les murs du lavoir du bois d'en bas, de faire avant l'hiver prochain les travaux de réfection et par conséquent de réexaminer DANS SES DIFFERENTS ASPECTS la proposition de l'association *Concordia*.

# DROIT DE RÉPONSE



*N.D.L.R. : Monsieur Alain Letellier, Président de la Communauté de Communes des Sablons nous avait demandé un droit de réponse suite à l'article de Madame Maryvonne Dussaux, Présidente de l'association Protection et Sauvegarde du Patrimoine d'Amblainville (P.S.P.A), paru dans notre Bulletin n° 57. C'est bien volontiers que nous lui accordons ce droit, et profitons d'ailleurs de cette occasion pour le féliciter et le remercier de sa collaboration active dans la préservation du Vexin Français.*

N/Réf: HG/FL – n° 441/2006

Monsieur le Président de l'Association Les Amis du Vexin Français,

C'est avec grand intérêt que j'ai lu le bulletin n° 57 de l'Association des Amis du Vexin Français.

Toutefois, l'article intitulé « Pour une restauration de l'église d'Amblainville » appelle de ma part quelques remarques.

En effet, la présidente de l'association Protection et Sauvegarde du Patrimoine d'Amblainville déplore le manque de travaux effectués sur l'église.

Or, depuis la prise de compétence de la Communauté de Communes des Sablons en matière de restauration du patrimoine en 1999, de nombreux travaux ont été réalisés sur cet édifice classé.

Tout d'abord, c'est la restauration du clocher en 2000, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, qui a mobilisé des fonds communautaires à hauteur de 69 593 euros, puis une mise en sécurité des sculptures de la voûte et du balustre de la tribune pour 13 650 euros. Enfin, des travaux conséquents (536 302 euros) ont été lancés depuis février 2005 en vue de la restitution de l'état <sup>xv</sup> siècle des toitures basses et de la réfection des maçonneries et enduits des façades nord et sud.

Il est impossible de ne pas s'en apercevoir puisque des échafaudages sont installés depuis plusieurs mois!

À ce titre, vous trouverez en pièces jointes quelques photographies des travaux en cours.

Je dois enfin vous dire que depuis sept ans, la Communauté de Communes des Sablons a engagé une grande opération de restauration du patrimoine local ; vingt églises sont concernées dont deux classées monuments historiques et quatre inscrites à l'inventaire supplémentaire. L'ensemble des travaux est estimé entre 18 et 20 millions d'euros hors taxes.

Aussi, vous comprendrez bien que les propos tenus dans l'article susnommé ne reflètent pas la réalité et entachent même la réputation de ma collectivité. Je souhaiterais par conséquent, qu'un nouvel article faisant état des travaux déjà réalisés sur l'église d'Amblainville, soit publié dans votre prochain bulletin.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Le Président Alain Letellier*

P.-S. : Je remercie Monsieur Rossi de Monts, membre de votre comité, qui lui, dans son excellent article page 37, salue l'initiative de la Communauté de Communes des Sablons « qui mérite d'être citée en exemple à travers toute la France »



Click Communauté de Communes des Sablons



Click Communauté de Communes des Sablons

*Ci-dessus et à gauche : avant travaux*



Click Communauté de Communes des Sablons



Click Communauté de Communes des Sablons

*Ci-dessus et à droite : après travaux*

# COMPTE RENDU DE LA XXIV<sup>e</sup> RENCONTRE DU SAUSSERON

*Daniel Amiot  
Président de la Sauvegarde  
de la Vallée du Sausseron et de ses abords*

## *Architecture et agriculture* Préserver le patrimoine bâti agricole

*Tenue le samedi 18 novembre 2006 à Auvers-sur-Oise au Café de la Paix, la XXIV<sup>e</sup> Rencontre du Sausseron a connu un succès non démenti. Plus une chaise de libre dans l'ancienne salle de cinéma qui a accueilli, plus de cent participants.*



**L**e patrimoine architectural agricole, constituant l'essentiel de nos paysages, n'est plus adapté aux nécessités de l'agriculture moderne. Ces maisons, dont quelques-unes datent du XVI<sup>e</sup> siècle, témoignent

de notre histoire rurale. Les grands corps de fermes qui participent à la beauté de notre région, avec leur cour intérieure, leur pigeonnier, leurs granges, leurs étables, sont pour certains abandonnés totalement ou partiellement et quelquefois dénaturés.

rés. Faute de moyens pour entretenir ces bâtiments, lorsqu'ils perdent leur fonction agricole, il est urgent, face à l'emballement de la pression urbaine, de proposer à leurs propriétaires de nouvelles fonctions.

Le PNR du Vexin français, dans son projet de nouvelle charte, souligne l'importance des reconversions pour sauvegarder ce patrimoine.

### **La journée**

Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers et vice-président du PNR, a accueilli avec Daniel Amiot, président de la SVS, un public, présent dès 9h15, qui a fait preuve d'une attention soutenue tout au long de la journée et a activement dialogué avec les conférenciers.

Parmi les nombreuses personnalités présentes on reconnaissait :

- Philippe Houillon, député-maire de Pontoise
- Marc Giroud, maire de Vallangoujard
- Philippe Guéroult, maire de Nesles-la-Vallée
- Jacques Tournaire, maire de Livilliers
- Jean-Claude Courmont-Lepape, maire d'Hédouville
- Juliette Machet-Pelle, maire d'Épiais-Rhus
- Yves Périllon, Inspecteur des sites, président de la commission de suivi des paysages du PNR
- Jacques Dupâquier, président des Amis du Vexin Français
- Jean-Jacques Munier, président de la commission de l'environnement du PNR

Avec l'aide du matériel de vidéo projection et d'informatique de la SVS, les conférenciers ont pu illustrer leurs propos d'une riche iconographie, projetée sur le grand écran de la salle.

**Patrick.F. Joy** a ouvert la journée en commentant de nombreuses images passées

et présentes du monde agricole : hommes, techniques, bâtiments.

Son choix très sensible de photos et documents retraçant la profonde mutation de l'agriculture a clairement posé le problème des conditions actuelles de la survie du monde agricole.

**Gilles Alglave**, à partir d'un beau diaporama, aborde l'enjeu et la problématique de la reconversion des bâtiments agricoles. Beaucoup d'entre eux, devenus obsolètes, sont souvent une charge pour leur propriétaire. Ils jouent cependant un rôle déterminant dans nos paysages et méritent de retrouver de nouvelles fonctions. Tout changement d'affectation mérite une réflexion. Une démarche respectueuse des matériaux et des logiques constructives traditionnelles est le préalable aux reconversions.

La matinée s'est achevée par la visite, savamment commentée de l'église d'Auvers avec un historique des nouvelles grandes orgues illustrée d'un petit concert.

Après un chaleureux déjeuner préparé et servi par nos amis du *Café de la Paix*, l'après-midi est consacré à une table ronde sous la présidence de M. Pierre Lambert, Secrétaire Général de la Préfecture.

*Les bâtiments agricoles, grandes fermes, granges, annexes, bâtiments industriels face à l'agriculture contemporaine et la pression urbaine :*

*Le point de vue des agriculteurs et des architectes.*

Il apparaît d'emblée que les problèmes de sauvegarde et d'amélioration des bâtiments agricoles sont très différents suivant que les fermes sont ou non la propriété des agriculteurs qui les exploitent.

Quand les bâtiments sont loués à bail le propriétaire sait quand le fermier en prend possession, mais ignore quand ses succes-

seurs en partiront. Le bail est totalement favorable au fermier et les revenus du loyer notoirement insuffisants pour l'entretien correct des bâtiments. Le propriétaire ou ses héritiers en font le moins possible dans l'attente du départ de son locataire.

Les bâtiments sont souvent mal entretenus. Il est arrivé que des propriétaires, bien qu'entretenant correctement les bâtiments, finissent par vendre à perte au fermier locataire pour cesser des dépenses.

Il faudrait, au terme d'un bail de longue durée, pouvoir désolidariser le bâti des terres afin que le propriétaire puisse récupérer son bâti pour lui trouver une nouvelle fonction.

**Guillaume Vanthuylne** expose clairement la problématique des agriculteurs appelés à délocaliser tout ou partie de leur siège social et des bâtiments (hangars) afférents à leur exploitation.

Pour conserver sans la défigurer une ferme, intéressante au plan architectural, il faut pouvoir disposer de nouveaux bâtiments agricoles répondant aux contraintes modernes de l'agriculture :

- Bâtiments très hauts adaptés aux engins modernes qui grandissent en hauteur plutôt qu'en largeur à cause des routes étroites..
- Bâtiments sécurisés avec un logement pour l'exploitant ou un employé afin d'en assurer la surveillance (fréquence en augmentation des vols, dégradations, incendies volontaires)

Les contraintes environnementales d'insertion dans le paysage sont rappelées par J.B.Bellon, architecte des bâtiments de France et Stéphane Lucet, Inspecteur des Sites.

L'idée d'une « deuxième ferme », avancée par J.B.Bellon ne paraît pas convenir. Guillaume Vanthuylne estime qu'il faut le

plus souvent une extension de l'exploitation agricole plutôt qu'une externalisation totale de l'habitation, du siège social et des bâtiments d'exploitation. Convaincu par la nécessité de respecter l'environnement, il fait remarquer avec Philippe Capron que l'agriculteur est loin d'avoir la maîtrise du foncier à proximité de ses propres bâtiments de ferme et de la continuité du bâti de la commune.

Philippe Capron, expose les difficultés que peut rencontrer un agriculteur, avec des POS ou des PLU inadaptés aux activités et aux extensions d'une exploitation.

Jean-Baptiste Bellon précise les textes et références des articles de loi du Code de l'Urbanisme qui précisent les dérogations aux constructions de bâtiments agricoles hors des murs.

Christine de Meaux, agricultrice à Gadancourt, insiste sur la nécessité de prendre en compte l'extension future des communes qui peut être à l'origine dans l'avenir de problèmes dans les déplacements.

Quand les bâtiments agricoles sont totalement ou partiellement inutilisables en agriculture, l'exploitant garde son habitation avec son siège social et doit trouver une utilisation viable et rentable pour des bâtiments qui n'ont plus d'usage agricole.

Le premier projet envisagé est en général un projet immobilier locatif qui apparaîtrait comme le plus sûrement rentable. Malheureusement l'attrait ou la nécessité d'une prise d'intérêt immédiate amène le propriétaire à se livrer aux promoteurs dont la seule règle est le profit. Il en est différemment quand le propriétaire accepte une réflexion s'inscrivant dans un projet patrimonial à long terme dont il garde la maîtrise. La rentabilité des projets destinés à la location n'est donc pas immédiate.

Un certain nombre de logements respectant l'architecture rurale ont été réalisés ou

sont en cours de réalisation avec les conseils du PNR et les aides au locatif.

Parmi les nombreuses idées et suggestions évoquées on peut citer :

- La nécessité pour de nouveaux bâtiments d'être près d'une route.
- L'intérêt pour le confort des locataires de conserver dans le cas d'une multipropriété une cour intérieure attrayante et calme en privilégiant les entrées, en particulier de garage, sur l'extérieur des bâtiments. Ce qui est le cas de nombreux grands corps de ferme.
- Les problèmes liés au zonage d'extension du bâti dans une commune, au changement d'affectation des bâtiments toujours propriétés d'un agriculteur, aux nouveaux COS dans les PLU.
- Les projets de qualité trouveront une solution.
- Le problème est la pression du logement social et la peur des cas extrêmes.
- On ne réglera pas les problèmes de mixité sociale en multipliant les cages à lapins dans un bâti agricole traditionnel. Il faut au contraire des logements variés, grands et petits, afin d'éviter des ouvertures répétitives.

L'entretien des parties communes extérieures doit être réglé par un cahier des charges précis et son application contrôlée. Si les corps de ferme isolés sont adaptés à des logements de type gîtes ruraux, il faut faire preuve d'une certaine réserve sur l'éloignement des logements sociaux.

Des projets plus élitistes (centre de conférence et de réception, hôtellerie de qualité) peuvent être envisagés dans le cas de bâtiments non classés et libres de toute obligation agricole.

Si les propriétaires sont imposables et disposent de moyens financiers, la Fondation du Patrimoine peut aider à la réalisation de ces transformations, en décernant un

label donnant droit à un important allègement fiscal.

Pour les lieux de réception, c'est le principe des vases communicants : les lieux purement commerciaux dans un cadre agricole, tels Villers-en-Arthies et Serans, drainent une grande part de ce marché ce qui limite ce type de réalisations.

Des suggestions sont faites sur des destinées nouvelles non nuisantes et respectant l'architecture des bâtiments de grand volume : garage pour voitures de collection, archives volumineuses, ateliers d'artiste, de sculpteurs travaillant sur des grands volumes, artisans... etc.

Ce sont des investissements dont la rentabilité doit être soigneusement étudiée et difficiles à multiplier.

**Ruba Alaben**, architecte, spécialiste de la phyto-épuration et de la réalisation de stations de traitement des effluents par création de bassins de plantes accumulatrices des déchets, expose les principes de ces méthodes et donne des exemples qui ne convainquent pas complètement les chimistes, en particulier sur les métaux lourds. Le manque de recul rend encore difficile l'évaluation, (coût et efficacité) des réalisations en cours. Un bassin d'épuration biologique est en cours de réalisation à Marines.

En conclusion, **M. Pierre Lambert Secrétaire Général de la préfecture du Val-d'Oise** reconnaît la nécessité de sauvegarder la ruralité du Vexin et le rôle essentiel des agriculteurs dans sa pérennité « pas de paysage sans paysans ».



*Visite commentée de l'église*



*Présentation des nouvelles orgues*



*Un repas très convivial*



*Un repas très convivial :  
On reconnaîtra M<sup>me</sup> Emmanuèle Amiot  
(2<sup>e</sup> à partir de la droite)*



*Pendant le repas.  
De gauche à droite : Pierre Street, Claire Houbert (Présidente d'  
« Auvers lieu de mémoire »), Guillaume Vanthuyne, Jean-Pierre  
Béquet (Maire d'Auvers-sur-Oise), Daniel Amiot (Président de  
la SVS)*



*Table ronde : de gauche à droite : Guillaume Vanthuyne,  
Philippe Capron (Agriculteurs), Pierre Lambert, (Secrétaire  
Général de la Préfecture)*



*De gauche à droite : Stéphane Lucet (Inspecteur des Sites)  
Ruba Alaben (Architecte), Jean-Baptiste Bellon (Architecte des  
Bâtiments de France), Antoine Prévost (Architecte du PNR)*

# REVUE DE PRESSE NATIONALE

*Philippe Muffang*

*Nous avons relevé dans différents journaux les articles suivants que nous jugeons susceptibles de vous intéresser. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous le demander en nous adressant un e-mail à cette adresse :*

**amisduvexinfrancais@yahoo.fr**

*Ou en consultant notre site internet dont voici les coordonnées :*

**www.lesamisduvexinfrancais.fr**

## **Le Monde**

### ***Climatologie/courants océaniques***

#### **Un Gulf Stream ralenti aurait provoqué le Petit Âge glaciaire**

« Les océanographes et les climatologues prédisent un ralentissement de la circulation océanique en raison des effets du réchauffement et en particulier à cause de la baisse de la salinité des eaux de surface dans l'Atlantique nord. L'ampleur de ce ralentissement à l'horizon de la fin du siècle et l'importance de son effet sur le climat européen sont des questions très débattues. »

*Signé: Stéphane Foucart  
1<sup>er</sup> décembre 2006*

### ***Environnement/États-Unis***

#### **L'effet de serre devant la Cour suprême américaine**

« La Cour a été amenée à se pencher sur le changement climatique. Elle était saisie d'un recours déposé par l'État du Massachusetts – rejoint par 11 autres États, 3 villes et 12 associations de défense de l'environnement. Pour des plaignants, le gouvernement fédéral doit réguler les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre (GES) et les limiter sur les voitures neuves. »

*Signé: Corine Lesnes  
1<sup>er</sup> décembre 2006*

## ***Environnement/gaz à effet de serre***

### **L'élevage contribue beaucoup au réchauffement climatique**

« MANGER de la viande nuit à l'environnement. C'est la conclusion à laquelle parvient l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui a rendu public, mercredi 29 novembre, un rapport consacré à l'impact écologique de l'élevage. Celui-ci est « un des premiers responsables des problèmes d'environnement », affirme un des auteurs, Henning Steinfeld. Mesurée en équivalent CO<sub>2</sub>, la contribution de l'élevage au réchauffement climatique est plus élevée que celle du secteur des transports. »

*Signée: Gaëlle Dupont*

*5 décembre 2006*

### **« *Demain, entre 18 et 20 heures, l'électricité sera 30 % plus chère* »**

Les Français réclament la sécurité totale de l'approvisionnement. Ils ne l'obtiendront qu'en adaptant leur mode de consommation aux fluctuations de la production

« La panne d'électricité du samedi 4 novembre 2006 a plongé 5 millions de Français dans l'obscurité pendant une heure... et la plupart des autres dans le doute quant aux effets de la libéralisation du marché de l'électricité. La panne a été présentée dans les médias comme un événement grave, annonciateur de crises plus importantes encore. En cause, les interconnexions qui propagent les pannes locales sur l'ensemble de la plaque européenne. En ligne de mire, la libéralisation, dont beaucoup craignent qu'elle aboutisse à un mauvais entretien du réseau et, partant, à une multiplication des pannes. Ces craintes sont irraisonnées.

Les interconnexions entre les réseaux des différents pays européens ne sont pas un facteur de risque, mais, au contraire, une protection contre les incidents dans la production et le transport d'électricité. C'est d'ailleurs par mesure de sécurité qu'elles ont été installées, et ce bien avant qu'on parle de libéralisation. »

*« Lors de la panne du 4 novembre, s'il n'y avait pas eu une bonne coordination entre les acteurs, il est probable que c'est l'ensemble de l'Allemagne qui aurait été affectée, et pour une durée bien plus longue. »*

*Signé: Claude Crampes*

*5 décembre 2006*

### ***Le recyclage exploite la vague environnementale***

En développement soutenu, la filière retraite chaque année, en France, plusieurs dizaines de millions de tonnes de déchets.

« Des déchets organiques permettant de chauffer une ville suédoise. Un revêtement routier mieux drainé grâce à l'intégration de résidus de pneus usagers. Une filière industrielle, celle de l'acier, consommant exclusivement de la matière recyclée. Du carburant produit à partir de plastique récupéré. La question du recyclage et de la valorisation des déchets est dans l'air du temps. On en a eu confirmation lors de la 22<sup>e</sup> édition de POLLUTEC, le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement, qui s'est achevé, vendredi 1<sup>er</sup> décembre, à Lyon. »

## Chiffres

Le nombre d'entreprises dans le secteur de la récupération, du recyclage et de la valorisation était de 2 400 en 2005, en recul de 300 par rapport à 2004, en raison, essentiellement, de mouvements de concentration. Le secteur emploie 30 600 personnes.

Le chiffre d'affaires 2005 de la profession a été de 7,7 milliards d'euros, en augmentation de 38 % en cinq ans. Les principaux secteurs d'activité sont les métaux non ferreux, les ferrailles, les déchets industriels non dangereux, les papiers et cartons, les textiles, les palettes, les plastiques et le verre.

*Signé: Gilles Van Kotte*

*5 décembre 2006*

## Associations

### S.O.S bénévoles!

Le Monde a publié le 7 décembre un cahier spécial de 12 pages consacré aux associations.

Quelques points soulevés :

- « Les associations vont bien, les bénévoles vont mal »
- « Ni salariés ni bénévoles: le volontaire associatif »
- « Le legs: ultime façon de donner un sens à sa vie »
- « Le financement privé ne fait plus peur aux associations et devient le signe d'une gestion dynamique, d'une reconnaissance de qualité »

« 1 million d'associations est recensé en France et 70 000 se créent chaque année, impliquant 21 millions de citoyens – du simple don au bénévolat. Au total, elles ont un budget annuel cumulé de 60 milliards d'euros. Le poids économique est incontestable.

Qui produit une telle richesse? 12 millions de bénévoles qui travaillent au côté de 1,6 million de salariés, soit 5 % des salariés français. Ils ont été embauchés par 150 000 associations employeuses, parmi lesquelles 40 000 font travailler plus de 10 personnes rémunérées.

Et c'est là où le bât blesse: si le monde associatif reste celui du bénévolat, il se professionnalise de plus en plus, et fait se côtoyer deux statuts: des salariés, désormais recherchés et payés au « prix du marché », et des bénévoles, non payés - par définition -, peu indemnisés, qui donnent beaucoup de leur temps et se sentent en manque de reconnaissance.

Les associations sont effectivement devenues des acteurs majeurs de la vie sociale.

82 % des Français en sont conscients. »

*Signé: Catherine Pacary*

*7 décembre 2006*

## ***A Calais, bio déchets et graisses vont produire compost et électricité***

L'usine de méthanisation inaugurée vendredi 8 décembre complète une plate-forme de tri et de retraitement unique en France. Elle consommera 27 000 tonnes de déchets par ans.

« Ce site est le premier à traiter simultanément les bio déchets et les graisses alimentaires des habitants, soit 25 % des ordures ménagères. Papiers et cartons, trop coûteux à recycler à part, y seront intégrés. »

*« Ni bruit, ni liquide, ni odeur: pas d'inquiétude pour le voisinage »  
assurent ses concepteurs.*

*Signé: Geoffroy Deffrennes*

*9 décembre 2006*

## ***La réforme de la PAC selon Nicolas Hulot***

« C'est par l'écologie que Nicolas Hulot aborde les questions agricoles. Avec la mécanisation, l'allongement des transports vers les lieux de consommation, la pétrochimie, le stockage des surplus, l'élevage intensif, « l'agriculture industrielle et productiviste » serait à l'origine de 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). La réforme de la politique agricole commune (PAC) de 2003, dite de découplage, n'a rien changé. »

*Signé: Nicolas-Jean Bréhon*

*12 décembre 2006*

## ***Environnement/Parlement***

### **La Loi sur l'eau est définitivement adoptée**

Malheureusement la nouvelle loi ne modifie pas les grandes lignes de la politique de l'eau.

« Même si elle contient des dispositions intéressantes (dont un crédit d'impôts fixé à 25 % des dépenses pour la récupération des eaux fluviales), il ne modifie pas les grandes lignes de la politique de l'eau. Déclinée au sein de six agences de bassin décentralisées, elle continue de privilégier la dépollution de l'eau et non la prévention des pollutions. Ce principe permet de lutter efficacement contre la pollution urbaine, mais pas de résorber les pollutions diffuses d'origine agricole. »

De plus, l'application du principe pollueur – payeur ne progresse pas. Le changement d'assiette de la redevance pollution sur les élevages et la création d'une redevance sur les pollutions diffuses ne modifie qu'à la marge la contribution financière du monde agricole, qui reste faible, malgré les tentatives de plusieurs élus de la majorité. Résultat : le budget des agences sera toujours alimenté à plus de 80 % par les ménages. »

« La loi laisse tel quel un système défaillant de gestion de la ressource aquatique et fait payer au consommateur la note de ce désastre environnemental » écrit l'association de consommateurs UFC-Que choisir.

« Ainsi, pour la première fois, en Bretagne, les autorités régionales, ainsi que tous les acteurs de la société civile (pêcheurs, consommateurs, environnementalistes), ont voté contre le budget, qui a malgré tout été adopté. Il prévoit une augmentation de 29 % des redevances des ménages. »

*Signé: Gaëlle Dupont*

*22 décembre 2006*

## ***Le revenu des agriculteurs a augmenté de 15 % en 2006, après sept années de baisse***

La hausse des prix explique l'essentiel de cette embellie. Les subventions et aides diverses sont restées stables en valeur absolue et représentent 80 % du revenu agricole.

« Ce n'est pas une surprise pour le monde agricole, mais un fait marquant. Le revenu net des entreprises agricoles par actif (hors inflation) devrait augmenter de 15 % en 2006, selon les comptes prévisionnels de l'agriculture publiés par l'INSEE, mercredi 20 décembre. Un rebond qui s'explique principalement par la hausse des prix agricoles sur le marché mondial. »

*Signé: Letitia Clavreul*

*22 décembre 2006*

## ***Nicolas Hulot veut créer « l'étincelle écologique »***

2007 - L'objectif de l'animateur est d'influer sur les choix des grands partis

Militant de la cause environnementale, Nicolas Hulot a lancé, mardi 7 novembre un « pacte écologique » à l'attention des candidats à l'Élysée. « Un péril écologique majeur guette l'humanité. Face à cela, on ne peut pas s'accommoder de mutations légères », déclare dans un entretien au *Monde* Nicolas Hulot, qui « supplie les politiques de dire la vérité sur ce qui risque de se passer si on ne fait rien ». Avec sa fondation, M. Hulot espère créer « l'étincelle écologique pour que la société se mette en marche ».

Selon un sondage IFOP, l'animateur – producteur d'*Ushuaïa* (sur TF1) est, pour 66 % des Français, la personnalité « représentant le mieux la défense de l'environnement pour la présidentielle ».

*12 janvier 2007*

## ***Énergie – Une association anti-éolienne***

La Fédération environnement durable (FED), basée à Rouillé (Vienne) et décidée à « dénoncer l'hégémonie de l'éolien industriel » au détriment d'autres énergies renouvelables « nettement plus efficaces » vient d'être constituée, ont annoncé le 21 janvier ses fondateurs. Cette structure, qui regroupe cinquante organisations, souhaite lutter contre l'éolien industriel en « dénonçant ses nuisances et les méthodes employées pour l'implanter », tout en soutenant les programmes consacrés aux économies d'énergie et « énergies renouvelables intelligentes » (solaire, micro-hydraulique, biocarburants, biomasse, géothermie).

*25 janvier 2007*

## ***LE MONDE 2***

### ***« Le réchauffement risque de nous coûter la croissance »***

Dans son rapport rendu public le 30 octobre et devenu depuis célèbre, Sir Nicholas Stern, directeur du budget et des finances publiques du Trésor britannique, chiffre le coût du réchauffement climatique de la planète à 5 500 milliards d'euros. De quoi mettre en grave péril, si rien n'est fait, l'économie mondiale.

« Il y a urgence. Si l'on arrêta dès aujourd'hui les émissions de gaz à effet de serre, la terre continuerait à se réchauffer encore pendant trente ans. »

*Signé: Frédéric Joignot  
2 décembre 2006*



## ***Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux***

À l'initiative de la FNASSEM a été organisée le dimanche 18 juin 2006, la 9<sup>e</sup> journée du patrimoine de pays consacré cette année au « patrimoine du bord de l'eau ».

Les Amis du Vexin Français ont participé à cette journée :

- La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron et de ses Abords a mis en valeur la vallée du Sausseron et en particulier le moulin Le Roy (Valmondois) habité par Michel Guevel, maître verrier, ainsi que le moulin de la Naze (Valmondois), siège du Musée de la meunerie.
- Les Amis de la Molière et les Amis de l'église Saint-Josse de Parnes de leur côté ont proposé une visite le long du Cudron qui prend sa source sur le massif de la Molière (commune de Serans), traverse Montagny-en-Vexin, Montjavoult (Valécourt), Parnes avant de rejoindre l'Epte à Saint-Clair-sur-Epte.

Cette très belle journée n'a pas rencontré un très grand succès (en nombre de participants), faute peut-être d'une publicité suffisante, mais tous les visiteurs ont bénéficié d'un accueil chaleureux de la part des organisateurs locaux.

18 juin 2006

# MOMVS

## *Monument Musées Sites historiques*

« C'est dans un rapport sévère du Sénat sur son entretien et sa sauvegarde qu'il faut prendre le pouls de la situation du patrimoine français. Sans surprise, celle-ci est mauvaise. Manque de crédits, problèmes de transmission des savoirs artisanaux au gré du yoyo budgétaire, détricotage administratif sous l'effet de la décentralisation, absence de lignes directrices au sommet..., notre pauvre ministère... »

## *Lunéville*

Dans la nuit du 2 janvier 2003, le château de Lunéville, haut lieu de l'histoire de Lorraine, qui avait déjà brûlé treize fois, était la proie des flammes, par un vent de 118 km à l'heure. L'incendie ayant pris naissance à 19 heures dans le circuit électrique de la chapelle – variation sur celle de Versailles – gagnait les salles du château, les collections du musée (labellisé Musée de France), anéantissant notamment l'apothicairerie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les appartements des Ducs Léopold, ceux de Stanislas, le mess des officiers de la garnison, la salle des généraux et la bibliothèque militaire de 8047 volumes : à 22 heures, l'aile sud du Château était détruite... »

Cet incendie sanctionne une absence évidente d'entretien depuis de nombreuses années, le château sera peut-être reconstruit, mais 8000 volumes et bien d'autres trésors inestimables sont partis en fumée. Un entretien plus attentif depuis 50 ans aurait bien évidemment évité ce désastre.

## *Versailles*

MOMUS pointe les sottises qui viennent d'être commises dans l'appartement privé de Louis XVI au Château de Versailles.

MOMUS ironise :

- sur la destruction à Hardinghen (Pas-de-Calais) d'un Château du XVIII<sup>e</sup> siècle demeuré sans protection,
- sur le tout nouveau musée du Quai Branly à Paris,
- sur le projet de la mairie de Vézelay (89) d'installer dans un site protégé une maison « médicale »,

– sur une billetterie – pavillon d'accueil récemment installé au Château de Talcy (Loire et Cher)

Numéro 20 - décembre 2006

# Sites et Monuments

## ***Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France***

N° 195 – Octobre – Novembre – décembre 2006

Éditorial de Nelly Olin - Ministre de l'Écologie et de Développement durable

« Après la loi du 30 mars 1887, qui avait fondé la notion de patrimoine historique, la loi de 1906, en instituant la protection des monuments naturels et des sites, fondait la notion même de patrimoine naturel, patrimoine commun de la nation.

Cette loi du 21 avril 1906 « organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique » est le fruit de l'action militante d'associations comme le Touring Club de France et le Club Alpin Français, mais c'est surtout celui de la société pour la protection des paysages de France et de son président, le député du Doubs Charles Beauquier. Il mit toute son énergie à porter et défendre devant le Parlement un texte auquel son nom est très légitimement attaché.

Malgré les imperfections et le caractère inachevé de ce premier texte législatif, comment ne pas s'émerveiller d'y trouver en germe tous les ingrédients des futures lois de protection de la nature et les principes fondateurs qui ont permis de protéger une bonne partie des paysages les plus exceptionnels de notre territoire national.

Cent ans après, nous pouvons revendiquer et nous enorgueillir de ce qui a été fait à travers ces politiques de protection qui doivent donc tant à la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, et qui sont venues reconnaître la valeur de nos plus beaux paysages, lieux de beauté ou de mémoire.

Soyez-en tous chaleureusement remerciés. »

À ce texte s'ajoutent différents articles intéressants, et parmi eux :

- *L'évolution de la politique des sites : du monument naturel au paysage.* Par Monique Turlin Chef du Bureau des Sites - Ministère de l'Écologie et du Développement durables.
- *La France des sites protégés. Bilan de 100 ans de protection* Par Monique Turlin Chef du Bureau des Sites - Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
- *Gérer les sites classés. Lieux de Beauté et de mémoire. Lieux de projets.* Par Catherine Bergeal, Sous-directrice des Sites et des paysages. Ministère de l'Écologie et du Développement durable
- *Le point sur Éoliennes – Nouveaux textes et directives réglementaires.* Par Joël Retière-Lehideux

## **CNDP**

### ***Commission particulière du débat public « Francilienne »***

#### **Le Débat public & vous**

La Commission particulière du débat public qui organise le débat sur le prolongement de la Francilienne prend envers vous trois engagements :

- 1.- vous fournir toute l'information dont vous avez besoin pour participer pleinement au débat
- 2.- vous garantir la pleine et libre expression de vos opinions sur le projet soumis au débat
- 3.- prendre en compte les opinions que VOUS exprimerez dans un compte rendu neutre et objectif du débat public

Février 2006

*Commission particulière du débat public « Francilienne »  
Parc Saint-Christophe, 10, avenue de l'Entreprise – 95865 – Cergy-Pontoise CEDEX  
Contact@debatpublic-francilienne.org  
www.debatpublic-francilienne.org*

## Courrier d'État

Un excellent article, humain et pragmatique, paru dans le n° 17 de la Lettre Mensuelle d'Information de la Préfecture de l'Oise.

### ***Pour l'emploi des handicapés***

« Le handicap, qui peut frapper chacune et chacun d'entre nous à la naissance ou au cours de la vie, ne doit plus être un obstacle injuste à l'accès au travail, source de revenus et d'accomplissement. Ceci d'autant plus que les personnes handicapées, privées de certaines de leurs capacités physiques, développent souvent par contrecoup des motivations et des talents remarquables, chacune à sa façon. Stephen Hawking, reconnu par la communauté scientifique internationale comme l'esprit le plus puissant de notre époque, est presque totalement paralysé... »

*Signé: Philippe Grégoire*

### ***LE CARNET***

Nous avons relevé avec intérêt dans la rubrique *Decorations...*

« Par décret du Président de la République en date du 15 novembre 2006, a été nommé au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite:

M. Jean-Pierre Gilles – Maire de Montigny-en-Vexin (60) ».

Nous nous en réjouissons et l'en félicitons.

*Décembre 2006*

### ***LA CROIX***

#### ***Extrait de la rubrique COURRIER***

##### ***Éoliennes***

« Concernant l'article du 28 novembre « Les éoliennes gagnent peu à peu du terrain en France » il est curieux qu'on ne rappelle pas quelques vérités dérangeantes dans le concert d'éloges en faveur de l'énergie éolienne.

Les plus puissantes éoliennes font 5 mégawatts, ce qui exige une hélice de 125 mètres de diamètre, perchée sur un mât de 80 mètres de haut, ce qui en fait un engin haut comme la moitié de la tour Eiffel. Pour équivaloir à une seule tranche nucléaire de 1 500 mégawatts, il faudrait donc 300 de ces éoliennes. Si on les place à 400 mètres l'une de l'autre, cela fait une file de 120 kilomètres.

L'électricité ne se stocke pas : les centrales productrices d'électricité le font en fonction de la demande des utilisateurs. Or, une éolienne produit de l'électricité, non en fonction de la demande, mais en fonction du vent (ni trop fort, ni trop faible). Dans le plus favorable des cas (éoliennes en mer), la « disponibilité » d'une éolienne (aptitude à répondre à la demande) n'est que de 35 %. Ceci veut dire que si l'on veut satisfaire un accroissement de la demande électrique par de nouvelles éoliennes, il faut aussi construire des centrales conventionnelles d'une puissance équivalente pour fournir l'électricité nécessaire les 65 % du temps restant, ce qui double la dépense d'investissement.

La meilleure illustration de ce fait se trouve en Allemagne, pays qui a surinvesti en éoliennes. Les éoliennes en Allemagne représentent 16 % de la puissance électrique installée, mais elles ne fournissent que 6 % de la production. Dans ce pays, les meilleurs gisements de vent sont sur la côte nord, alors que les besoins sont dans le sud du pays : il faut donc surinvestir en lignes haute tension pour transporter le courant.

Pour faire fonctionner un réseau avec beaucoup d'éoliennes, donc avec un vent difficilement prévisible, il faut disposer sur un réseau d'un plus grand nombre de centrales en « réserve tournante », qui tournent à vide, prêtes à pallier une insuffisance imprévue de production, ce qui coûte cher.

[...] Il y a des énergies renouvelables qui échappent aux critiques ci-dessus. Les Finlandais ont des centrales thermiques qui brûlent du bois. Les Anglais ont même des centrales thermiques qui fonctionnent avec le fumier des élevages de poulets (centrale de 35 mégawatts à Thetford), lequel fournit ainsi de l'électricité, au lieu de polluer les nappes phréatiques et d'empester l'air. Les « hydroliennes » sous-marines peuvent utiliser les courants marins parfaitement prévisibles... »

*Signé : G. Neyret (Hauts-de-Seine)*

*8 janvier 2007*

## ***Extrait de la rubrique COURRIER (suite)***

### ***Crise du logement***

Le problème des SDF n'est pas exactement une question qui concerne les villages et petites villes du Vexin - Encore que... !

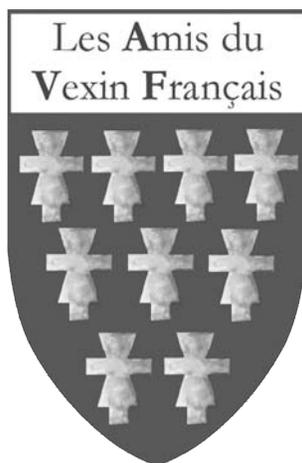
Le texte ci-dessous, apporte un point de vue intéressant sur cette importante question.

« La situation des SDF, qui occupe le devant de la scène médiatique, renvoie à la question du logement et la question du logement renvoie prioritairement à la question du foncier : l'explosion du prix des terrains à bâtir écarte de l'accession à la propriété, et même de la location, les couches les plus modestes de la population. Il ne faut pas oublier que, depuis une bonne quarantaine d'années, la hausse du prix des sols à bâtir, liée à la croissance urbaine, a provoqué un immense transfert de revenus des accédants à la propriété et des locataires vers les propriétaires fonciers. Des fortunes colossales se sont constituées qui reposent sur véritable « enrichissement sans cause ». On parle beaucoup des salaires pharaoniques de certains PDG, mais on ne parle pas des profits tirés de la spéculation foncière.

C'est le moment de rappeler que, en 1967, le programme du PSU (dont Pierre Mendès-France était la figure de proue) préconisait la municipalisation des sols à bâtir. À la même époque, Raymond Aron lui-même affirmait que la municipalisation des terrains à bâtir était « inéluctable ». Toujours à la même époque, les anciens élèves de l'ENA, se déclaraient aux deux tiers favorables à la **municipalisation des sols à bâtir**. Sans cette municipalisation des sols à bâtir, la question du logement est insoluble. D'autre part, la limitation de l'extension de la région parisienne et des grandes agglomérations s'impose. Enfin, les transports collectifs doivent être totalement privilégiés, pour éviter que les travailleurs ne soient obligés de posséder une voiture pour aller travailler et même pour vivre. Les réformes de structures ne sont pas suffisantes, mais elles sont nécessaires. »

*Signé: J.F. Kesler (Paris)*

*10 janvier 2007*



# REVUE DE PRESSE RÉGIONALE

*Huguette Girardin*

*Nous avons relevé dans différents journaux les articles suivants que nous jugeons susceptibles de vous intéresser. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous les demander en nous adressant un e-mail à cette adresse :*

*[amisduvexinfrancais@yahoo.fr](mailto:amisduvexinfrancais@yahoo.fr)*

*Ou en consultant notre site internet dont voici les coordonnées :*

*[www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)*

**En respectant notre environnement  
nous préservons notre patrimoine**

**Les communes du Vexin  
Environnement**

## **La gazette** du Val d'Oise

*Mieux connaître le Vexin*

Le comité scientifique du Parc a livré le deuxième numéro de son *Courrier*. Une mine d'or pour qui veut en savoir toujours plus sur le Vexin.

« La faune, la flore, les carrières, l'habitat, l'économie des villages : le comité scientifique du Parc, constitué de spécialistes, s'efforce, depuis le premier numéro, paru l'an dernier, d'explorer toutes les disciplines et d'aborder tous les sujets propres au Vexin. »

*Signé : J.S.  
19 juillet 2006*

*Pour se procurer le Courrier scientifique, contactez le PNR: 01 34 66 15 10 ou [pnrvf@freesurf.fr](mailto:pnrvf@freesurf.fr)*

### ***Le Parc naturel régional joue son avenir***

Objectif 2019. Le Parc renouvelle sa charte pour se donner une dynamique qui repose sur un projet commun aux 103 communes qui devraient bientôt constituer ce PNR élargi.

« Lundi 3 avril, s'est tenue à la Maison du Parc à Théméricourt, une réunion de la plus haute importance pour l'avenir du Parc naturel régional du Vexin français. À l'ordre du jour : le renouvellement de la Charte, document qui déterminera la politique d'action du Parc sur les douze ans à venir, contre dix auparavant. Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion

du PNR, présidé par Gérard Claudel, s'est réuni afin de débattre des amendements proposés par huit communes. L'objectif final étant de transmettre l'avant-projet de charte, via le Conseil régional, à l'État, qui statuera pour renouveler ou non le label PNR au Vexin. »

*Signé: Sarah Ferreira*

*19 avril 2006*

Les orientations de la charte sont disponibles sur le site [www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr)

### ***Le Parc à l'heure du tourisme durable***

Alors que le Parc s'apprête à présenter son avant-projet de Charte pour renouveler son label, il a signé la charte européenne de tourisme durable dans les espaces protégés. Un garde-fou nécessaire pour développer l'activité touristique et capitaliser son patrimoine.

« Le Parc du Vexin français ne le cache pas: il veut attirer les touristes. Mais le spectre des autocars plane bien souvent sur des habitants soucieux de leur cadre de vie. C'est pourquoi, pour préserver le tourisme sur son territoire, le PNR a choisi d'adhérer à la charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés. »

*Signé: J.S.*

*29 mars 2006*

Les Parcs en chiffres

- Le premier Parc, la Vanoise, est créé en 1963
- Les 40 Parcs s'étendent sur 13 % du territoire hexagonal
- 3 600 communes
- 60 départements
- Le PNR du Vexin (créé en 1995) c'est:
  - 2 départements
  - 94 communes (77 dans le Val-d'Oise, 17 dans les Yvelines)
  - 66 000 hectares
  - 86 000 habitants



### ***Santeuil: L'étang est sauvé après quatre ans d'efforts***

« À Santeuil, l'étang du moulin de Vallière a fait la « une » de l'actualité en octobre 2002. En raison de la menace d'effondrement d'une digue, par précaution, les quatorze maisons du hameau, implantées sur les bords de l'étendue d'eau, étaient évacuées... Tout ce drame est aujourd'hui une vieille affaire. Le Conseil général a pris les choses en main et élaboré un projet de convention de gestion partenariale pour l'étang, avec ses propriétaires. Cet espace abrite des roselières de très grande taille, des zones de reproduction de poissons (notamment de salmonidés), des oiseaux aquatiques. »

*Page 19*

*29 mars 2006*

## Les communes du Vexin Patrimoine

# La gazette

du Val d'Oise

### *Hédouville – La fontaine miraculeuse revoit enfin le jour*

Les archéologues attendaient ce moment depuis des mois : la fontaine du prieuré de la tour du Lay (sur la route de Ronquerolles) a enfin pu être dégagée des entrailles terrestres. Tout le monde s'y est mis : archéologues, conducteur d'engins de travaux publics et premier magistrat d'Hédouville ont œuvré collectivement et bénévolement pour que ce petit joyau du patrimoine local ne tombe pas dans l'oubli. Libérés des deux mètres de terre sous lesquels ils étaient enfouis, la fontaine et son exutoire ont revu le jour au terme d'une fouille rondement menée.

«... Aux commandes du chantier, deux hommes : Patrick Joy, inénarrable « archéologue aérien » et le maire de la commune d'Hédouville, Jean-Claude Courmont-Lepape... »

### **Un petit bijou de technique hydraulique**

«... En service depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, cet élément vital du prieuré (qui fut érigé en 1208 là où l'on cultive aujourd'hui les céréales) va à nouveau librement délivrer son eau, grâce à l'intervention de quelques passionnés. Fruit de la maîtrise technique, de la science et du travail des anciens résidents du monastère de la Tour du Lay, cette fontaine est alimentée par un ingénieux système de canalisations en terre cuite. Le cours du temps n'a en rien altéré la fluidité de son fonctionnement. »

*Signé: J.O.B*

*9 août 2006*

### *Vétheuil – Aux marches de l'église*

Il était temps ! Envisagés depuis plus de dix ans, les travaux de l'escalier de l'église, chère à Monet, ont enfin démarré.

« Le temps a fait son œuvre ». « Le maire de Vétheuil, Dominique Herpin-Poulenat, l'admet bien volontiers » : « Il était indispensable et urgent » « que des travaux de réfection soient entrepris sur l'escalier qui mène à l'église du village des Impressionnistes, classé Monument historique depuis 1946. »

*Signé: J.S.*

*19 juillet 2006*

### *Courcelles-sur-Viosne – Nouvelle jeunesse pour le presbytère*

Quatre ménages courcellois vont pouvoir bientôt emménager dans l'ancien presbytère. Après huit mois de travaux, le bâtiment a été entièrement réhabilité et des appartements à loyers modérés vont permettre à des Courcellois de rester sur la commune.

## Loyers modérés

« Entre la vente ou la réhabilitation, la municipalité (Courcelles-sur-Viosne) a choisi la seconde solution. La mairie a alors monté un dossier et sollicité l'aide du Pacte Arim du Val-d'Oise, qui s'est chargé de coordonner les demandes de subventions auprès des différents financeurs. La contrepartie : faire de l'habitat social. Les loyers, selon les ressources des locataires et la surface, s'échelonnent de 220 à 330 euros par mois et ouvrent droit aux APL (Aide Personnalisée au Logement). »

Signé : J.S.  
1<sup>er</sup> février 2006

# le Parisien

## Le Jardin d'Ambleville protégé

« La Commission régionale du Patrimoine et des Sites a décidé d'inscrire à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques le petit mais néanmoins superbe jardin d'Ambleville, posé dans la campagne vallonnée du Vexin. Le parc, aménagé à l'italienne dans les années 1920, avait séduit les nouveaux propriétaires parisiens qui ont racheté le cadre il y a deux ans avec son château Renaissance. Cette protection est une reconnaissance de l'État et une possibilité pour la famille à qui appartiennent les lieux de recevoir des conseils dans la restauration du jardin, voire des subventions. L'inscription offre aussi une défiscalisation. Le parc d'Ambleville avait déjà été classé comme remarquable. »

15 juin 2006

## Les communes du Vexin Événements divers

# La gazette du Val d'Oise

## La carte au trésor visite le Vexin

Les candidats de l'émission se sont affrontés dans les sites les plus somptueux du Vexin. Château de Théméricourt, Auvers-sur-Oise, La Roche-Guyon ou encore Vétheuil était à l'honneur.

« Le Vexin, berceau de la royauté. Tel était le thème accrocheur de l'émission *la carte au trésor* du mardi 15 août. Présenté comme une des régions de France, les plus riches en monuments mégalithiques, le Vexin a ravi les téléspectateurs... Pour le Conseil général, « *la carte au trésor* représente une formidable vitrine des richesses touristiques du département. Ainsi, la fréquentation des sites mis à l'honneur est multipliée par au moins trois dans les semaines qui suivent la diffusion de l'émission, suivie en moyenne par 3,7 millions de téléspectateurs. De bon augure pour le tourisme vexinois! »

23 août 2006

(NDLR un regret - mais de taille - : au cours de l'émission, il n'a jamais été signalé que le Vexin Français s'inscrivait dans le Parc naturel du Vexin Français. Oubli bien regrettable !

# ***l'impartial***

## ***Un concert classe et classique***

« L'ouverture du Festival du Vexin s'est déroulée avec un succès certain dans la superbe église de Gisors. Avec le chœur du Vexin Normand et le petit chœur de la Vallée du Réveillon dirigés par Gérard Péressoni, Dimitris Saroglou, créateur avec son épouse (Dominique Parain) du Festival était assuré de proposer une soirée musicale de qualité aux mélomanes avertis dont le public était constitué. Le flûtiste Labro Caravassilis, Sylvia Vadimova en mezzo-soprano et Eve-Marie Caravassilis en violoncelliste, ont enchanté par leurs dons et par le choix musical.

Après seulement une existence de quatre années, le Festival semble prendre un envol qui attire de grands noms de la musique classique. Augustin Dumay, protégé à ses débuts du grand Herbert Von Karajan, est un virtuose et violoniste de renommée internationale, unanimement salué par la presse spécialisée. »

*25 mai 2006*

*N.D.L.R: L'édition 2007, la cinquième saison du Festival, sera encore plus riche dans sa distribution. Reportez-vous aux deux articles consacrés au Festival dans ce même Bulletin des Amis du Vexin Français.*

## ***L'ECHO*** ***Le Régional***

### ***Villarceaux: 14 000 visiteurs à la fête***

« La 7e fête du Parc naturel régional du Vexin Français, dans le domaine de Villarceaux a connu un succès sans précédent. 14 000 visiteurs se sont retrouvés l'après-midi sous un soleil radieux pour découvrir les multiples facettes du Vexin français. Artisans, producteurs locaux, nombreuses associations locales, écoles du Parc: près d'une centaine d'acteurs locaux était au rendez-vous. »

*7 juin 2006*

**La lettre** *du*  
**Parc** aux élus et partenaires

### ***Éditorial***

#### ***Halte, on ne passe pas!***

« La réalisation d'une troisième rocade autoroutière autour de Paris, *la Francilienne* est inscrite depuis trente ans dans les schémas directeurs régionaux. Il ne reste aujourd'hui qu'un « maillon » manquant à son bouclage entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Ce bouclage est aujourd'hui une nouvelle fois à l'ordre du jour et la Commission nationale du débat public a été chargée d'organiser une consultation de tous les acteurs et du public sur un projet qui propose à la fois quatre tracés dans un couloir de 22 km, suivant les vallées de l'Oise et de la Seine et une variante dite « nord-ouest » qui traverse le Parc naturel régional du Vexin français du nord au sud par Butry-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Hérouville, Ennery, Livilliers, Génicourt, Boissy-l'Aillierie, Puiseux-Pontoise, Courdimanche, Condécourt, Tessancourt-sur-Aubette, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Mézy-sur-Seine, Juziers et Gargenville avant de revenir vers Orgeval par l'autoroute A13. Distance: 56 km soit 34 km de plus que les autres tracés!

Cette variante par le Vexin français, aussi stupide qu'irréaliste, a déjà été écartée lors d'une précédente étude en 1997 et catégoriquement refusée à l'unanimité par le Comité syndical du Parc le 20 mars dernier.

La traversée du Vexin français par la Francilienne n'a non seulement aucune justification pratique, technique ou économique mais elle est contraire avec la démarche du Parc naturel régional validé par les communes, les départements du Val-d'Oise et des Yvelines, la Région Ile-de-France et l'État.

Le débat public se déroule au cours de la vingtaine de réunions organisées par la commission chargée de recueillir les avis des habitants. Il appartient aux élus du Parc de mobiliser les vexinois pour se faire entendre et manifester leur refus à ce ridicule projet de traversée du Vexin français.

Deux réunions sont organisées sur notre territoire le mardi 18 avril (2006) à 20 h 30 à la salle des fêtes de Gargenville et le mercredi 19 avril (2006) à 20 h 30 à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise.

Je compte sur vous pour faire passer notre message: halte, on ne passe pas! »

*Gérard Claudel*

*Président du Parc naturel régional du Vexin français*



## IN MEMORIAM

### SERGE ANTOINE (1927-2006)

*Philippe Muffang*

#### *Le père fondateur du ministère de l'environnement et des parcs naturels régionaux*

**N**é à Strasbourg le 3 octobre 1927, diplômé de l'Institut d'Études politiques de Paris (1949), ancien élève de l'ENA (1954), auditeur à la cour des Comptes, Serge Antoine fut chargé en 1962 par Michel Debré, alors premier ministre, de regrouper en régions les 90 départements. Il participe en 1963 à la création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) avec Olivier Guichard et Jérôme Monod. C'est à l'action de Serge Antoine à la DATAR que l'on doit la création des Parcs Naturels Régionaux.

A la création du ministère de l'environnement en 1971, il entre au cabinet du ministre Robert Poujade, lance le conservatoire du littoral – dont il fut administrateur – et préside (comme secrétaire général) aux travaux du Haut Comité de l'Environnement.

En décembre 1973, il donne à la revue *Coopération Technique* un article remarquable sur le thème « Environnement et Développement » où il démontre que l'environnement ne s'oppose pas au développement. Bien au contraire,

environnement et développement peuvent et doivent s'épauler, et la politique de l'environnement doit s'inscrire dans un contexte évolutif à long terme. L'auteur sollicité par nous, avait de très bonne grâce autorisé la reproduction de son article dans notre *Bulletin* de l'Association des Amis du Vexin Français alors débutant (Numéro 6 de 1974).

Infatigable et généreux de son temps, il fut administrateur du Comité National des Sentiers de Grande Randonnées (CNSGR) et a figuré parmi les membres du Comité de parrainage des Maisons Paysannes de France (MPF). Il crée enfin en 1994 le Comité 21 (Comité français pour le développement durable). Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Atteint par un cancer, il s'est éteint à Bièvres le 25 mars 2006. L'association *Les Amis du Vexin Français* s'associe aux hommages qui lui ont été rendus et à la peine de sa famille, de ses proches et de ses anciens collaborateurs.

---

### PHILIPPE BONNET-LABORDERIE (1936 – 2006) UN HONNÊTE HOMME – UN HOMME HONNÊTE

**P**hilippe Bonnet-Laborderie nous a quittés le 27 novembre 2006.

Né le 27 août 1936 dans l'Aisne à Bohain-en-Vermandois où sa mère Geneviève était venue accoucher chez son père médecin de campagne, Philippe appartenait à une famille limousine - son père toutefois,

était venu à Paris pour y exercer la profession de clerc de notaire. Enfance studieuse au lycée Charlemagne puis en Sorbonne, études couronnées par l'agrégation d'histoire - service militaire à Montlhéry puis à Paris détaché à la présidence de l'Assemblée Nationale - mariage en 1959 à Paris avec Pierrette elle-même

diplômée d'histoire de l'art qui lui donnera deux enfants Claire et Damien.

La carrière professionnelle de Philippe Bonnet-Laborderie s'exercera au lycée Félix Faure à Beauvais du début des années 1960 à la fin des années 1990. L'historien qu'il était avait trois sujets de prédilection : le Moyen-Âge, la Renaissance, la période contemporaine et un intérêt tout particulier pour l'art et l'architecture. C'était aussi un chrétien aux convictions affirmées. Philippe Bonnet-Laborderie était, dans toute l'acceptation du terme, un « honnête homme » au sens du XVII<sup>e</sup>.

En juin 1973, Pierrette Bonnet-Laborderie fonde le Groupe d'Etudes des Monuments et Œuvres d'art de l'Oise et du Beauvaisis (GEMOB) - avec Alain Erlande-Brandenburg (qui fut par ailleurs conservateur des musées de Cluny et d'Écouen et directeur des Archives de France). Très vite Philippe Bonnet-Laborderie participe activement aux travaux du GEMOB dont il devient président en 1983. Le GEMOB regroupe près de 700 adhérents passionnés par l'étude et la sauvegarde de leur patrimoine local. Depuis sa création, le GEMOB a organisé des conférences, des colloques, des expositions, des sorties, des voyages, a publié des bulletins, des mémoires et des actes de colloques qui constituent à ce jour une collection inestimable sur l'art et l'histoire de l'Oise, du Beauvaisis et du Vexin Français. En effet le Vexin Français a eu tout sa place dans le « Beauvaisis » tel que le comprenait Philippe Bonnet-Laborderie : la luxueuse et très érudite revue du GEMOB a souvent évoqué les richesses du Vexin Français : on y trouve des articles sur villes et villages grands ou petits, Belle-Eglise, Bertichères, Bornel, Boubiers, Boury, Chambors, Chars, etc. jusqu'à Reilly, La Roche-Guyon ...

Tout y est évoqué : allées couvertes et dolmens, cahiers de doléances, les églises du Vexin, leur architecture, leurs clochers, leurs graffitis, leurs statuaires, les châteaux, forteresses et manoirs, les fermes, granges et moulins, les maisons des champs et des villes, les industries locales, les personnalités les plus diverses, du maçon Jean

Grappin à l'écrivain Arthur de Gobineau jusqu'à Rémy Saintard laboureur à Reilly et la famille Zentz d'Alnoy (Boury).

Jacques Dupâquier et Roland Vasseur ont collaboré au Bulletin du GEMOB.

Tout en ayant su s'entourer de collaborateurs actifs et de qualité, Philippe Bonnet-Laborderie a contribué plus qu'un autre au dynamisme du GEMOB, étant lui-même rédacteur de nombreux articles et ouvrages.

Toute cette activité et la qualité des publications ont d'ailleurs valu au GEMOB et à son président de flatteuses distinctions :

- Premier prix national des chefs d'œuvre en péril en 1990 pour *Les granges anciennes de l'Oise*.
- Prix la Fons-Melicocq de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 2004 pour *L'art gothique dans l'Oise et ses environs (XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles)* ».
- Prix Winnicott pour les actes du colloque *L'art gothique en Picardie*.
- Prix de l'Académie des inscriptions et belles lettres pour *L'église Saint-Étienne de Beauvais*.
- Prix régional Afforty au Salon du livre d'histoire Clio-Senlis en 1997 pour *L'art roman dans l'Oise et ses environs*.

Mais cette réussite et ces succès ont naturellement suscité jalousies et mesquineries : en effet, Pierrette Bonnet-Laborderie outre son activité au GEMOB aux côtés de son époux, fut quinze années durant conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Oise, puis chargée de mission par le Conseil général pour la sauvegarde du patrimoine de l'Oise – en particulier ses édifices. C'est à l'occasion de la rénovation des églises de la vallée de l'Automne que les calomnies se déchaînent contre elle. Philippe Bonnet-Laborderie en fut profondément et durablement blessé car il était un « homme honnête ». C'est après une banale opération que son organisme affaibli le trahit le 27 novembre 2006.

Tous ses amis accompagnèrent ce grand chrétien à la Cathédrale de Beauvais puis à

sa dernière demeure le 4 décembre 2006. L'ami, le créateur nous a quittés, mais l'œuvre accomplie demeure et doit être poursuivie. Elle le sera, nous en sommes certains, elle le mérite et nous le devons à Philippe Bonnet-Laborderie.

Ph. M

*Nota : Un bulletin du GEMOB sera prochainement consacré à Philippe Bonnet-Laborderie*

---

## MONSIEUR L'ABBÉ JOSEPH DECAUX (1920-2006)

*Lionel Héron*

### *Un ami vient de nous quitter*

L'abbé Joseph Decaux, originaire du nord du département de l'Oise, était arrivé dans le Vexin en 1969. Il y demeura trente-sept ans, jusqu'à sa mort, le 18 décembre dernier ; une mort comme il devait la souhaiter : discrète, rapide, lui qui craignait toujours de « déranger »...

On m'a demandé d'évoquer ici sa mémoire. Je le fais très volontiers, car cet homme qui paraissait parfois timide, voire un peu gauche, possédait de grandes qualités d'intelligence et de cœur, que nous eûmes souvent l'occasion d'apprécier, ma famille et moi-même, au fil de ces trente-sept ans années. Trois moments, dans cette longue période, me paraissent assez significatifs de sa personnalité.

Lorsqu'il est nommé à Montjavoult, en 1969, le presbytère est occupé par le curé précédent, qui n'a aucune intention de quitter les lieux. Le Père Decaux, soucieux de prendre son poste sans retard comme l'évêque le lui a demandé mais voulant aussi éviter tout scandale et dans une attitude fraternelle à l'égard de l'« occupant », s'installe dans un logement très petit et très peu confortable que lui prêtent des habitants de Montjavoult. Il déclare à ses visiteurs, dont je fus, que cela lui suffit bien et n'exprime ni impatience, ni la moindre rancœur à l'égard de son confrère. Son souci est manifestement d'être et de rester un « artisan de paix », quoi qu'il lui en coûte.

Lorsqu'en 1984, à l'âge de dix ans, notre fils Thibault, atteint de myopathie, ne peut plus se tenir debout et ne peut plus se déplacer

qu'en fauteuil roulant, l'abbé Decaux, dès qu'il l'apprend et sans qu'on ne lui eût rien demandé, fait immédiatement équiper les sept églises des villages dont il est le pasteur, de plans inclinés pour que Thibault puisse y entrer sans difficulté. Quelques années plus tard, les problèmes de santé de notre fils s'aggravent. Le Père Decaux, de lui-même encore, propose à Thibault de venir célébrer la messe à la maison une fois par semaine. Il sera tout à fait fidèle à cet engagement, même quand ayant quitté Montjavoult, il résidera beaucoup plus loin de Parnes, à Lavilletterte, puis à Auneuil.

Il montra la même fidélité, avec un courage quasi héroïque, pour aller chaque semaine d'Auneuil à Lavilletterte, célébrer l'Eucharistie chez les Petites Sœurs de Jésus, alors qu'avec l'âge ses rhumatismes le « coinçaient » de tous les côtés et qu'il marchait plié en deux... Il allait pourtant encore là-bas trois semaines avant sa mort.

Pour terminer, je n'omettrai pas de dire que le Père Decaux était un cotisant régulier de l'Association des Amis du Vexin Français, (comme aussi de l'Association des Amis de l'Eglise Saint-Josse de Pares). Il disait volontiers son amour des paysages, des villages et des églises de notre région du Vexin qu'il avait tout à fait adoptée.

Nous avons perdu un ami, mais nous ne sommes pas tristes. Il nous laisse le souvenir d'un homme généreux et fidèle.

Un beau souvenir.

## JACQUES PICARD (1922-2006)

Jacques Dupâquier

### *Nous avons perdu un vieil et fidèle ami*

**N**otre ami Jacques Picard nous a quittés, à l'issue d'une longue et cruelle maladie.

Reprenant le flambeau qu'avait tenu sa mère, Marie-Thérèse Picard, qui avait dirigé longtemps la municipalité du Perchay, il était depuis 1968 membre du Comité de notre Association. Ensuite, de 1977 à 1995, il en devint le trésorier; par une gestion rigoureuse de nos finances, il a contribué à en assurer la bonne santé et le développement. En même temps, il consacrait une partie importante de son activité à la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, dont il devint vice-président il y a cinq ans.

En 1989, il collabora avec Jacques Sirat à notre publication des cahiers de doléances des bailliages de Chaumont et de Magny (*Ainsi commença la Révolution...*), puis il fournit aux *Mémoires* de la Société historique de gros articles sur les structures socio-professionnelles du Perchay sous l'Ancien Régime (1992), et surtout sur la vie religieuse de cette paroisse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1997 et 1998), articles dont l'intérêt dépassait largement le plan local.

Impossible de citer toutes ses contributions à l'histoire de la région : on peut les trouver aussi bien dans les *Annales de démographie historique* que dans la revue *Pyrénées*. Et il a fourni à notre *Bulletin* non seulement des rapports financiers, mais quatre excellents articles, en particulier sur les croix du Perchay.

Jacques Picard était né le 18 mai 1922 à Asnières, où il a passé sa jeunesse. En 1940, il s'inscrit à la Sorbonne et entame des études

d'histoire. Il participe à la grande manifestation du 11 novembre 1940 contre l'occupant. Plus tard, il est expédié pendant trois ans en Autriche au titre du STO.

À la fin de la guerre, il entre au ministère des Affaires étrangères, et débute sa carrière au consulat d'Innsbruck. De 1957 à 1963, il est détaché au Conseil de l'Europe à Strasbourg (il restera toute sa vie un fervent européen). Ensuite, il est nommé au Consulat général de France à Munich. Il rentre en 1968. C'est alors qu'il adhère à notre association.

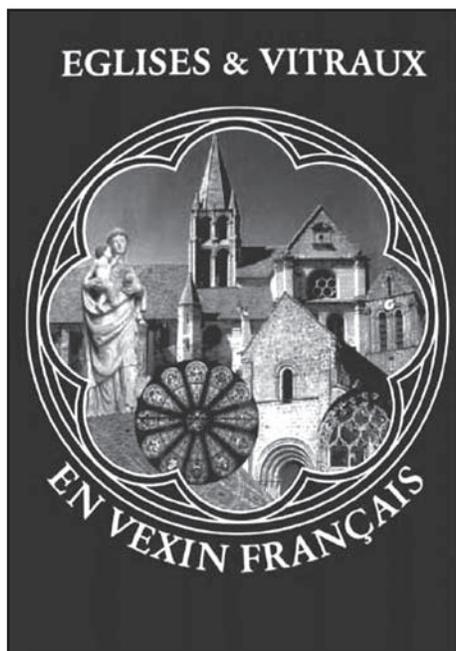
Nommé à la Direction des étrangers en France (dont il deviendra bientôt sous-directeur), il siège jusqu'à sa retraite à la Commission de recours des déboutés du droit d'asile, fonction qu'il exerce avec une grande rigueur et un profond sens des responsabilités, résistant courageusement à toutes les pressions et aux recommandations de complaisance. De hautes distinctions couronnent sa grande carrière : il est fait Officier de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, de l'Ordre Français du Mérite, puis de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Il prend sa retraite en 1987, mais le décès prématuré de son épouse assombrit ses dernières années et l'amène, un peu plus tard, à quitter son cher Perchay, dont il était devenu conseiller municipal.

De lui, nous conserverons le souvenir d'un ami fidèle, d'un esprit éclairé, d'un homme d'une grande affabilité, au caractère ferme et droit; et surtout d'un grand ami du Vexin Français auquel il a consacré tant d'heures de sa vie.

# UN PRIX SALUÉ PAR TOUS *EGLISES ET VITRAUX EN VEXIN FRANÇAIS*

*Bernard Oberlin*



## **TEXTES**

Christine de Meaux  
Roland Vasseur  
Jacques Dupâquier

## **PHOTOS**

Jacques Grimbert

## **CRÉATION**

Jacques Boursier

Édité par l'Association Les Amis du Vexin Français

avec le concours de :  
Conseil général du Val-d'Oise  
Conseil général de l'Oise  
Syndicat d'agglomération de Cergy-Pontoise  
Ville de Pontoise  
Gaz de France  
Crédit Agricole

160 pages en couleurs – 33 euros

*Il y a 900 ans, en Vexin français, des hommes aux mains calleuses, à la foi indomptable, ont extrait de la roche, taillé, sculpté des pierres pour élever vers les cieux la maison de leur Dieu « L'Église » ; l'art et l'architecture religieuse étaient nés.*

*Alors d'année en siècle, des rêves créés par ces hommes deviennent l'art roman, l'art gothique, le style Renaissance et l'église se transforme, s'illumine ; le temps aussi apporte son influence en tissant de discrètes tonalités, ajoutant à l'harmonie de la pierre des reflets qui éblouissent encore nos regards.*

*Admirez ces pierres qui de clocher en clocher émaillent de lumière le Vexin français !*

*Instant évanescant, juste après les matines quand le soleil évapore la pénombre ; flamboyants, les vitraux habillent délicatement les sculptures de ton pastel multicolores.*

*Ces vitraux, jardin fragile de luminosité, esprit de recueillement, qui invite à la méditation, donnent au Vexin son charme en demi-teinte.*

*Églises du Vexin, vitrine du passé, miroir pour l'avenir, petites « cathédrales » dont Jacques Grimbart, par ses photos a su saisir les nuances, restituer l'atmosphère en transcendant leur personnalité majestueuse ou discrète.*

C'est par ce très beau texte que Jacques Boursier situe ce superbe ouvrage que l'on peut qualifier de livre d'art, un livre qui mérite une place de premier plan dans votre bibliothèque personnelle ainsi que dans celle de vos proches.

Ce livre ne pouvait pas laisser indifférent, et les académiciens ne s'y sont pas trompés en le situant dans la catégorie des œuvres d'art méritant une reconnaissance officielle et prestigieuse.



Clické R. Oberlin

*La coupole*



Clické R. Oberlin



Cliclé B. Oberlin



Cliclé B. Oberlin

*Les très riches bibliothèques de l'Académie*



Cliclé B. Oberlin

Ainsi, lundi 20 novembre 2006, sous la Coupole du Palais de l'Institut, en séance publique annuelle présidée par M. André Damien, l'Association des Amis du Vexin Français a été particulièrement honorée grâce

au prix Hercule Catenacci attribué à Jacques Grimbert pour la qualité de ses photographies dans le superbe ouvrage *Eglises et Vitraux en Vexin français* édité et publié par notre association.



Cliclé B. Oberlin

*Jacques Dupâquier*



Cliclé B. Oberlin

*Noëlle Choublier et  
François Marchon*



Cliclé B. Oberlin

*Philippe Muffang*

A cette occasion, les proches de Jacques Grimbert étaient à ses côtés pour assister à cette cérémonie et le féliciter pour cette distinction qui récompense un dévouement exemplaire à la vie associative, mais aussi un talent unanimement reconnu.



*Jacques Grimbert recevant son prix d'André Damien président de l'Académie des sciences morales et politiques*

Rappelons que *chaque année, l'Académie des Sciences morales et politiques distribue plus de cinquante prix, bourses et médailles pour récompenser des ouvrages imprimés ou des thèses dactylographiées, dans des domaines très variés, en lien avec la diversité des compétences représentées à l'Académie...*

Afin de marquer cet événement et pour répondre à une importante demande, l'Association Les Amis du Vexin Français a décidé de procéder à une réédition de *Eglises et Vitraux en Vexin français* qui est disponible à la vente depuis le mois de décembre 2006.

Les réservations étant déjà très nombreuses, nous vous suggérons de vous inscrire au plus tôt par tout moyen à votre convenance, y compris par le biais du site Internet officiel de notre association :

(<http://www.lesamisduvexinfrancais.fr>)

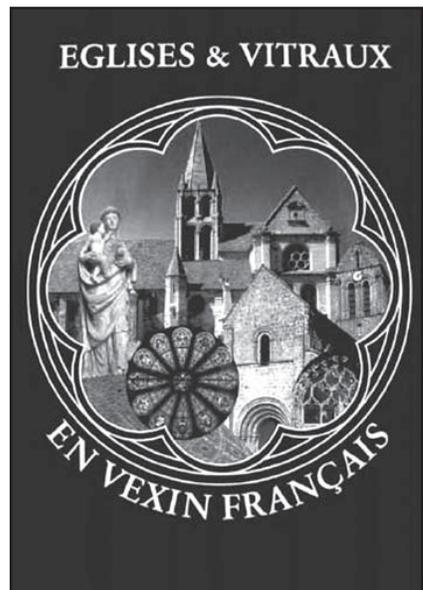
Vous pouvez aussi adresser vos commandes en retournant le document joint à cet effet dans notre *Bulletin* à l'adresse suivante :

Les Amis du Vexin Français  
12, rue du Grand Marais  
60240 – Parnes – France

ou encore par l'utilisation de notre messagerie

e-mail : [amisduvexinfrancais@yahoo.fr](mailto:amisduvexinfrancais@yahoo.fr)

Bonne lecture, et surtout, gardez précieusement cet ouvrage de référence



# LE VEXIN FRANÇAIS ET LES AUTOMOBILES ANCIENNES

Philippe Muffang

*Le texte suivant a été adressé par son auteur à un certain nombre d'associations regroupant propriétaires et amateurs d'automobiles anciennes, qui peuvent être intéressés à l'idée de garer et d'entretenir leurs précieuses collections dans des abris dont certains propriétaires fonciers du Vexin pourront avoir convenance à leurs ouvrir les portes. Nous souhaitons que propriétaires fonciers et amateurs de véhicules anciens trouvent un terrain d'entente et nous tiendrons l'association Les Amis du Vexin Français au courant de l'évolution.*

**A** 25 kilomètres de Paris (Porte Maillot) vous franchissez l'Oise à Pontoise et vous vous trouvez à l'entrée du Parc Naturel Régional du Vexin Français. Le Vexin Français est riche de charmants villages, de belles maisons, fermes et châteaux, de paysages façonnés par des dizaines de générations.

La quasi-totalité du Vexin Français est inscrite à l'Inventaire des Sites, les Buttes de Rosne, de Marines et Épiais, la Vallée de l'Epte sont classées. Le Vexin Français bénéficie également depuis mai 1995 de la création d'un parc naturel régional. Le Vexin Français souhaite à la fois participer au développement économique de la région parisienne, tout en préservant son patrimoine architectural ainsi que son caractère à dominante rurale et agricole. Le Vexin Français offre ainsi à ses visiteurs un riche patrimoine jusqu'à présent, heureusement préservé. Il s'étend d'est en ouest, de la Vallée de l'Oise jusqu'à la Vallée de l'Epte, ou de Pontoise à Saint-Clair-sur-Epte, et du sud au nord de la Vallée de la Seine (Meulan et Mantes) aux deux petites vallées de l'Esches (vers Méru) et de la Troësne (vers Gisors et Chaumont-en-Vexin).

Chaque village – ou presque – du Vexin Français compte une – ou plusieurs – superbes fermes anciennes dans le cœur du village ou un peu à l'écart, selon le cas. C'est un très riche patrimoine aujourd'hui délaissé : la plupart de ces fermes comprennent de magnifiques bâtiments : outre une maison de maître et un pigeonnier, on y trouve écuries, étables,

remises, granges, hangars, tous généralement clos et en bon état délimitant une cour de belle apparence. Ces annexes ne correspondent plus aux nécessités de la vie agricole d'aujourd'hui : les engrais et produits phytosanitaires arrivent le plus souvent par camion et sont épandus directement en plaine. Les récoltes (blé, betteraves, etc.) partent directement vers les silos ou les sucreries et distilleries sans passer par la ferme. Les chevaux, les vaches, les moutons, la basse-cour ont disparu. Les ouvriers agricoles sont de moins en moins nombreux.

De ce fait, un certain nombre de ces superbes bâtiments sont aujourd'hui inutiles et délaissés. Certains ont été aménagés pour accueillir des archives de notaires, avocats, assureurs, commerçants, laboratoires, PME diverses. D'autres fermes ont été, en tout ou en partie, transformées en gîtes, restaurants, lieux de réception, mariage, etc. On peut aussi y voir s'installer des ateliers d'artisans ou artistes, plombiers, chauffagistes, électriciens, encadreurs, peintres et sculpteurs, libraires et bouquinistes, cabinets d'architecte, etc.

Et puis aussi certaines fermes accueillent des propriétaires de véhicules anciens, chassés de Paris et de la proche couronne, par l'augmentation incessante des prix de l'immobilier. C'est cet aspect qui nous semble le plus intéressant et qui devrait se développer : en effet, pourquoi ne pas garer nos précieuses et chères automobiles, bien à l'abri, au sec, dans ces magnifiques bâtiments et venir les y retrouver chaque week-end, soit en voiture,

soit par le train, soit par le RER : Pontoise est relié à Paris par la SNCF (gares du Nord et Saint-Lazare) et par le RER (ligne A vers Poissy et Cergy, ligne C vers Pontoise). Le Vexin Français est traversé par une ligne SNCF (Paris Saint-Lazare, Pontoise, Vallée de la Viosne, Chars, Chaumont-en-Vexin, Trie-Château et Gisors). La SNCF permet aussi de rejoindre sur la Vallée de l'Oise : Parmain, L'Isle-Adam et Auvers-sur-Oise, et sur la Vallée de la Seine, toutes les gares depuis Conflans-Sainte-Honorine, jusqu'à Meulan et Mantes). C'est dire que le Vexin Français si proche de Paris en automobile (25 km depuis la Porte Maillot) peut aussi être facilement rejoint par le train ou le RER si l'on est temporairement privé de sa chère voiture.

Dans ces bâtiments on doit pouvoir aussi stocker, avec son automobile, petits et moyens outillages – voire plus – y installer un peu de

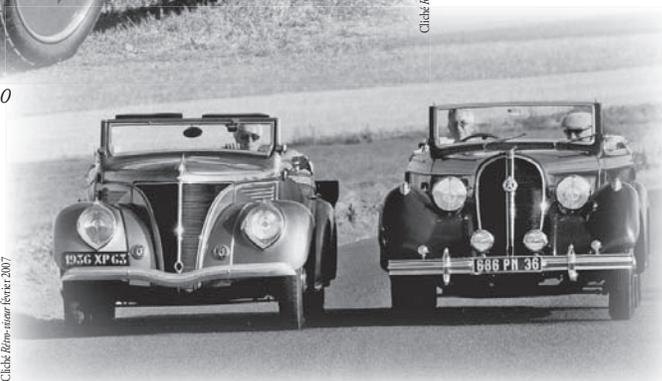
matériel d'entretien et de dépannage et même y laisser quelques cantines avec des vêtements, des archives... Tout peut être envisagé. C'est une affaire de négociation et d'accord avec le propriétaire des lieux. Un club, un groupe d'amis, ou un particulier peuvent envisager un achat - ou une location, ou sous-location (bail civil et non agricole) pour une courte ou moyenne durée, discuter chauffage, gardiennage, fourniture d'eau et d'électricité, assurance, peut-être gîte et couvert.

Tout est possible : les propriétaires de voitures anciennes ont besoin de place pour abriter leur patrimoine ; les agriculteurs du Vexin Français disposent eux d'un riche patrimoine architectural partiellement sans affectation, vide, en bon état, à la recherche d'une nouvelle utilité.

Il doit être possible aux deux parties de s'entendre.



*Rochet-Schneider 12 CV - type 2000  
(années 1920)*



*Mattford V8 1937 et Hotchkiss Biarritz 1938*

## NOTRE ASSOCIATION A DÉSORMAIS UN HYMNE :

### *Gloire au vexin français*

### Composition de Laurence Pottier

Bertrand Rossi

Jacques Dupâquier, Président de l'association *Les Amis du Vexin Français* a demandé à Laurence Pottier, musicologue réputée pour sa connaissance de la période baroque, de composer une marche pour les ouvertures de nos assemblées. M. Dupâquier avait proposé qu'elle s'inspire du XVII<sup>e</sup> siècle français pour marquer nos racines culturelles. Il souhaitait un air qui soit à la fois noble et pastoral pour évoquer l'architecture et la campagne du Vexin; un air qui soit également entraînant pour illustrer l'action militante et la détermination pacifique de notre association.

Après quelques semaines de réflexion Laurence Pottier s'est mise au travail et a composé en juin 2006 une marche qui a fort bien répondu à la demande, suscitant l'enthousiasme du Président et du Comité directeur des Amis du Vexin Français. Ce morceau de musique, dénommé *Gloire au Vexin français* pourra bientôt être écouté sur le site internet de l'association.

Laurence Pottier, qui est parallèlement chef d'orchestre, flûtiste virtuose, professeur au conservatoire, est la fondatrice des *Musiciens de Mademoiselle de Guise*: ensemble comprenant de nombreux interprètes jouant sur instruments anciens, divers chanteurs, un grand chœur, ainsi qu'un petit chœur d'enfants. Avec le concours de danseurs, elle a déjà monté à Paris plusieurs opéras français de Lully, Campra, Montéclair et Charpentier.

Elle participe au Festival de Pontoise où elle a interprété en 2004, avec le Petit Chœur de Guise, des chansons d'enfants des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles français. Plusieurs de ces chansons ont été publiées en CD sous le titre *Croc'Baroque* chez Bayard.

En octobre 2006 elle a fait venir à Pontoise 74 petits chanteurs, dont 40 venus spécialement de Tchéquie pour interpréter avec



Laurence Pottier dirigeant l'orchestre de la flûte

Clélie H. Rossi

leurs homologues français un merveilleux programme intitulé *Chante l'Europe*. On a pu entendre, autour d'un comte musical, des chants traditionnels de Suède, Biélorussie, Pologne, Allemagne, Tchéquie, Slovaquie, Angleterre, Espagne, Italie, dans les langues de ces divers pays. Le CD peut être commandé auprès des : Musiciens de Mademoiselle de Guise - 17 rue Pernelles - 93170 Bagnolet (01 43 62 64 33).

Laurence Pottier et *Les Musiciens de Mademoiselle de Guise* organisent sur demande des concerts de musique baroque sur instruments anciens pour les particuliers ou les collectivités. Ils se déplacent avec un nombre variable de musiciens selon les demandes pour toutes fêtes, réceptions, animations de sites, concerts publics ou privés.

Renseignements à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet <http://melledeguisse.free.fr>

Cliclé B. Rossi



*Le concert chante l'Europe avec les petits chanteurs tchèques et français*

Cliclé B. Rossi



*Laurence Pottier présentant les Musiciens de Mademoiselle de Guise au Festival de Pontoise*

# A PARAÎTRE DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Bernard Oberlin



**N**ous vous informons de la sortie prochaine d'un magnifique ouvrage intitulé *trait de plume* écrit par Martine Fischer, qui a choisi Pamela Skiff pour illustrer ses textes.

Ce recueil poétique, dont la parution est prévue pour le deuxième trimestre 2007, aura les caractéristiques suivantes :

- Format 145 x 240
- Quadrichromie
- 64 pages
- Intérieur satin 170 gr
- Couverture vergé 350 gr

Ci-dessous, une courte synthèse de *trait de plume* :

*Quand Martine Fischer trempe sa plume dans l'encrier du temps, de la petite enfance au dernier souffle de vie, elle trace les mouvements de nos cœurs.*

*De son côté, Pamela Skiff, de son pinceau, tantôt délicat, tantôt acéré, l'accompagne au cours de cet envol.*

*La rencontre de ces deux artistes, si différentes de nature, mais d'un esprit si proche a donné naissance à ce recueil poétique qui nous invite à méditer sur le chemin de la vie... chemin joyeux, turbulent, chemin d'embûches et de douleurs, un voyage où la poésie et l'espoir l'emportent.*

Martine Fischer, violoniste pédagogue, a longtemps enseigné à la Schola Cantorum. Elle se consacre actuellement à l'écriture. Elle est l'auteur de *Vagabondages poétiques dans le Vexin français* publié en 2001 par l'association

Les Amis du Vexin Français, qui remporta un vif succès.

Pamela Skiff (adhérente de notre association), artiste peintre dans le Vexin depuis de nombreuses années est bien connue pour son éclectisme. Qu'il s'agisse de ses puissantes motos, de ses nus exprimant toute la sensibilité féminine ou le trait de ses encres de chine si caractéristique.

Principales expositions : Paris, Londres, Cadaqués...

Pour de plus amples informations nous mettons à votre disposition quatre possibilités :

Téléphone fixe : 01 30 27 48 08

Téléphone portable : 06 14 56 34 45

E-mail : [amisduvexinfrancais@yahoo.fr](mailto:amisduvexinfrancais@yahoo.fr)

Formulaire de contact

sur le site de l'association

<http://www.lesamisduvexinfrancais.fr>

Le prix est fixé à 21 euros TTC et paraîtra aux éditions *Le Dormeur du val*.

Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous réserverez à ce superbe livre, et vous invitons dès à présent à vous le procurer ou le réserver. Merci également de transmettre ces informations à vos proches.

Notre communication évolue parce-que la région dans laquelle nous vivons change elle-aussi ; un fait que notre Association avait le devoir de prendre en compte.

Il fallait donc, tout en poursuivant le même but et sans naturellement oublier notre prestigieuse histoire, nous ouvrir au plus grand nombre, car notre volonté est de dialoguer davantage, d'être encore plus à l'écoute de vos interrogations, de susciter des débats, de vous apporter des réponses, de favoriser les synergies avec ceux qui partagent le même idéal, en clair, de coller au plus près des réalités du Vexin Français.

Car ce Vexin bouge en profondeur.

Vous le voyez bien : l'urbanisation gagne du terrain ; la qualité de vie se modifie ; les paysages sont menacés, alors que cette région de France est riche de ses charmants villages, de ses belles maisons et de ses sites façonnés par des dizaines de générations.

Pour ceux qui nous rejoignent ou envisagent de le faire, rappelons que l'Association Les Amis du Vexin Français a été créée en 1967 – en même temps que la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise – pour la défense et l'aménagement du Vexin, en vue de contribuer au développement et à la préparation de son avenir, tout en permettant de sauver et de mettre en valeur son patrimoine artistique et culturel. Notre Association a été agréée le 15 mai 1979 sur le plan interdépartemental (Oise, Val-d'Oise, Yvelines) au titre du Ministère de l'Environnement.

Elle entretient des rapports constructifs avec les autorités administratives et les élus du Vexin (plus de 60 communes adhèrent à l'Association), ce qui lui a permis de jouer un rôle moteur dans l'inscription de la quasi-totalité du Vexin Français à l'inventaire supplémentaire des sites : le classement des buttes de Rosnes, Marines et Épias-Rhus, celui de la vallée de l'Épte, et surtout la création du Parc Naturel Régional du Vexin Français, le PNR, dans le Val-d'Oise et les Yvelines en mai 1995.

Elle siège aux commissions et groupes de travail du PNR afin d'y apporter les avis de ceux qu'elle représente – ses 1 000 membres et sa cinquantaine d'associations – et de contribuer ainsi à la protection des paysages, au maintien du style architectural des villages et constructions traditionnelles, à l'équilibre des extensions de villages et aménagements nécessaires. Le Vexin Français – qui s'étend historiquement aussi en partie sur l'Oise – doit trouver sa place dans le développement économique sans que soit détruit pour autant son caractère à dominante rurale et agricole.

L'Association appuie, par la concertation et la recherche de solutions viables, toute initiative susceptible de s'opposer aux pollutions comme celles de l'encombrement bruyant du ciel, l'atteinte à la qualité de l'air et de l'eau, la laideur de certaines constructions, et la création de décharges de tous types dans nos paysages.

Son président et co-fondateur est Jacques Dupâquier, membre de l'Institut, historien, démographe, ancien directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études.

L'Association adresse périodiquement à ses membres un *Bulletin* (en moyenne deux par an) et elle a édité cinq ouvrages en couleur : *La maison paysanne du Vexin Français*, *Beautés Vexinoises*, *Vagabondages poétiques dans le Vexin Français*, *Le Nouveau Guide du Vexin Français* (aux éditions du Valhermeil), et enfin, *Églises et Vitraux en Vexin Français*, un superbe livre d'art récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques le 20 novembre 2006, qui lui a décerné le prix Hercule Catenacci pour la qualité artistique de ses photographies réalisées par Jacques Grimbert.

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association, au printemps, est aussi l'occasion de découvrir les trésors souvent cachés du Vexin Français.

Les personnes aux prises avec des problèmes d'environnement peuvent prendre rendez-vous auprès du Secrétaire général François Marchon, ou auprès d'un membre du Bureau.

Enfin, nous vous suggérons la visite de notre nouveau Site Internet [www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr) où vous trouverez des rubriques variées, actualisées, étoffées d'interventions de qualité, de témoignages écrits ou photographiés.

Un Site délibérément ouvert vers l'extérieur.

### **Siège de l'Association :**

Château de Théméricourt - Maison du Parc Naturel Régional - F95450 - Théméricourt  
[www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)

**TOUTES CORRESPONDANCES : Au Secrétaire général, François Marchon**  
6, Impasse de l'ancienne ferme - Rueil - F95450 - Seraincourt  
Téléphone fixe: 33 (0) 1 34 75 44 19 e-mail : [amisduvexinfrancais@yahoo.fr](mailto:amisduvexinfrancais@yahoo.fr)

### **COTISATIONS:**

12, rue du Grand-Marais - F60240 - Parnes  
Téléphone fixe : 33 (0) 3 44 49 26 25 - Téléphone portable 33 (0) 6 67 83 67 02 email : [parnesBandB@aol.com](mailto:parnesBandB@aol.com)

### **Tarif des cotisations pour l'année 2007 :**

#### **Pour une adhésion aux Amis du Vexin Français**

25 € membre individuel    30 € pour les couples    35 € pour les collectivités

#### **Pour une adhésion couplée avec celle de la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron**

37 € membre individuel    43 € pour les couples    50 € pour les collectivités

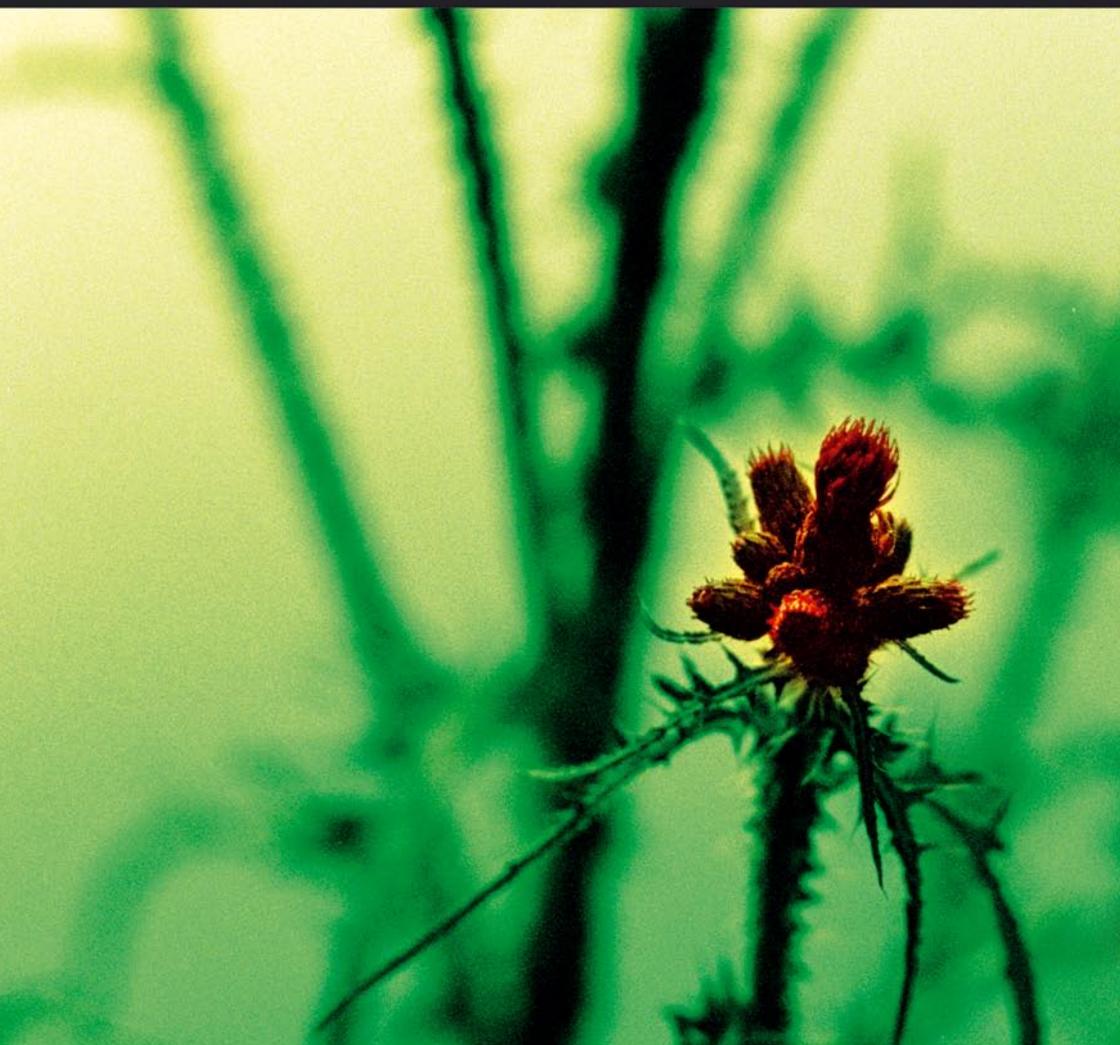
**Par chèque ou virement (compte postal) à : ASSOCIATION AMIS VEXIN FRANCAIS**

|               |         |             |         |
|---------------|---------|-------------|---------|
| Établissement | Guichet | N° Compte   | Clé RIB |
| 30041         | 00001   | 1111087J020 | 26      |

Direction artistique - Dimitris Saroglou

# *Festival du Vexin*

Festival international de musique classique



[www.festivalduvexin.com](http://www.festivalduvexin.com)